U d'/of OTTAWA
39003003539619

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/causonsdupaysetd00sult

CAUSONS DU PAYS

ET

DE LA COLONISATION

ENTRETIENS

PAR

JOSEPH AMUSART

Attribué à
B. Sulte.

Sol canadien, terre chérie,
Par des braves tu fus peuplé.

MONTRÉAL:
GRANGER FRÈRES, EDITEURS
1699, Rue Notre-Dame

1891

Université
CANADIANA
Ottawa

Enrégistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en mil huit cent quatre vingt-onze, par GRANGER FRÈRES, éditeurs, Montréal, au bureau du ministre de l'Agriculture.

FC
176
S9
1891

PREFACE.

—

Jean-Baptiste Préface était mon grand-père. Il a fait parler de lui puisqu'on le retrouve en tête de tous les livres. Il n'est donc pas étonnant que j'écrive un livre, moi aussi. Le voilà devant vous, cet ouvrage que j'ai fait en m'amusant—car Amusart est le véritable nom de ma famille. Vous me croirez sans peine, ami lecteur, j'éprouve toujours un plaisir infini à donner mes impressions, après avoir étudié l'histoire du Canada. Lisez-moi comme si vous receviez la lettre d'un ami qui vous parlerait des choses de la famille.

Joseph Amusart.

CHAPITRE I.

153 -1634. La découverte du Canada et ses premiers établissements.

L'hiver que je passai dans la paroisse Saint-Anselme je fis la connaissance du père José Bertrand, cultivateur à l'aise et homme instruit. Il a une bonne bibliothèque, non pas nombreuse, mais bien choisie, car c'est là l'essentiel — on peut se mettre au courant de presque toutes les connaissances humaines en lisant et relisant cinquante volumes. Quel est celui qui, au cours de toute une existence, n'a pas le moyen de se procurer cinquante volumes, en les achetant les uns après les autres? Hélas! qu'ils sont rares, cependant, les Canadiens qui en agissent ainsi!

J'avais été recommandé au docteur Marsil, pour me soigner d'après sa méthode, et voilà pourquoi je passais l'hiver à Saint-Anselme. Des travaux ardus et prolongés avaient épuisé mes forces ; aucun traitement ne me les

rendait ; sur sa réputation, j'étais allé me confier au docteur Marsil, et disons d'avance que je m'en trouvai bien.

— La distraction vous est nécessaire, me dit le docteur, au bout de quelques jours, venez avec moi ce soir chez M. Bertrand : la maison n'est pas ennuyeuse, je vous l'assure.

En effet, il y avait de la compagnie lorsque nous arrivâmes chez lui. C'étaient le notaire Fortin, et le fils de M. Bertrand, venu le matin même du collège pour fêter les Rois dans sa famille.

Les premières politesses étant échangées, je commençai à comprendre le motif qui conduisait souvent le docteur Marsil chez le père Bertrand : c'est que Bertrand n'était pas un homme ordinaire. Il avait de la conversation et se montrait renseigné sur une multitude de choses, surtout en ce qui concerne l'histoire du Canada. Ce sujet lui tenait au cœur. Vous allez voir de quelle manière il l'abordait le plus souvent :

— Vous fumez, sans doute ? Tenez, la blague à tabac vous attend.

— Merci pour moi : le docteur ici présent s'y oppose.

— Allons ! Et les autres ?

Chacun alors bourre sa pipe.

— Le tabac ! Dites-moi, est-ce que les Français de

Jacques Cartier et plus tard de Champlain, fumaient ?

On se regarde sans répondre, et moi, tout fier de ma science pourtant bien mince, je dis :

— Non. C'est tellement le cas que Cartier, rendu à Montréal ou plutôt au Mont-Royal, comme il s'exprime, l'automne de 1535 nous décrit minitieusement le fourneau des pipes des Sauvages de ce lieu, lequel fourneau est de pierre creusé et se charge " d'une certaine herbe à eux connue " qu'ils enflamment ensuite à l'aide d'un tison ardent. Par le côté, ils percent un trou et y ajustent un tuyau de roseau. Alors, aspirant par ce tube la fumée qui provient de la combustion de la plante, il s'en remplissent la bouche et la rejettent dans l'air. Tout cela est dit dans des termes qui montrent bien que les Français ne connaissaient pas cette pratique. Elle leur parut étrange, et elle l'est véritablement. Cartier ajoute qu'il en fit l'essai et s'en trouva grandement navré. Il ne devinait pas que les Canadiens seraient un jour les plus grands fumeurs du monde entier.

— Quel tabac fumaient ces Sauvages ?

— Parfois du bien mauvais ; c'est celui que l'on trouve encore dans la province de Québec à l'état primitif. Ils obtenaient de la Virginie un meilleur article, qui leur était vendu par des peuples du lac Erié, lesquels trafiquaient avec ceux de la Virginie même, car nos Sauvages

échangeaient, de temps immémorial, les produits du Canada, tels que les écorces pour fabriquer des canots, contre les objets provenant du sud.

La Graine d'Ours, *Bear berry*, appelée aussi " sac à commis " est une plante grimpante du Nord-Ouest du Canada dont on fume la feuille. Les commis de la compagnie de traite du Nord-Ouest recherchaient cette feuille qu'ils récoltaient dans des sacs de la " sac à commis ". . nous dit-on.

Les Sauvages cultivent l'herbe de la reine ou petun, car ils sont grands fumeurs et ne se peuvent passer de petun, dit Pierre Boucher, qui écrivait en 1663.

— On lit dans quelques ouvrages que, vers 1700, les Canadiens vendaient aux Sauvages du tabac des îles des Antilles et du golfe du Mexique.

— Oui ; nous recevions cette denrée par les navires qui arrivaient à Québec. Les Canadiens cultivaient le tabac de la Virginie avant 1700, mais en petite quantité. C'est à partir de 1730, sous l'intendant Hocquart, que nos habitants se mirent à faire la chose en grand, et depuis, ils ont continué. La pipe de plâtre, invention française, date de 1675 à peu près.

— Puisque nous parlons de Cartier, dites-moi donc, docteur, ce que vous pensez de la maladie qui décima les équipages de ce navigateur.

— Ce qu'il en dit lui-même me fait croire que c'était le scorbut. On a vu reparaître ce mal en 1604, lorsque de Monts et Champlain fondèrent l'Acadie ; en 1608 lorsque Champlain hiverna à Québec ; aux Trois-Rivières en 1634, année de l'établissement du fort ; à Montréa en 1642 aussitôt après le débarquement de M. de Maisonneuve ; à Sorel en 1643 ; à Cataracoui (Kingston) en 1672 ; à Niagara en 1687 ; au Détroit en 1701 — enfin presque partout où l'on commençait un établissement. Ceux qui ne se nourrissent que de viande pendant un temps assez long, s'exposent aux maladies scorbutiques, que ce soit du lard ou du bœuf, mais si la viande est salée, surtout si c'est du lard, comme dans les cas dont je viens de parler, l'effet est plus rapide et plus terrible. Le remède est facile à appliquer, quand on le connaît : c'est de manger des légumes ordinaires, ou toute sorte de plante se rapprochant des légumeux. Ainsi, les Sauvages enseignèrent à Cartier de faire bouillir l'écorce d'un certain arbre et de boire cette décoction, ce qui sauva la vie au reste des trois équipages. Je suis persuadé que ce remède était la petite bière d'épinette, car encore aujourd'hui, elle est excellent contre le scorbut. Dans les coupes de bois ou chantiers du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Ottawa, où règne le scorbut, on le combat très bien en mêlant des légumes à la nourriture des hommes.

—Vive la petite bière d'épinette !

—Oui, mais bien faite.

— Ce pauvre Cartier, il n'a pas réussi dans ses entreprises et pourtant c'était un fier homme !

— Sa malchance est due aux erreurs de son temps. Il n'a jamais saisi la grande pensée qui plus tard anima Champlain : savoir cultiver le sol en mettant pied à terre ici et créer " l'habitant " pour commencer une colonie. En 1536, Cartier retournait à Saint-Malo, ayant la tête remplie de projets pour continuer ses découvertes et tâcher de trouver des mines. C'est à quoi se bornaient alors les ambitions des Européens. En trois années, 1534-6, il avait su révéler au monde civilisé l'existence du Canada ; il croyait qu'il ne restait plus qu'à y chercher des dépôts d'or, d'argent, de cuivre et d'étain. Son voyage de 1541, avec Roberval, lorsqu'il tenta de s'établir au Cap Rouge, près Québec aujourd'hui, n'aboutit qu'à le replonger dans l'erreur. Il revint quelques années plus tard, mais sans pouvoir se fixer à demeure. Outre qu'il opérait, ainsi que Roberval, sur un principe erroné, il n'avait amené que des gens tiré des prisons du royaume : ce n'est pas avec cela que l'on fait des Canadiens.

—Notre curé Labelle était plus fort que cela.

—Je le crois bien ! Un homme, le curé Labelle !

— Et les Sauvages, comment voyaient-ils ces étrangers arrivant dans leur pays ?

— Avec étonnement et admiration, tout d'abord mais lorsque Cartier eut passé l'hiver de 1535-6 à la rivière Saint-Charles et que, en partant, il enleva plusieurs Sauvages pour les conduire en France, où ils moururent de chagrin je pense, ce fut tout autrement, les esprits se tournèrent contre lui. En somme, Cartier a découvert le Canada et n'a pas réussi à y fonder une colonie.

M. Bertrand regarda son fils, qui écoutait cette conversation de ses deux oreilles et lui dit :

—Eh bien ! garçon, qu'est-ce que tu penses de cela ? savons-nous un peu notre histoire ?

— Il me semble que c'est plus intéressant que dans les livres. S'il vous plaît, je voudrais savoir ce que c'était que Jacques Cartier.

— En 1534 ? Un homme de moins de quarante ans, premier pilote du port de Saint-Malo, marié à Catherine Des Granges, fille du gouverneur de la ville ; un rude gaillard, qui avait navigué vers l'Amérique du Sud, comme on le suppose d'après quelques phrases de sa narration de la découverte du Canada. Il n'a pas laissé de descendance. Les familles du nom de Cartier sont assez nombreuses en Bretagne, encore à présent.

— Je propose, dit M. Bertrand, que nous allions voir

ma femme : elle a une platée de beignes fraîches et un petit verre de n'importe quoi, qui ne font pas pitié.

Comme on s'amuse à la campagne, l'hiver surtout ! Tandis que nous épluchions les annales du Canada, les femmes et les jeunes gens, réunis dans une autre chambre, faisaient un sabbat bien conditionné. Nous allâmes leur demander un peu de leur gaîté et beaucoup de ce qu'ils avaient à boire et à manger, puis le notaire Fortin chanta une chanson, à peu près dans ces termes :

Lorsque Champlain sur ces rives paisibles,
Venait de France avec ses bataillons.

Le père Bertrand, trop poli pour l'interrompre sur le coup, s'en alla recharger sa pipe, de sorte que, la chanson finie, nous retournâmes le rejoindre.

— Ah ça ! dit-il, vous en avez une bonne à nous donner ! Les rives du Saint-Laurent n'étaient pas du tout paisibles : les Sauvages y faisaient la guerre comme des bêtes féroces, et de plus, Champlain n'avait pas le moindre bataillon avec lui — c'est justement ce qui est regrettable. Il est venu ici presque sans ressources aucunes.

— Si je comprends bien, dis-je à mon tour, entre 1545 et 1608 la découverte de Cartier ne servit à rien.

— Pas précisément, les Bretons fréquentèrent le fleuve

à cette époque pour y prendre du poisson et des pelleteries. C'est la famille, ou plutôt les parents de Cartier, qui faisaient ce commerce, à cause du privilège que François I. avait accordé pour cet objet au grand navigateur. Parfois ces Malouins remontaient jusqu'à Montréal, car on se rendait jusque là pour tuer des marsouins et autres animaux dont la graisse ou l'enveloppe rapportaient de bons bénéfices sur le marché de France. Quant au golfe Saint-Laurent lui-même, il était exploité par les Basques, les Rochellois et les Bretons longtemps avant Cartier. J'ajoute ici un fait peu connu de l'histoire de ces anciens temps. Vers 1588 des Bretons ayant eu des difficultés avec les Esquimaux du détroit de Belle-Isle, en tuèrent quelques-uns. Depuis ce moment, les équipages français échoués à la côte ou qui y débarquaient en passant étaient poursuivi par les Esquimaux. On cite même des cas où des navires furent surpris au large par ces sauvages montés sur leurs légères embarcations et les marins accablés par les flèches et les dards. La paix se rétablit, de consentement mutuel en 1756, après cent soixante et huit ans d'hostilité.

— Si nous continuons, observa le docteur, il nous faudra un écrivain pour rapporter notre conversation.

Et tout le monde de rire.

— Je me chargerai bien de cette besogne, dis-je avec

empressement. Je n'ai que trop de loisirs. Ceci m'occupera avec avantage, et je ferai un livre.

M. Bertrand devint songeur.

— C'est que, dit-il, nous ne pouvons pas dire toujours des choses intéressantes.

— Pourquoi pas ? En soignant nos réflexions, en consultant les ouvrages que voilà il ne sera pas difficile de parler de notre histoire. Qu'en dis tu, Alfred ?

Le collégien interpellé, proclama que rien au monde ne lui paraissait plus curieux que ce que nous avions raconté depuis une heure.

— Continuons.

— Continuons !

— D'abord, comment se fait-il que, soixante et quinze ans aprés Cartier, on ait enfin voulu établir une colonie en Canada ? Qui va me répondre ?

— Le génie d'un seul homme, mon cher, en a été la cause. Champlain était de cent années en avant de son siècle. Après avoir visité le Mexique et autres pays, il eut l'idée de fonder une nouvelle France sur les bords du Saint-Laurent. Le terme de Nouvelle-France avait été appliqué, vers 1526, à tous ces territoires qui sont de nos jours l'Etat du Maine, l'Acadie et le Canada. C'est Verazani, un Florentin au service de France, qui avait imposé ce nom. Champlain imagina d'y mener des

Français et de les y établir, de manière à avoir une France de ce côté de l'océan. Par exemple, cela ne se fit pas du jour au lendemain. Non ! Une pensée nouvelle, vaste et féconde, ne prend pas toujours aussi facilement racine que le télégraphe électrique ou les machines à coudre. Souvenez-vous des longues années de luttes qu'il nous a fallu pour faire comprendre au public l'idée de la colonisation de nos terres restées en forêt. Il est dans la nature de l'homme de regimber contre ce qu'il n'a encore ni vu ni compris. De 1603, date de sa première visite au Canada, à 1635 où il mourut, Champlain lutta pour faire comprendre sa pensée. La colonisation, la culture du sol, c'était le fond de tous ses agissements. Il se disait que, une fois arrêtés sur ces terres incomparables, les Français y feraient souche et les chériraient comme leurs pères avaient chéri la vieille France. C'est encore aujourd'hui la pensée de tous les vrais Canadiens. Nous ne sommes quelque chose en Amérique que parce que nous sortons du sol, pour ainsi dire, et parce que nous y tenons ferme. Notre peuple n'est pas un oiseau de passage : il nait, vit et meurt près de son nid — excepté ceux d'entre nous qui émigrent, hélas ! trois fois hélas !

— Les cultivateurs que Champlain conduisit à Québec en 1608 furent donc nos premiers habitants ?

— Il n'amena aucun cultivateur. Ce n'était pas sa faute ; on lui avait imposé pour toute condition de faire la traite des pelleteries, et il devait se contenter du service des hommes qui lui étaient donnés dans ce but. Son espoir consistait, une fois en Canada, à essayer de la culture, et à faire comprendre aux patrons de l'entreprise l'apropos d'établir des fermes ou métairies pour nourrir et supporter les engagés du commerce. Mille contradictions vinrent en travers de ses projets. Henri IV fut assassiné (1610) la guerre civile désola la France (1615-29) de Monts disparut de la scène publique, les compagnies d'actionnaires ou bailleurs de fonds, qui se succédèrent sous divers titres, dans le trafic de la Nouvelle-France, repoussaient l'idée de la colonisation. Québec, petit poste de traite, voilà tout ce que Champlain fut autorisé à maintenir durant vingt ans. Les Anglais s'emparèrent du magasin, en 1629, sans tirer un coup de fusil, tant les moyens de résistance nous manquaient. On peut dire que, en ce moment, il n'y avait pas un seul cultivateur, sauf la famille Hébert qui possédait un jardin potager. Hébert passe pour avoir été notre premier cultivateur, je le veux bien, puisque Héber était le nom du père du patriarche Abraham, mais en vérité notre Hébert n'a pas reçu l'encouragement que l'on eut dû accorder à celui qui cherchait à commencer la colonisa-

tion du Canada. Pourquoi ? parce que l'on ne concevait pas à Paris ce que je nommerais les idées nouvelles. Il faut du temps pour faire adopter un mode pratique dans le système des colonies. La France, comme tous les pays de l'Europe, se croyait destinée à rester éternellement ce qu'elle était ; elle voulait bien avoir des colonies dont elle retirerait de gros bénéfices, mais sans s'occuper de fonder des Nouvelles-Frances dans ces parties éloignées de l'univers. Du moment où il ne s'agissait pas des mines, à quoi bon établir des postes dans ces endroits reculés ! Les pelleteries, peut-être, rendraient des profits acceptables. C'était tout. La fondation d'un empire français, loin de la France, n'entrait aucunement dans l'esprit des gouvernants. Avoir un pied à terre en Amérique, quoi de plus ? Retrouver dans ses contrées nouvelles une seconde France et y vivre comme en Europe, y vivre mieux encore, chimère ! Les colonies ne seront jamais que des postes de traite, propres tout au plus à nous procurer quelques jouissances pour accommoder nos goûts et nos fantaisies. Voilà comment on raisonnait si c'est là un raisonnement. Cela a duré longtemps, je le constate avec regret. Le pauvre Champlain, homme de génie, lutta contre cette fausse conception, sans beaucoup parvenir à la faire changer.

— Champlain n'était donc pas vice-roi ou gouverneur général, demanda le notaire ?

— Ah ! cent fois non ! Il a été gouverneur, comme les chefs de postes de la compagnie de la baie d'Hudson à présent ; son autorité se bornait à la toute petite administration de la poignée d'individus placés sous ses ordres. Ce grand homme n'avait pas la permission de faire de grandes choses, mais les écrits qu'il nous a laissés et la persévérance qu'il déploya pour jeter les bases de l'œuvre canadienne valent plus à nos yeux que tous les titres imaginables.

— Vous avez sans doute lu les ouvrages de Marc Lescarbot, il y parle des souffrances des premiers hivernants français en Acadie et en Canada. Cela tire les larmes. On ne conçoit pas comment des gens raisonnables pouvaient manquer de sens à ce point. Jusqu'à l'année 1632, il se nourrissaient, se vêtissaient et se logeaient le plus misérablement possible — et chaque hiver il en mourait un quart de leur nombre. L'hiver de 1629-30 les Kerth qui avaient pris Québec l'été précédent, virent périr autour d'eux quarante Anglais sur les quatre-vingt-dix employés par eux. C'était toujours la même imprévoyance. Faute de cultiver la terre, il fallait se contenter des vivres salées apportés d'Europe, et le scorbut avait beau jeu ! Puis, que dire

des chaussures, des habits, des chapeaux de tous ces pauvres diables ! S'ils avaient imité les Sauvages, à la bonne heure, mais ils étaient trop fiers et trop remplis de préjugés pour cela. C'est au point qu'ils ne faisaient pas même la chasse aux bêtes des bois et qu'ils ne pêchaient pas le poisson qui foissonnait dans le fleuve et les rivières. Le fait est qu'ils ne savaient comment s'y prendre pour se procurer ces choses si désirables. Un automne, le capitaine François Gravé sieur du Pont, plus communément appelé Pontgravé, partant pour la France, recommanda aux hommes du poste de Québec, de couper du bois dans la forêt voisine (à trois arpents de distance) et de le traîner à la porte du magasin de traite, afin d'avoir de quoi se chauffer durant la saison rigoureuse. Ils furent tout surpris de ce projet, mais suivirent le conseil et s'en trouvèrent bien. Ces hommes, voyez-vous, étaient des engagés, recrutés par les marchands dans les faubourgs des grandes villes et envoyés à Québec pour y passer un an, au commerce des pelleteries. Si Champlain eut été libre d'agir à sa guise, il eût choisi des hommes de la campagne, des cultivateurs, accoutumés à se suffire à eux-mêmes, et qui se fussent bien vite emparé des ressources qu'offrait le pays. On ne le croirait pas, les marchands allèrent jusqu'à reprocher à Champlain de cultiver un petit coin de terre à

côté du magasin de Québec ! Ces " bourgeois " n'étaient pas comme M. de Monts qui, durant l'année 1609, avait envoyé des pommiers de Normandie et des graines qui furent plantées, mais il abandonna les affaires du Canada aussitôt après. Ses pommiers réussirent à merveille ; les graines aussi probablement. Toutefois c'était bien peu de chose en comparaison de ce qu'il eut fallu faire. Louis Hébert, l'apothicaire, qui vint en 1617, se livrait à la culture avec plaisir ; on ne le seconda jamais. De sorte que, en 1633, lorsque Champlain remit le pied à Québec, après quatre ans d'absence, il n'y avait que la famille Hébert-Couillard un peu établie, et quelques interprètes ou engagés, tous réduits à la misère. En plusieurs circonstances, de 1608 à 1633, on avait vu ces pauvres affamés se répandre dans les forêts pour y déterrer des racines qu'ils dévoraient avec avidité. " Je m'étonnais, écrit Champlain, comme l'on nous laissait en des nécessités si grandes " et le Père Charles Lallemant, de la compagnie de Jesus, disait : " Nous ne sommes visités par les vaisseaux français qu'une fois par année, et, si par hasard, ils périssent ou sont pris par l'ennemi ou les pirates, nous ne pouvons compter que sur la Providence de Dieu pour nous nourrir."

Je vous ferai remarquer que, dès 1608 à 1630, la

guerre faisait rage sur terre et sur mer, en France et dans notre golfe.

— J'ai ici des textes de Champlain que je vais vous montrer, dit le père Bertrand. C'est au sujet de Louis Hébert ; il y a quatre passages dont voici le résumé : en 1620, Hébert cultivait à la bèche un morceau de terrain où est à présent le palais épiscopal de Québec ; ce digne homme mourut le 25 janvier 1627, des suites d'une chute sur la glace ; Marie Rollet, sa veuve, fit usage de la charrue (traînée par des bœufs) pour la première fois, le 26 avril 1628 ; le 16 mai 1629, cette femme épousait Guillaume Hubou. Mettez cela dans vos notes, ajouta le père Bertrand en s'adressant à moi.

— Il se fait tard, observa le docteur, si nous ajournions la séance ?

Alfred Bertrand, qui poussait en ce moment une buche de bois franc dans la gueule du poële, ne voulait pas nous laisser partir. Il souleva une question d'actualité.

— Comment se chauffait-on au magasin ou poste de traite de Québec, du temps de Champlain et Pontgravé ?

— Le feu de cheminée, l'âtre, remplissait ces fonctions. Il y a eu des hivers, en Acadie et à Québec, où, faute de cheminée, on dressait une cambuse au centre de la cabane ; les hommes se tenaient alentour ; la fumée s'échappait par une ouverture dans le toit. A ce

sujet, je vais vous lire la phrase suivante de Lescarbot : " Je trouverais bon l'usage des poëles, tels qu'ils sont en Allemagne, au moyen desquels ils ne sentent pas l'hiver." Il me semble que cela dit tout.

— Allons, bonsoir la compagnie et en route !

— Me promettez-vous de revenir mardi soir ? demanda le père Bertrand.

— Sans doute, sans faute, sans délai, sans chagrin ! répondîmes-nous en chœur.

— Bonsoir, les amis, bonsoir !

Alfred nous regarda partir, puis se retournant vers son père avec une figure attristée, il dit lentement :

— Moi je n'y serai pas !

CHAPITRE II

1635-1642. Premières paroisses établies.

Le mardi soir suivant, le docteur Marsil étant allé aux malades, je partis avec son clerc, un nommé Eustache Lambert, qui désirait fort se mêler à nos conversations, car il était instruit, studieux, réfléchi et canadien dans l'âme.

Je serrai la main du père Bertrand.

— Comment va l'histoire du Canada ? lui dis-je.

— A merveille, Dieu merci. Notre histoire est bonne à connaître — excellente fréquentation. Vous connaissez ces messieurs ?

Il y avait deux personnes dans la salle où le père Bertrand nous recevait : Léon Bédard, marchand du village, et Paul Gagnon, juge de paix, gros habitant. Le notaire Fortin arriva peu après.

Nous étions donc six réunis. Le maître de la maison déploya une lettre de son fils Alfred et la lut. Le jeune

homme avait gardé un souvenir intense de notre rencontre. Il posait des questions, celle-ci, entre autres : Champlain avait-il des chevaux, vaches, moutons, porcs, dans sa colonie ?

— Après quelques recherches, dit M. Bertrand, je me suis convaincu que les chevaux ne vinrent que trente années après la mort de Champlain, laquelle eut lieu à Noël 1635. Quant aux bêtes à cornes et au bétail en général, il ne paraît pas que l'on en ait eu avant 1626 ou 1627. En 1628-9, les sieurs de Caën, qui étaient à la tête de la traite du pays, possédaient une ferme au pied du cap Tourmente, où ils gardaient des animaux ; cet établissement fut détruit par les Kertk. A ce propos, je vous ferai remarquer que nos vaches sont évidemment de race normande, de celles que l'on connaît si bien à Guernesay et dans les îles de la Manche. C'était un choix judicieux, vu le climat de Québec, aussi ont-elles prospérées tant et plus sur les bords du Saint-Laurent. Je m'imagine voir les Sauvages devant une vache, un mouton, un cochon, un coq, des poules ! Qu'est-ce qu'ils devaient penser de ce " monde " étrange ?

— En effet, ils n'avaient rien de tout cela.

— Non plus que de nos autres moyens, ustensiles, outils, coutumes etc., mais les Sauvages sont des Sau-

vages et si parfois nous les émerveillons, ils ne songent pas à nous imiter.

Celui qui venait de parler ainsi était M. Paul Gagnon. Je lui demandai s'il lisait habituellement l'histoire du Canada.

— Oui, me dit-il, j'ai commencé à étudier nos annales pour me rendre compte de certaines lois anciennes qui sont encore en vigueur de nos jours et dont je voulais comprendre les origines. Or, vous le savez, lorsque l'on ouvre notre histoire on ne peut plus en sortir : c'est passionnant.

J'admirai cet homme qui savait se procurer un si noble passe-temps.

— Si je vous racontais, reprit le père Bertrand, les circonstances qui précédèrent et suivirent la mort de Champlain, je suis sûr de satisfaire votre curiosité, et voici pourquoi : on n'a guère groupé jusqu'ici les faits dont je vous parle, de façon à les mettre sous leur vrai jour. C'est à l'un de mes amis que je dois ces explications.

— Donnez nous-les au plus vite !

— Eh bien donc, la compagnie des Cent-Associés c'était formée en 1627 pour prendre en main le Canada et l'Acadie ; malheureusement, la guerre existait entre la France et l'Angleterre : les navires de la compagnies

furent pris et pillés, Québec tomba au pouvoir des Anglais, enfin ce fut une ruine pour les associés. Lorsque la paix fut faite, au printemps de 1629, il resta à règler de part et d'autre plusieurs affaires importantes, comme propriétés détruites etc., si bien que, rendu à 1631 tout n'était pas fini. Le roi d'Angleterre, Charles I avait épousé la princesse Henriette de France, et il ne voulut pas rendre Québec avant que d'avoir touché la dot promise à sa femme. C'est curieux, n'est-ce pas ? Il faut croire que Louis XIII dénoua les cordons de sa bourse, puisque, au commencement de l'été de 1632, les Français rentrèrent dans Québec. Les Cent-Associés avaient perdu, avec leur argent, beaucoup de leur enthousiasme pour le Canada, néanmoins ils firent bonne contenance et se préparèrent à tirer profit du privilège que le cardinal de Richelieu leur avait obtenu d'exploiter pour leur compte la traite des pelleteries, à condition de " peupler le pays de cultivateurs." C'était l'idée de Champlain qui triomphait, après vingt-cinq ans de luttes et d'instances. Champlain était alors âgé de soixante et cinq ans, à peu près. Il reparut à Québec en 1633 et, sans retard, voulut fonder un poste, à une dizaine de lieues au-dessus de cet endroit, pour y recevoir plus commodément les Sauvages qui descendaient chaque été faire la traite des pelleteries.

— Quels Sauvages ?

— Mais les Sauvages du haut Saint-Laurent, de l'Ottawa et même du Haut-Canada, car ils avaient adopté cette coutume depuis 1608 et surtout après le voyage que Champlain avait fait à l'île des Allumettes en 1613, ensuite au lac Huron en 1615.

— Ainsi vous pensez que c'était une bonne mesure, dès 1633, que de fonder un poste au-dessus de Québec, dit le notaire Fortin ?

— Sans doute. La traite ne devait pas attendre la venue des Sauvages, elle devait aller au devant de ceux-ci. En tous temps et en tout pays, le commerce s'est porté en avant. J'aime à dire, par exemple, que les missionnaires (catholiques) ont souvent précédé le commerce dans les contrées nouvelles et ont facilité ses opérations par les amitiés qu'ils avaient formées avec les peuples barbares. Honneur à ceux qui se dévouent pour le salut des âmes et profit pour ceux qui suivent leurs traces en portant des marchandises. Telle est l'histoire. Chez nous, les Récollets et les Jésuites ont connu le pays avant les gens du trafic. Dès 1615, Champlain avaient amené des Récollets. En 1625 arrivèrent les Jésuites. En 1632 les Jésuites revinrent seuls et se lancèrent dans ces grandes courses, ces

prodigieuses découvertes qui leur ont fait un nom immortel dans l'Histoire.

— Que devint le poste nouveau dont vous parlez ?

— Il était situé trop près de Québec. L'été de 1634, Champlain le recula jusqu'aux Trois-Rivières, ce qui fonda la ville de ce nom. On disait " trois rivières " parce que le Saint-Maurice, divisé par des îles, forme trois embouchures. C'est probablement Pontgravé qui a imposé cette appellation.

Eustache Lambert, grand admirateur de Champlain, dit qu'il avait lu dans l'ouvrage de l'abbé Ferland que M. de Montmagny était arrivé à Québec le 11 juin 1636, venant remplacer Champlain mort le jour de Noël, près de six mois auparavant.

— Je vois où vous voulez en venir, répondit le notaire Fortin — mais détrompez-vous, Champlain n'était pas en disgrâce auprès des Cent-Associés. Si on le remplaçait, c'était parce qu'il avait fait connaître l'état de sa santé, dès le mois de septembre, et aussi parce que un projet de toute importance venait d'être adopté : il s'agissait de remettre la direction du Canada aux chevaliers de Malte. MM. de Montmagny, Sillery, Rasilly, étaient de l'ordre de Malte. C'est en 1635 qu'ils firent les arrangements nécessaires à cette nouvelle entreprise. Le grand-maître de l'ordre de Malte les

approuva, mais, dès 1636, la guerre des Turcs mit des entraves à l'exécution de ce plan, de sorte que les Cent-Associés gardèrent le Canada, sans lui être d'aucune utilité et sans en retirer beaucoup de profit.

Léon Bédard ne se rendait pas compte de ce que nous venions de dire. Il fallut le lui expliquer. Voici comment le Canada appartenait aux Cent-Associés : En 1627, le roi de France avait donné le pays à cette compagnie, à condition que les terres seraient peuplées. Par conséquent, la traite du Saint-Laurent appartenait aux Cent-Associés, c'était leur revenu. Quant aux obligations ou dépenses, cela concernait le peuplement des terres. Or, la compagnie ne se proposait pas de recruter elle-même des cultivateurs et de les amener ici, elle choisit un autre moyen, un excellent moyen, pour se décharger de ses obligations : c'était de concéder des seigneuries à ceux qui voulaient en prendre. Par exemple, M. Robert Giffard se fit donner les terres de Beauport et il s'obligea à y placer des colons. Il devait se procurer toutes choses à ses frais. Aussi le voyons-nous agir dans son pays, a Mortagne, au Perche, pour enrôler des jeunes ménages sachant cultiver la terre et les conduire en Canada.

Le seigneur canadien commençait par dépenser de l'argent. Il ne vivait jamais assez vieux pour en

retirer des bénéfices, mais ses enfants jouissaient des revenus des terres défrichées. La loi mettait l'habitant à l'abri des exactions du seigneur. Tout colon pouvait prendre une terre où il lui plaisait, et il savait que les redevances à payer au seigneur ne pouvaient dépasser telle ou telle somme, soit en argent, soit en nature. La plupart du temps, il payait en produits de sa terre et cette taxe était toujours minime. Le seigneur devait donc attendre que toutes ses terres fussent en culture avant que d'en espérer des revenus un peu considérable — et c'est pourquoi sa vie s'écoulait avant qu'il eut pu atteindre son objet. Mais il faisait acte patriotique, il se conduisait en vrai canadien, ouvrant le sol, créant un petit monde autour de lui et, remarquez-le bien, pas un monde de misérables, mais des familles indépendantes qui savaient tirer de leurs terres de quoi se nourrir, se vêtir et vivre respectablement. Ah ! la colonisation, mes amis, qu'elle mérite donc de nous occuper ! J'ai de l'orgueil au cœur chaque fois que je pense à nos pères ces découvreurs du sol, ces défricheurs, ces habitants incomparables ! Marchons sur leurs traces, faisons comme eux, et, comme eux, nous serons prospères, nous formerons un peuple solide, compacte, respecté, capable de regarder en face le reste de l'univers. Il n'y a pas de plus beau titre que celui de l'habitant.

Qui dit habitant dit l'homme du sol, le résidant, l'être stable, rien du vagabond, de l'homme de journée, rien qui rappelle la pauvreté et les misères de la vie. L'habitant est noble dans tout ce qu'il fait, car il est son maître, il est libre ! Dans notre siècle, on parle toujours de liberté, eh bien ! la vraie liberté est celle du cultivateur ! Réfléchissez à cela. Comparez l'état de l'homme des champs avec celui des gens de métiers, de profession, des industriels. Quelle différence ! L'habitant travaille mais il a des loisirs, de la tranquillité, du bonheur, en temps et lieu, tandis que les autres, esclaves de mille et milles obligations, vivent dans les inquiétudes et les déboires d'une lutte continuelle.

Giffard est un grand nom parmi nous. S'il n'a pas le titre de comte ou de marquis, il a cet avantage de ne pas être oublié, après deux siècles et demi. Lorsque vous mettez le pied à Beauport, vous prononcez le nom de son premier seigneur. L'immortalité pour un habitant ! C'est plus beau que des épaulettes ou toute autre marque de distinction.

Lorsqu'il arriva, en 1634, avec ses premiers censitaires, il amenait probablement du bétail et les animaux ordinaires de la ferme. Dès 1627 il avait établi un cabanage à Beauport et il connaissait l'endroit à la perfection.

— Je serais curieux de savoir les noms de ces pionniers, observa Léon Bédard.

— Ce n'est pas difficile ; ils sont dans le volume que voici, tenez, les voilà : Marin Boucher et sa femme Périnne Malet ; Gaspard Boucher et sa femme Nicole Lemaine ; Zacharie Cloutier et sa femme Xainte Dupont ; Jean Guyon et sa femme Madeleine Boulé ; un autre Jean Guyon et sa femme Mathurine Robin ; Thomas Giroux, non-marié. Il y avait onze enfants. Toutes ces personnes étaient du Perche. Jean Juchereau sieur du Maure, avec sa femme Marie Langlois et quatre enfants, venait de Chartres, non loin du Perche ; il y avait aussi Noël Langlois qui épousa à Québec, en arrivant, Françoise Garnier. L'année suivante on vit débarquer à Beauport Jean Côté qui épousa bientôt Anne Martin, Martin Grouvel qui épousa Marguerite Aubert, Philippe Amyot et sa femme Anne Convent et deux enfants, François Aubert et sa femme Anne Fauconnier, Robert Drouin qui épousa Anne Cloutier. Toutes ces familles se sont multipliées et existent encore.

Ce qui a fait le Canada c'est précisément la stabilité de ses colons. La terre que ceux-ci prenaient, ils savaient la garder. Il y a plusieurs familles autour de Québec, Trois-Rivières, Sorel et Montréal qui possèdent actuellement la même propriété mise en valeur par leur

premier ancêtre au Canada. Avec quel sentiment d'orgueil national ne devons-nous pas songer à ces choses ! Notre noblesse est là, dans la demeure de l'habitant, car c'est l'habitant qui a fait le pays et c'est lui qui le soutient. Vous M. Paul Gagnon, vous venez du Perche ; depuis deux cent cinquante ans, vous habitez la côte de Beaupré, n'êtes-vous pas fier de votre lignée, je vous le demande.

— Il est vrai, dit le brave juge de paix, que je pense souvent à ce que vous venez de dire et que je m'en trouve fortifié dans mon amour pour la nationalité. Je sens que nous sommes quelque chose de mieux que le commun des peuples.

— Bravo ! exclama le père Bertrand, et puisque nous ne sommes pas encore en carême, prenons un petit coup là-dessus.

Eustache Lambert se leva pour nous servir, étant le plus jeune de nous tous.

— Mais savez-vous que Lambert, lui aussi, remonte loin dans nos annales ? Il est de 1640 sinon auparavant.

— Et les Bédard ?

— Et les Fortin ?

— Et les Bertrand ?

Tout le monde riait, ce qui ne nous empêcha pas de

vider nos verres à "la santé de nos vaillants ancêtres" comme disait Paul Gagnon.

— Oui ! ils avaient de la santé et leurs fils ne l'ont pas perdue. C'est malheureux, par exemple, que l'on aille en dépenser une partie chez les Américains. Faudrait nous emparer du sol, mes amis, le garder pour nous, conserver notre Canada, le plus beau pays du monde où l'on vit et meurt content pour peu que l'on ait le goût du travail et de l'ordre, car après tout je connais les autres pays, ils ne valent pas le nôtre. Ah ! si l'on savait cela parmi nos gens, on ne courrait pas après les rêves, les nuages dorés, les châteaux en Espagne. Tenez ! j'étouffe quand j'entends parler certaines personnes qui se plaignent de nos misères. Des misères ! mais il y en a partout, et de plus grandes que les nôtres. Soyons courageux, c'est tout ce que le ciel nous demande. La Providence a plus soin du Canada que de n'importe quelle partie du monde. Je l'en remercie sans cesse. Nous sommes un peuple d'honnêtes gens, choisi, préféré et tant que nous cultiverons le domaine que nos pères ont défriché, nous resterons un modèle aux yeux des autres races, comme cela s'est vu depuis deux siècles et davantage.

Le père Bertrand était beau dans le feu de ses paroles. Il y a de l'apôtre dans un patriote, savez-vous ? Le

notaire Fortin se mouchait à grand bruit, pour cacher son émotion. Moi, je prenais des notes sur ces discours.

— Ce sera pour mardi prochain si vous le voulez ; nous recommencerons. Le sujet est inépuisable.

— Très bien. A mardi soir.

— Pas si vite, ne partez pas encore, dit Paul Gagnon, je vous ferai voir un papier que j'ai préparé pour cette occasion. C'est la liste des localités qui ont été peuplées les premières en Canada. La voici : Après Giffard, vint Jacques Leneuf de la Poterie qui fonda Portneuf (1636), l'île d'Orléans et la côte de Beaupré furent occupées vers le même temps. Trois-Rivières aussi ; la côte de Lauzon ou Pointe-Lévis, les Grondines, Deschambault, puis en 1642, l'île de Montréal. Nos historiens sont pleins de renseignements sur ces origines.

— Avez-vous jamais songé au travail d'un historien, surtout l'historien du Canada ? C'est énorme. Pour écrire une page nouvelle il lui faut faire des recherches innombrables. Ainsi, pour nous procurer les noms des premiers habitants il a fallu lire tous les papiers de 1608 à 1640, et je vous souhaite bien du plaisir si jamais vous entreprenez cette tâche !

— A propos, nous avons parlé de la colonie de Giffard, mais il y avait déjà des résidants dans le pays avant son arrivée.

— Oui ; en voulez-vous voir la liste ? C'est imprimé grâce à nos historiens :— Couillard, Desportes, Hertel, Godefroy, Pivert, Duchesne, Martin, Nicolet, Marsolet, Le Tardif, Foucher, étaient dans le pays, y restèrent et y firent souche de famille. Tous étaient du nord de la France, comme les gens du Perche — et notre accent dans le langage est venu de cette source.

— Vous croyez donc que notre accent tient surtout de celui de Normandie ?

— Certainement. En France, on nous accepte tout d'abord comme Normands ; lorsque nous faufilons dans la langue un mot anglais ou un anglicisme, on nous regarde avec surprise. C'est alors qu'il faut avouer que nous ne sommes pas habitants de la France. L'accent de Normandie est chez nous adouci par les accents de l'ouest de la France qui sont venus se fondre dans le nôtre — nous parlons la langue des Normands et des Vendéens, une bonne et solide langue, Dieu merci !

— Les prêtres, récollets et jésuites, qui vinrent au début de la colonie, parlaient-ils comme nous ?

— Oui et non. Ces hommes étaient instruits et savaient par conséquent gouverner leur accent. Sortis des diverses provinces de la France, ils avaient bien chacun un " tour de langue " particulier aux endroits qui les avaient vu naître, mais l'instruction corrige tout et,

rendus en Canada, ils adoptaient, sans peut-être s'en rendre compte, l'accent de Normandie qui était le nôtre. Je suis convaincu de ceci : ils ont imposé, par leur instruction, l'exactitude des termes à nos Canadiens et nous ont sauvés de la plaie du jargon, de la langue verte, des mots barbares, du patois, de tout ce qui dénature une langue — et voilà pourquoi nous parlons le pur français, le même que le grand théâtre et l'Académie honorent par dessus tout. Respect aux hommes de robe qui ont consolidé notre langue et même l'ont épurée.

— C'est un gros chapitre que celui-là, dit le docteur Marsil qui venait d'entrer et me demandait de partir avec lui. Vous en avez pour jusqu'à minuit, si vous continuez. Je propose l'ajournement.

— Ah, docteur ! si vous saviez les belles choses que nous avons dites en votre absence !

— Je m'en doute, aussi recevez mes compliments. J'ai lu, hier, un livre qui parle de M. de Montmagny et des chevaliers de Malte, nous devrions examiner cela.

— Alors, mardi prochain.

— J'en suis.

— Faites donc venir Octave Dionne, l'arpenteur, il connaît tout cela sur le bout du pouce.

— Le premier de nous qui le rencontrera l'invitera.

Quand on est si bien ensemble
Pourquoi faut-il se quitter ?
Il faut que l'on se rassemble
Car moi j'aime à discuter.
En repassant notre histoire
On se sent plus Canadien
Ça raffraichit la mémoire
Et, ma foi, ça fait du bien !

C'était le notaire Fortin qui chantait ainsi. Il parle en vers comme en prose. Il sait toutes nos chansons. Je le menai au piano et il nous dit, avec son feu habituel, ces couplets d'Isidore Bédard :

Sol canadien, terre chérie,
Par des braves tu fus peuplé.
Ils cherchaient loin de leur patrie,
Une terre de liberté.
Nos pères sortis de la France...

Ah ! qu'il fait bon de réveiller ces chers souvenirs et de retremper notre patriotisme aux sources mêmes !

— A mardi soir les amis !

CHAPITRE III

1636-1648. Le gouvernement de M. de Montmagny.

Cette fois, nous fûmes au complet chez le père José Bertrand : le notaire Fortin, le docteur Marsil, Eustache Lambert son clerc, Octave Dionne l'arpenteur, Paul Gagnon le juge de paix, Léon Bédard le marchand, enfin moi.

Mais, comme nous nous comptions, qui frappait à la porte ? Le curé ! Il entra en riant de notre surprise, car personne ne l'attendait.

— J'arrive en " survenant " dit-il, pas besoin d'invitation par écrit. Ah ! vous pensiez que j'ignorais votre conduite. Voilà des paroissiens qui se cachent de leur curé ! Moi aussi, je voudrais en être du... de... comment appelez-vous votre cercle ?

— Le cercle des Neuf, répondit prestement Dionne.

— C'est un nom comme un autre.

— Pas ça, reprit le notaire, on dira que nous sommes neuf dans les choses de l'histoire du Canada, etc...

— Neuf, cela nous fait un nom assez humble, fit observer le curé : acceptons-le.

Il a de l'esprit naturel et beaucoup d'instruction M. le curé Girard. C'est le type accompli du prêtre canadien, par les sentiments, par les actions, par ses manières personnelles. On ne l'a jamais vu faire une politesse : il fait tout avec politesse : c'est en lui, et cela opère comme un charme sur son entourage. Ah ! les bons curés, quelle influence salutaire ils exercent parmi nous !

— C'est donc pour vous dire, commença le père Bertrand, que j'ai lu, ces jours derniers, l'époque de M. de Montmagny, notre gouverneur depuis 1636 à 1648, eh bien ! c'est une triste page de notre histoire. La France était en guerre tout ce temps et ne songeait pas aux cinq ou six cents âmes qui végétaient ici au milieu de tant d'embarras, sans compter les coups de traîtrise des Iroquois. Les Cent-Associés, presque totalement ruinés, n'avançaient à rien ; les seigneurs, à qui ils avaient donné une douzaine de seigneuries en bois debout, hésitaient naturellement à dépenser de l'argent pour les défricher et les peupler. Un peu plus, et tout le monde retournait en France. Du côté des colonies anglaises, telles que le Massachusetts et le Maine, il y

avait plus d'élan, moins de misère, plus de protection — aussi se fondaient-elles rapidement, tandis que nous languissions sur les bords du Saint-Laurent, les yeux tournés vers le golfe, par où devaient venir des secours de France, et ces secours n'arrivaient pas. Les Jésuites se remuaient en tous sens pour attirer ici quelque puissante protection, cependant ils faisaient peu de progrès, et vous savez que là où les Jésuites ne réussissent pas les autres peuvent se faire une croix sur le bec, comme on dit familièrement.

— Pourquoi donc, alors, la colonie de l'île de Montréal fut-elle établie en 1642, juste au milieu de cette période lamentable, demanda Léon Bédard, elle possédait peut-être des ressources que nous ne connaissons pas ?

— Ses moyens nous sont connus. Ce qui la caractérise c'est qu'elle échappait au contrôle des Cent-Associés et pouvait vivre par elle-même. Toutefois, elle n'accomplit pas de merveilles, à cause de la guerre des Iroquois. Montréal fut fondé par un certain nombre de personnes influentes qui s'étaient entendues avec M. Ollier pour créer le séminaire de Saint-Sulpice. Ceci est une action indépendante du mouvement des Cent-Associés.

— Si je comprends bien, dit M. le curé, les directeurs de la compagnie de Montréal ne s'effrayaient pas des Iroquois.

Je pris la parole, ayant étudié cette question quelques années auparavant. Les amis de M. Ollier pensaient convertir les Iroquois et, par là même, les amener à faire corps avec les Français. Cela était plus facile à dire qu'à exécuter. Aussi, les premiers colons de Montréal se trouvèrent-ils, de 1642 à 1666, dans la même position que ceux des Trois-Rivières et de Québec. Vous savez que l'on a très justement appelé cette époque *les temps héroïques du Canada.* Jamais un nom ne s'est appliqué plus correctement à une chose. Sans l'héroïsme des Canadiens de ce temps, la France perdait le pied-à-terre qu'elle avait ici, et c'est ce qu'il faut admirer surtout.

— De rudes lapins, ces premiers colons ! exclama le docteur Marsil.

— Oui, des lapins qui n'ont jamais eu froid aux yeux. Ils tenaient bon en toute rencontre. Les sauvages ne leur faisaient pas peur, même un contre dix, mais les Sauvages agissaient en maraudeurs, en assassins qui se cachent pour tirer un coup de fusil sur un passant et se sauvent ensuite dans les bois.

— Je me demande où les Iroquois prenaient de la poudre et des fusils.

— Chez leurs voisins, les Hollandais d'Albany. Nos Français refusaient de fournir des armes à feu aux

Algonquins et aux Hurons, leurs amis. Les Iroquois habitaient sûr le côté Est du lac Ontario, les Hurons à la baie Georgienne, les Algonquins sur l'Ottawa, aux Trois-Rivières et à Québec. Pour ce qui concerne la langue il faut diviser tous ces peuples en trois classes : les Iroquois et les Hurons avaient le même langage ; les Algonquins, les Tête-de-Boules, les Montagnais, une autre langue, si complètement distincte du huron-iroquois que l'on n'y trouve pas un mot qui lui ressemble.

— Ces nations, très nombreuses...

— Comment, très nombreuses ! C'est une erreur. Le groupe iroquois ne dépassait pas six mille âmes, les Hurons dix mille, les Algonquins dix ou douze mille.

— Je veux dire que, relativement à la colonie française, qui était faible, les Sauvages étaient nombreux et redoutables.

— Vous y êtes. Toute la question est là. M. de Montmagny n'a jamais eu cinquante soldats pour protéger nos établissements contre les entreprises des Iroquois. Hiver comme été, ceux ci nous tuaient du monde et nous enlevaient des hommes dont ils faisaient des esclaves, lorsqu'ils ne les torturaient pas à mort, mais toujours ils leur faisaient endurer quelque supplice.

— Puisque vous amenez la conversation sur ce sujet, dit M. Bertrand, permettez que je lise un passage écrit

par Pierre Boucher en 1663 ; il parle mieux que nous ne saurions le faire :

" Quand les Sauvages ont pris des prisonniers, ils leurs coupent quelques doigts d'abord ; ils leur lient les bras et les jambes, avec des cordes, sinon que lorsqu'ils faut marcher ils leur laissent les jambes libres. Le soir, quand ils cabanent, ils font coucher le prisonnier sur le dos contre terre, et ils plantent des petits pieux autour des mains, des pieds, du col et de la tête ; ensuite ils lient le prisonnier à ces pieux, de sorte qu'il ne peut remuer, ce qui est une peine plus grande que l'on ne pourrait croire, principalement l'été, a cause des maringouins qui les mangent, car ils sont nus.

" Arrivant à l'entrée des bourgades, tout le monde vient au-devant. Il est libre à un chacun de leur faire tout le mal qu'ils voudront à la réserve de les tuer. Alors vous voyez les uns armés de couteaux, soit pour couper des doigts, soit pour faire des incisions le long des bras, du dos, et autres parties charnues. D'autres ont des bâtons, de quoi ils les bâtonnent. Il y en a qui ont des verges, des ronces et des bouts de cordes. Avec tous ces instruments, on le " caresse " à son entrée, car c'est leur façon de parler. Il faut, pendant tout ce temps-là, que le prisonnier chante, s'il veut paraître homme de cœur et de courage ; et en effet, les Sauvages ne manquent

jamais de chanter pendant tout le temps qu'on les tourmente—mais c'est un champ lugubre. Après qu'ils sont entrés dans le bourg on les mène de cabane en cabane, chez les principaux, et partout là il faut qu'ils chantent.

Après un jour ou deux qui se sont passés dans ces tristes préludes, les capitaines tiennent conseil pour le condamner à mort, ou lui donner la vie. S'il est condamné à la mort, celui-là à qui il a été donné fait festin. Quand tous les convives sont assemblés celui qui fait festin leur dit : " Voilà mon fils qui vous offre son festin d'adieu," comme lorsqu'ils entreprennent quelque grand voyage ils font un festin d'adieu. Ensuite le prisonnier chante et après lui une partie des convives chantent aussi.

" Après que l'on est retiré, on dispose une cabane pour brûler le prisonnier ; on y fait quantité de feux ; on avertit par le bourg de l'heure qu'on doit commencer à le bruler, afin qu'on s'y trouve. Quand l'heure est venue, on y mène le pauvre patient ; il a les bras liés au corps au-dessus des coudes, et une corde aux jambes environ de deux pieds de long, afin qu'il ne puisse faire de plus longues enjambées. Tous les gens sont arrangés des deux côtés de la cabane. Apprenez en passant qu'ils ne savent ce que c'est que des cheminées et qu'ils font le feu au milieu de la place. Entre les hommes qui sont

rangés des deux côtés assis par terre comme des singes, et les feux qui sont allumés au milieu de la cabane, il y a un petit chemin par où doit courir le prisonnier. Chacun a un tison embrasé ou un morceau de fer rougi au feu ; quand tout est disposé, quelques capitaines crient : "Voilà le prisonnier qui va partir, que chacun se dispose à bien faire, mais qu'on ne le brûle que jusqu'à la ceinture." Ensuite on lui fait commandement de partir, ce qu'il fait courant, ou pour mieux dire, trottinant le plus vite qu'il peut, entre les feux et ses bourreaux, qui tous le brûlent en passant, les uns aux jambes, les autres aux cuisses, avec une barbarie qui n'appartient qu'à eux. Je vous avoue que c'est une vraie représentation d'enfer, car vous voyez une grande cabane pleine de feu par le milieu et toute remplie de fumée où l'on ne voit goutte, car c'est d'ordinaire la nuit que cela se fait ; vous y voyez paraître une multitude de monde ; les uns sont assis, les autres debout ; les uns servent de bourreaux, les autres de spectateurs qui se moquent du pauvre patient. Parmi tout cela vous voyez un pauvre misérable tout nu et tout grillé, abandonné à la rage de ces barbares. Après qu'ils lui ont fait faire le nombre de tours de la cabane qui a été ordonné par les anciens, qui est d'ordinaire de dix à douze, la nuit étant presque passée, tout le monde se retire, à la réserve de quelques

uns qui demeurent pour garder le prisonnier. Il est attaché à un poteau et pas bien loin d'un grand feu dans lequel rougissent des haches dont on se sert pour le brûler. L'interrogeant de temps en temps de l'état de son pays et des choses qu'ils désirent savoir, s'ils voient qu'il dissimule quelque chose, ils lui redoublent ses tourments ; c'est à quoi se passe le reste de la nuit.

" Le jour étant venu, on avertit les femmes d'aller faire des feux dans la place où est dressé l'échafaud, puis on conduit le patient sur cet échafaud au milieu duquel on a planté un pieu ; on lui fait embrasser ce pieu, lui liant les deux mains ensemble. La corde qui lui lie les deux jambes fait un cercle autour de ce même pieu, de sorte qu'il peut tourner tout autour. Il est là exposé tout nu ; il y a quatre échelles aux quatre coins de l'échafaud ; il est libre à chacun de monter sur l'échafaud pour le tourmenter. On ne manque pas de bourreaux, car nous avons remarqué que les plus cruels sont certains poltrons qui ne vont jamais en guerre. Le misérable sur l'échafaud est brûlé au moyen de tisons, avec autant de froideur que si c'était un morceau de bois. Après deux ou trois heures qu'ils l'ont tourmenté de la sorte, et qu'il ne ressemble qu'à un charbon, ils lui écorchent la tête pour lui lever la chevelure. Ensuite s'il lui reste de la vie, ils lui coupent le cou avec un

couteau, lui fendent la poitrine et lui en tirent le cœur. Ensuite on le coupe par quartier, on le fait cuire et ils le mangent par rage."

Bacqueville de la Potherie qui connaissait si bien les mœurs des Sauvages, a écrit les lignes suivantes :

" Ces barbares ne se battent pas en pleine campagne de blé que l'on appelle un désert, d'où ils découvriront ce qui se passe ; ils font des irruptions subites et entreront dans les maisons ; ils tâcheront de prendre quelqu'un ; ils feront des prisonniers où enlèveront des chevelures. Ce ne sont proprement que des coups de main et ils ont porté par ce genre de guerre plus de terreur chez leurs ennemis que n'aurait pu faire une armée réglée. Les Français ne l'ont que trop ressenti ! Malheur à ceux qui tombent entre leurs mains, car ce sont autant de victimes qu'ils immolent à leur fureur. Ils ont bien soin de leurs prisonniers pendant le voyage, non par un esprit de compassion, ou de charité, mais parce qu'ils se font un point d'honneur, en entrant dans leurs villages, de montrer des prisonniers vigoureux. Rendus au village, ils leur coupent les pouces, leurs arrachent les ongles avec les dents, leurs rongent les bout des doigts et les leur font brûler ; leurs font des estafilades dans les chairs avec un couteau, et se les ettent de l'un à l'autre au travers d'un grand feu. Ils

leurs scient les poignets avec les cordes de leurs arcs ; on leur fait brûler la plante des pieds et on la leur enlève quand elle est bien rôtie. Le prisonnier étant attaché au poteau, on lui passe des canons de fusil tout rouges sur le corps, depuis les pieds jusqu'à la tête, avec une tranquillité si grande que l'on croirait que ce serait un peintre qui appliquerait des couleurs sur un tableau ; ils font rougir ces fers le plus qu'ils peuvent, parce que l'ardeur du feu emporte plus aisément la peau. Comme ces tourments ne dépendent que du caprice, ils ne sont pas limités dans leurs manières. Les uns leur attachent l'extrémité des nerfs à des bâtons et, tournant ces bâtons, il y roulent ces nerfs comme un cordage sur un essieu, ce qui leur fait retirer tout le corps et les plier en deux d'une manière horrible. Ils le couchent sur le dos et appliquent sur lui des pierres brûlantes. Quand il s'agite autour du poteau et qu'il est dans le désespoir, par la violence des maux qu'il souffre, ils jettent des cris de joie, ou plutôt des hurlements épouvantables. Ils lui enlèvent la peau qui couvre le crâne, l'emplissent de cendre rouge et la lui remettent sur la tête. Lorsqu'ils voyent qu'un homme tombe comme mort, tout navré de douleur, ils le délient et lui font un habit de paille de blé-d'Inde auquel ils mettent le feu. Si le moribond a encore quelque reste de sentiment et veut faire un

dernier effort pour se sauver, ce sont pour lors des transports de joie, et ces cruels inventent de nouveaux tourments pour le faire souffrir."

— En voilà assez ! nous frémissons au récit de ces horreurs. Est-il possible que nos pères aient subi tant de maux !

Et chacun de nous s'exprimait à sa manière, disant toujours la même chose.

— Changeons de sujet, dit M. Bertrand, nous ne sommes pas ici dans le dessein de nous attrister.

— Parlons des habitants ! s'écria le juge de paix. Qu'est-ce qu'ils étaient, en ce temps-là, les habitants ? Je vais vous le dire. C'étaient des "habitants," comprenez-vous ? des "habitants", des gens qui habitaient le pays, et non pas des çi et des ça, mais du monde stable, gagnant sa vie en cultivant sa terre. Le mot "habitant" dit tout. Ceux qui venaient ici pour faire la traite ou n'importe quoi et qui s'en retournaient en France après quelques années, n'étaient pas des habitants. Comprenez-vous ?

— Parquienne ! les gouverneurs n'étaient pas des habitants.

— Vous voulez rire. Il y a eu des gouverneurs qui méritaient le titre d'habitant parce qu'ils étaient l'ami et le protecteur des colons. Mais, comme vous dites, ils

ne demeuraient pas toute leur vie en Canada, et alors ils ne pouvaient être appelés habitants.

— En 1645, dis-je, le terme "habitant" était déjà tellement adopté que l'on nomma "la compagnie des Habitants" cette curieuse organisation qui se formait pour obtenir le privilège du commerce, du moins dans une certaine proportion, à cause de l'inertie des Cent-Associés, qui laissaient les affaires "aller en gondole", comme on dit chez nous.

— Quelle espèce de succès ont-ils eu, ces habitants qui voulaient faire le commerce? Il me semble que leur projet n'a pas réussi.

— Oui et non. Si les Cent-Associés avaient défendu le pays et les habitants contre les Iroquois, ce qu'ils devaient faire d'après leurs conventions, nous n'aurions pas vu les habitants se former en compagnie pour agir séparément, mais la clef de toute l'affaire c'est que ni les Cent-Associés ni les habitants ne purent se procurer des troupes. Or, pas de troupes, pas de paix, pas de colonie prospère. Il fallait étouffer l'Iroquois ; hors de là point de salut. Je ne sais à qui était la faute — probablement aux troubles de la France — mais tout dépendait de faire cesser les dangers continuels de cette guerre de bêtes féroces que nous faisaient les Iroquois. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre et on ne repousse pas les

Iroquois avec des lamentations. La compagnie des Habitants formula des lamentations que personne n'écouta en France. Voilà pourquoi ses agissements ne changèrent rien aux malheurs dont nous souffrions.

— Toutes les marchandises qui se vendaient dans la colonie étaient tarifées par le conseil du gouverneur. En entrant dans un magasin, vous n'aviez qu'à regarder la liste des prix des articles collée sur le mur ou suspendue à un poteau.

— Pour cela, il fallait savoir lire, fit observer Léon Bédard.

— Hé ! ne vous y trompez pas ! Depuis 1632 jusqu'à 1670, la plupart des hommes et des femmes savaient lire. Ce n'est que plus tard, par suite des guerres et des grands voyages, que les garçons cessèrent de se faire instruire, mais les filles continuèrent de fréquenter les couvents et les institutions d'enseignement, aussi nous leur devons une bonne partie de nos manières si douces, de notre politesse et de la pureté de notre langage.

— J'ai vu, dis-je, l'une des listes dont vous parlez. Il y est question de haches de Dol, bas de Frize, tapabord (chapeau), aiguilles à suture, assiettes d'étain...

— A propos, il n'y avait pas encore de faïence. Les vases et les plats, les tasses et les assiettes étaient en

terre, étain, cuivre. Et puis, pas de couteaux ni de fourchettes de table. Chacun se servait de son couteau de poche et de ses doigts.

— Continuez donc à nous nommer les marchandises d'autrefois.

— Si je me rappelle bien, il y avait des battefeux, des couteaux croches, des couteaux siamois, des couteaux bucherons, des canifs, des bonnets à bateau, des gourganes (fèves), des toiles de Flandres, Paris, Lyon, Beaufort, une boisson nommée guiboire et une autre appelée bouillon.

— Pour le coup, s'écria le père Bertrand, il faut consulter le dictionnaire.

— C'est inutile dit le docteur, j'ai cherché et je n'ai rien trouvé sur guiboire ni sur bouillon, mais un jour, dans une histoire de Picardie j'ai vu que, au dix-septième siècle, un breuvage appelé bouillon était très répandu parmi les pauvres gens de cette partie de la France. Il se fait avec de la pâte crue, mais bien levée, que l'on jette dans un chaudron plein d'eau placé sur le feu ; quand elle est cuite de cette manière, rassise, puis sêchée, on en prend la grosseur d'un œuf que l'on met dans un pot d'eau pour boire. Les Turcs ont à peu près la même boisson et la nomment *chousset*.

— Ceci me fait souvenir que Pierre Boucher parle sur

le même sujet. Attendez, voici son livre, je vais vous en lire un passage :

" On boit du vin dans les meilleures maisons, de la bière dans d'autres. Un breuvage que l'on appelle du bouillon, se boit communément dans toutes les maisons. Les plus pauvres boivent de l'eau, qui est fort bonne et commune en ce pays-ici."

— Remarquez, dis-je, qu'il y a peu de pays au monde où l'eau soit si bonne à boire qu'en Canada. M. Bertrand, veuillez tournez la page du livre de Boucher, il y parle des choses de 1660 dont nous nous occupons ici.

— Volontiers, voici ce qu'il dit :

— " Le vin est-il cher en Canada ?

— Je réponds qu'il y vaut dix sous la pinte. L'eau-de-vie y vaut trente sous la pinte, et le vin d'Espagne autant. La mesure est semblable à celle de Paris.

— Le blé y est-il cher ?

— Le froment y vaut cent sous le minot pesant soixante livres et quelques fois il vaut six francs. Les pois y valent un écu le minot et quelques fois jusqu'à quatre francs.

— Les journées des hommes y sont-elles chères ?

— Vingt sous, étant nourris pendant l'hiver, et trente sous étant nourris pendant l'été.

— Y a t-il des chevaux dans le pays ?

— Je réponds que non.

— N'y a-t-il pas des prairies pour faire du foin ? L'avoine n'y vient-elle pas bien ?

— Parfaitement bien ; il y a de très belles prairies, mais il est assez dangereux d'avoir le foin tant que les Iroquois nous feront la guerre, et surtout aux habitants des Trois-Rivières et du Mont-Royal, car les faucheurs et les faneurs sont toujours en danger d'être tués par les Iroquois. Il en coûterait beaucoup pour faire venir des chevaux de France ; il y a peu de personnes qui aient de quoi faire ces dépenses ; et d'ailleurs on craint qu'étant venus les Iroquois ne les tuent, comme ils font de nos autres bestiaux, ce qui serait bien fâcheux à celui qui aurait fait la dépense de les faire venir. Et puis on espère toujours que notre bon roi assistera ce pays-ici et qu'il fera détruire cette canaille d'Iroquois.

— Y a-t-il bien des habitants ?

— A cela, je ne peux rien répondre d'assuré, sinon que l'on m'a dit qu'il y en avait environ huit cents à Québec ; pour les autres habitations il n'y en a pas tant.

— Les habitants ont-ils bien des enfants ?

— Oui, qui viennent bien faits, grands et robustes, aussi bien les filles que les garçons ; ils ont communément l'esprit assez bon, mais on a de la peine à les captiver pour les études.

— Pourquoi ne fait-on pas quantité de chanvre puisqu'il vient si bien ?

— La même raison que j'ai apportée pour la vigne je l'apporte pour le chanvre, savoir que nous n'avons songé qu'au blé jusqu'à maintenant comme le plus nécessaire. J'ajoute que nous sommes trop peu de monde ; car après la défaite de l'Iroquois il ne manquera que des habitants ici pour y voir tout ce que l'on peut souhaiter."

M. le curé proposa la retraite et demanda en souriant, s'il pouvait s'inviter pour le jeudi suivant et, sur la réponse empressée qui lui fut faite, il dit :

— Alors ce sera au presbytère, si vous le voulez bien.

— C'est cela, au presbytère !

CHAPITRE IV

1660. Diverses notes sur le pays.

Celui qui compte sans son hôte, dit le proverbe, à la chance de dîner tard ou de ne pas dîner du tout—nous le comprîmes très-bien, le jeudi suivant, lorsque M- le curé nous avertit qu'il ne serait pas chez lui ce soir-là étant obligé d'aller assister des malades. Je passai la soirée seul, à copier dans l'*Histoire Naturelle de la Nouvelle-France*, de Pierre Boucher, divers passages que je vais vous mettre sous les yeux.

Vous savez que le livre en question fut écrit en 1663. La date est importante à connaître, car elle nous rappelle qu'il ne s'agit pas de ce que notre pays devint par la suite. C'est un tableau des commencements de la colonie.

" On a amené de France des bœufs, des vaches, des cochons, des moutons, des chiens, des chats, des rats. Les bœufs servent à labourer la terre et à traîner du

bois l'hiver sur les neiges. Les cochons sont en grand nombre. Il y a peu de moutons.

" Les oiseaux que l'on a apportés de France sont poules, poules-d'Inde et des pigeons.

" Les tourtes ou tourterelles, comme vous voudrez, que nous avons trouvées ici, sont presque grosses comme des pigeons et d'un plumage cendré ; les mâles ont la gorge rouge, et sont d'un excellent goût. Il y en a des quantités prodigieuses ; l'on un tue des quarante et quarante-cinq d'un coup de fusil : ce n'est pas que cela se fasse d'ordinaire, mais pour en tuer huit, dix ou douze cela est commun. Elles viennent d'ordinaire au mois de mai et s'en retournent au mois de septembre. Il s'en trouve universellement par tout ce pays-ci. Les Iroquois les prennent à la passée avec des rêts ; ils en prennent quelquefois des trois et quatre cents d'un coup.

" La chasse n'est pas si abondante à présent proche de Québec comme elle a été... Il reste seulement des tourterelles ou des biseaux, qui sont ici en abondance tous les étés ; il s'en tue jusque dans les jardins de Québec et des autres habitations du pays.

" L'outarde n'est pas un oiseau commun en France ; c'est le gibier de rivière le plus commun ici. Elle est faite comme une oie grise, mais beaucoup plus grosse ; elle n'a pas la chair si délicate qué celle des oies que

nous voyons ici en Canada qui, en passant, sont toutes blanches à la réserve du bout des ailes et de la queue qui est noire. Pour la chair des oies de France, il s'en faut de beaucoup qu'elle approche du goût de celle de nos outardes.

" Il y a trois sortes de perdrix. Les unes sont blanches et elles ne se trouvent que l'hiver ; elles ont de la plume jusque sur les ergots ; elles sont fort belles et plus grosses que celles de France ; la chair en est délicate. D'autres sont toutes noires et ont des yeux rouges ; elles sont plus petites que celles de France ; la chair n'en est pas si bonne à manger, mais c'est un bel oiseau, et elles ne sont pas bien communes. Il y a aussi des perdrix grises qui sont grosses comme des poules ; celles-là sont fort communes et bien aisées à tuer, car elles ne s'enfuient quasi pas du monde ; la chair en est extrêmement blanche et sêche.

" Il y a des écureuils roux comme ceux de France. D'autres sont plus petits et ont deux barres blanches et noirs tout le long du dos, on les nomme écureuils suisses. Il y en a d'une troisième sorte qui sont gros et cendrés, qu'on appelle écureuils volants, parce qu'ils volent en effet d'un arbre à l'autre, par le moyen de certaines peaux qui s'étendent lorsqu'ils ouvrent les pattes. Ils ne volent jamais en montant comme les oiseaux, mais droit ou en descendant : ils sont mignons.

" Il y a surtout un endroit, appelé la Petite-Nation qui est environ vingt ou trente lieues au-dessus du Mont-Royal et qui contient presque vingt lieues de pays le long de la rivière, le plus beau qui se puisse voir pour un pays non-habité, car les Iroquois en ont chassé les Sauvages. C'est un beau bois rempli de petits lacs et de prairies, avec un fort grand nombre de petites rivières, tout cela si plein de chasse et de pêche qu'il n'est pas croyable. Mais ce qui est le plus admirable c'est le grand nombre de bêtes fauves qui s'y rencontrent, car je sais qu'il y a eu de nos Français qui, en descendant des Hurons, ont fait rencontre de bandes de ces animaux, qu'on appelle ici vaches sauvages (caribous) qui sont proprement de grands cerfs, où ils estimaient qu'il y en avait bien huit à neuf cents, sans parler des vrais cerfs, des ours, élans, castors, loutres, rats musqués, et plusieurs autres sortes d'animaux ; mais la porte en est fermée par un grand saut qui a pour le moins trois lieues de long. Quand je dis fermé c'est pour le présent, car quand le pays sera habité et que les Iroquois seront soumis, on trouvera bien l'invention de s'en rendre l'entrée facile.

" Il y a des loups de deux sortes. Les uns s'appellent loups cerviers, dont la peau est excellente à faire des fourrures. Ces animaux abondent du côté du nord et il

s'en trouve peu proche de nos habitations. Les autres sont loups communs qui ne sont pas du tout si grands que ceux de France, ni si malins, et ont la peau plus belle ; ils ne laissent pas d'être carnassiers et font la guerre aux animaux dans les bois, et quand ils trouvent de nos petits chiens à l'écart, il le mangent. Il y en a peu vers Québec. Ils sont plus communs à mesure que l'on monte en haut.

" Les animaux qu'on appelle buffles ne se trouvent que dans le pays des Outaouaks, environ à quatre cents lieues de Québec, tirant vers l'occident et le septentrion.

" Les vaches sauvages sont espèce de cerfs ; ils ont le pied fourchu ; ils sont grandes comme de grands cerfs. La viande en est délicate. Ces animaux vont ordinairement par bandes et ne se rencontrent pas partout ; on n'en voit point au-dessous des Trois-Rivières, mais bien au-dessus ; plus on monte en haut vers les Iroquois, et plus il y en a.

" Les animaux qu'on appelle cerfs sont de la même façon que ceux de France, à la réserve qu'ils sont plus petits et d'un poil plus blanchâtre. De ceux là il ne s'en trouve pas au-dessous du Mont-Royal, mais bien au-dessus ; montant plus haut il y en a sans nombre.

" Le plus commun et le plus universel de tous les animaux de ce pays est l'élan qu'on, appelle en ces

quartiers ici "orignal." Ils sont plus grands d'ordinaire que de grands mulets et ont à peu près la tête faite de même. La chair en est bonne et légère et ne fait jamais de mal. La peau se porte en France pour la faire passer en buffle. La moëlle est médecinale contre les douleurs des ners. L'on dit que la corne du pied gauche est bonne pour le mal caduc. C'est un animal bien haut sur jambes et bien dispos ; il a le pied fendu ; il est sans queue ; il se défend des pieds de devant, comme les cerfs.

"On n'a point encore planté ici d'arbres de France, sinon quelques pommiers, qui rapportent de fort bonnes pommes et en quantité, mais il y a bien peu de ces arbres.

"L'érable vient fort gros et haut. Le bois en est fort beau, nonobstant quoi on ne s'en sert à rien qu'à brûler ou pour emmancher des outils, à quoi il est très propre à cause qu'il est extrêmement doux et fort. Quand on entaille ces érables au printemps, il en dégoutte quantité d'eau, qui est plus douce que de l'eau détrempé dans du sucre, du moins plus agréable à boire."

Puisque l'eau d'érable était employée comme breuvage en 1663 et que M. Boucher ne dit pas que l'on en faisait du sucre, je suppose que la coutume de la faire bouillir n'était pas encore établie.

" La prusse (pruche) est un gros arbre qui a trente ou quarante pieds de haut sans branches ; il a une grosse écorce rouge ; ce bois ne pourrit pas si facilement que les autres, c'est pourquoi on s'en sert ordinairement pour bâtir.

" Il y a des noyers de deux sortes qui rapportent des noix ; les uns apportent grosses et dures, mais le bois de l'arbre est fort tendre et l'on ne s'en sert point, sinon à faire des sabots, à quoi il est fort propre ; de celui-ci il y en a vers Québec et les Trois-Rivières en quantité.

" Il y a une espèce d'arbre que l'on nomme épinette, c'est quasi comme du sapin, sinon qu'il est plus propre à faire des mats de petits vaisseaux, comme des chaloupes et barges, étant plus fort que le sapin — je parle de l'épinette verte car il y en a de deux sortes : l'une verte et l'autre rouge. L'épinette rouge est d'un bois plus ferme et plus pesant, et fort propre à bâtir ; elle se dépouille de ses feuilles en automne et les reprend au printemps, ce qui n'arrive point aux autres sapinages. L'écorce en est rouge et ne rend pas quasi de gomme, toute au contraire de l'épinette verte qui en a quantité.

" Il y a des sapins comme en France, toute la différence que j'y trouve c'est qu'à la plupart il y vient des bubons à l'écorce qui sont remplis d'une certaine gomme liquide qui est aromatique, dont on se sert pour les plaies comme de baumes et n'a pas guères moins de vertu.

" L'arbre le plus utile que l'on ait ici, et que l'on nomme pin, n'apporte pas de fruit comme ceux de l'Europe ; il y en a de toutes grosseurs et grandeurs. Ils viennent ordinairement de la hauteur de cinquante à soixante pieds sans branches ; l'on s'en sert pour faire de la planche, qui est fort belle et bonne , et l'on dit que ces arbres seraient bien propres à faire des mats de navire. Les lieux où ils naissent sont appelés pinières.

" Les vignes sauvages sont en abondance, et même on en a éprouvé de celles de France qui y vient assez bien. On me demande pourquoi nous ne les cultivons pas ? Je réponds à cela qu'il faut manger avant que de boire, et par ainsi qu'il faut songer à faire du blé avant que de planter de la vigne. On se passe mieux de vin que de pain. C'est tout ce qu'on a pu faire que de défricher des terres pour faire des grains et non autre chose. Il y a abondance de vignes sauvages qui portent des raisins. Le grain n'est pas si gros que celui de nos vignes de France, ni les grappes si fournies — mais je crois que, si elles étaient cultivées, elles ne différeraient en rien. Le raisin en est un peu âcre et fait de gros vin, qui tache beaucoup, et qui d'ordinaire est meilleur un an après, que l'année qu'il est fait. Quelques particuliers ont planté quelques pieds de vignes venue de France dans leurs jardins, qui ont rapporté de fort beaux et bons raisins.

" Les ronces de ce pays produisent un fruit qui est quasi d'aussi bon goût que nos mûres de France ; il n'est pas si gros.

" Les framboisiers et fraisiers sont en ce pays en si grande abondance qu'il n'est pas croyable ; toutes les terres en sont remplies et cela vient par dépit ; cependant ils produisent une si grande quantité de fruits que, dans la saison, on ne les peut épuiser. Elles viennent plus grosses et de meilleur goût qu'en France."

Je ne vois pas que M. Boucher parle des bluets. C'est donc à moi d'y goûter. En France, on appelle bluet et bleuet, une petite fleur bleue très commune dans les blés et qui a certaines propriétés médecinales. La baie ou fruit que nous nommons bluet est désignée sous le nom d'airelle et quelques fois myrtil ou myrtille, mais ce dernier nom s'attache à une variété de l'espèce. Les premiers missionnaires du Canada parlent de la beauté et de l'abondance des bluets en ce pays ; l'un d'eux déclare que l'on n'en voit pas en France ; il se trompe, car il y en a encore aujourd'hui dans la région des Alpes. Nos Sauvages ne parlaient jamais du paradis sans ajouter qu'il renfermait de vastes champs de bluets. Pour eux, ce fruit avait une grande valeur. Ils le récoltaient dans la belle saison et le mettaient sècher ; en hiver, ils le mangeaient, après l'avoir tenu deux ou

trois jours dans l'eau, ce qui le gonflait et lui rendait sa saveur primitive. Champlain raconte qu'il a vu des tribus entières occupées à la cueillette de ces fruits, pour en faire des provisions d'hiver. D'après ce que l'on m'a dit, les bluets de France ont un goût plus acide que les nôtres, ou un peu plus vinaigré. Reprenons le livre de Boucher.

" Les grains que cultivent les Sauvages et qu'ils avaient avant que nous vinsions dans le pays, sont mil ou blé-d'Inde, faisoles ou haricots, citrouilles d'une autre espèce que celles de France. Elles sont plus petites et ne sont pas si creuses, ont la chair plus ferme et moins aqueuses et d'un meilleur goût.

" Toutes sortes de navets et rabioles, betteraves, carottes, panais, cercifis et autres racines, viennent parfaitement et bien grosses. Toute sorte de choux y viennent aussi en leur perfection, à la réserve des choux à fleur que je n'y ai point encore vus.

" Il croit dans les bois une quantité prodigieuse d'orties propres à faire du chanvre ; les Hurons et les Iroquois s'en servent pour faire divers ouvrages, comme des sacs, rets, colliers et armures ; il s'en trouve grande quantité en beaucoup d'endroits de ce pays.

" Aux environs de l'île Percée il se trouve grand nombre d'huîtres en écailles, qui sont parfaitement

bonnes.'' Voilà la plus ancienne mention que je connaisse des huîtres de Caraquette, et autres qui sont si bien appréciées de nos jours. M. Boucher continue.

" Je fais ce chapitre pour désabuser ceux qui croyent que l'on ne vit en ce pays-ci que de racines, comme on fait aux îles Saint-Christophe. Ils sauront donc que le blé froment y vient très bien ; et on y fait du pain aussi beau et aussi blanc qu'en France. Les seigles y viennent, plus que l'on ne veut ; toute sorte d'orge et de pois y croissent fort beaux, et l'on ne voit pas de ces pois verreux pleins de cossons, comme on en voit en France. Les lentilles, la voisse, l'avoine, le mil y viennent parfaitement bien ; les grosses fèves y viennent bien aussi, mais il y a de certaines années qu'il y a de grosses mouches qui les mangent quand elles sont en fleur. Le blé sarrazin y vient aussi, mais il arrive quelquefois que la gelée le surprend avant qu'il soit mûr. Le chanvre et le lin y viennent plus beaux et plus hauts qu'en France.

" Voici encore une question qui m'a été faite, savoir comme on vit en ce pays-ci, si la justice s'y rend, s'il n'y a point du libertinage, vu qu'il y passe, dit-on, quantité de garnements et de filles mal vivantes. Je répondrai à tous les points l'un après l'autre et je commencerai par le dernier. Il n'est pas vrai qu'il vienne ici de ces sortes

de filles, et ceux qui en parlent se sont grandement mépris et ont pris les îles de Saint Christophe et de la Martinique pour la Nouvelle-France. Si il y en vient ici on ne les connaît pas pour telles, car avant que de les embarquer il faut qu'il y ait quelques-uns de leurs parents ou amis qui assurent qu'elles ont toujours été sages. Si par hasard il s'en trouve quelques-unes de celles qui viennent qui soient décriées, ou que pendant la traversée elles aient eu le bruit de se mal comporter, on les renvoie en France. Pour ce qui est des garnements s'il y en passe c'est qu'on ne les connaît pas, et quand ils sont dans le pays ils sont obligés de vivre en honnêtes gens, autrement il n'y aurait pas de jeu pour eux : on sait aussi bien prendre en ce pays-ici qu'ailleurs et on l'a fait voir à quelques uns qui n'ont pas été sages.

" Les gens de bien peuvent vivre ici bien-contents, mais non pas les méchants, vu qu'ils y sont éclairés de trop près ; c'est pourquoi je ne leur conseille pas d'y venir, car ils pourraient bien en être chassés, et du moins être obligés de s'en retirer, comme plusieurs ont déjà fait ; et ce sont ceux-là proprement qui décrient fort le pays, n'y ayant pas rencontré ce qu'ils pensaient.

" Le Canada n'est pas encore propre pour les personnes de condition qui sont extrêmement riches, parce qu'elles ne rencontreraient pas toutes les douceurs qu'elles ont

en France ; il faut attendre qu'il soit plus habité. Il faut dans ce pays des gens qui mettent la main à l'œuvre, soit pour faire ou pour faire faire leurs habitations, bâtiments et autres choses, car comme les journées des hommes sont extrêmement chères ici, un homme qui ne prendrait pas soin et qui n'aurait pas d'économie se ruinerait. Mais pour bien faire il faut toujours commencer par le défrichement des terres et faire une bonne métairie, et par après on songe à autre chose ; et ne pas faire comme quelques-uns que j'ai vu qui ont dépensé tout leur bien à faire de beaux bâtiments qu'ils ont été contraints de vendre après, à beaucoup moins qu'ils ne leur avaient coûté. Il serait bon qu'un homme qui viendrait pour habiter apportât des vivres, du moins pour un an ou deux, si faire se peut, surtout de la farine qu'il aura beaucoup à meilleur marché en France, et même il n'est pas toujours assuré d'en trouver ici pour son argent, car s'il venait grand monde de France sans en apporter et qu'il arrivât une mauvaise année pour les grains, ils se trouveraient bien empêchés. Il est bon aussi de se fournir de hardes car elles valent ici le double qu'en France. L'argent y est aussi plus cher ; il y a hausse du quart, en sorte qu'une pièce de quinze sous en vaut vingt ; ainsi à proportion du reste. Un homme qui aurait de quoi, je lui conseillerais d'amener ici deux

bons hommés de travail pour défricher les terres, ou davantage même, s'il a le moyen. Une personne qui employerait trois ou quatre mille francs se mettrait en trois ou quatre ans bien à son aise, pourvu qu'elle veuille user d'économie. La plupart de nos habitants qui sont ici, sont des gens qui sont venus en qualité de serviteurs et après avoir servi trois ans chez un maître se mettent à eux ; ils n'ont pas travaillé plus d'une année qu'ils ont défriché des terres, qu'ils recueillent du grain plus qu'il n'en faut pour les nourrir. Quand ils se mettent à eux, d'ordinaire ils ont peu de chose ; ils se marient ensuite à une femme qui n'en a pas davantage ; cependant en moins de quatre ou cinq ans vous les voyez à leur aise, s'ils sont un peu gens de travail, et vous les voyez bien ajustés pour des gens de leur condition. Tous les pauvres gens seraient bien mieux ici qu'en France, pourvu qu'ils ne fussent pas paresseux.

" Certaines maisons sont bâties toutes de pierres et couvertes de planches ou aix de pins ; les autres sont bâties de colombage ou charpente et maçonnées entre les deux ; d'autres sont bâties tout à fait de bois ; et toutes les dites maisons se couvrent de planches.

" Les saisons ne sont pas égales par tout le pays : aux Trois-Rivières il y a près d'un mois moins d'hiver qu'à Québec. Au Mont-Royal environ six semaines, et

chez les Iroquois il n'y a qu'environ un mois d'hiver. Quoique l'hiver dure cinq mois et que la terre soit couverte de neige, et que pendant ce temps le froid soit un peu âpre, il n'est pas toutefois désagréable : c'est un froid qui est gai, et la plupart du temps ce sont des jours beaux et sereins ; et on ne s'en trouve aucunement incommodé. En vérité les neiges sont ici moins importunes que ne le sont les boues en France. On se promène partout sur les neiges par le moyen de certaines chaussures, faites par les Sauvages, qu'on appelle raquettes, qui sont fort commodes. La longueur de l'hiver est une incommodité, surtout devers Québec, où les neiges sont de trois ou quatre pieds de haut ; aux autres habitations il y en a beaucoup moins.

" L'hiver, il y a quelques journées qui sont bien rudes, mais cela n'empêche pas que l'on ne fasse ce que l'on a à faire : on s'habille un peu plus qu'à l'ordinaire ; on se couvre les mains de certaines mouffles, appelés en ce pays-ici des mitaines ; l'on fait feu dans les maisons, car le bois ne coûte rien ici qu'à bûcher et à apporter au feu. On se sert de bœufs pour le charrier sur certaines machines qu'on appelle des traînes ; cela glisse sur la neige et un bœuf seul en mènent autant que deux bœufs feraient en été dans une charrette. Il pleut fort peu durant l'hiver. Ce que j'y trouve de plus importun c'est

qu'il faut nourrir les bestiaux à l'étable plus de quatre mois à cause que la terre est couverte de neige pendant ce temps-là. Si la neige nous cause cette incommodité, elle nous rend d'un autre côté un grand service qui est qu'elle nous donne une facilité de tirer les bois des forêts, dont nous avons besoin pour les bâtiments, tant de terre que d'eau, pour autres choses. Nous tirons tout ce bois de la forêt, par le moyen de ces traînes dont j'ai parlé, avec grande facilité et bien plus commodément et à beaucoup moins de frais que si c'était en été par charrette.

" On ne compte proprement que deux saisons en Canada, car nous passons tout d'un coup d'un grand froid à un grand chaud, et d'un grand chaud à un grand froid ; c'est pourquoi on ne parle que par hiver et été. L'hiver commence incontinent après la Toussaint, c'est-à-dire les gelées, et quelques temps après les neiges viennent, qui demeurent sur la terre jusques environ le quinzième d'avril pour l'ordinaire, car quelquefois elles sant fondues plus tôt, quelquefois aussi plus tard ; mais d'ordinaire c'est dans le seizième que la terre se trouve libre et en état de pousser les plantes et d'être labourées. Dès le commencement de mai les chaleurs sont extrêmement grandes, et on ne dirait pas que nous sortons d'un grand hiver. Cela fait que tout avance et l'on voit en

moins de rien la terre parée d'un beau vert. Et en effet cela est admirable de voir que le blé qu'on sème dans la fin d'avril et jusqu'au vingtième de mai, s'y recueille dans le mois de septembre et est parfaitement beau et bon. Et ainsi toutes les autres choses avancent à proportion. Les choux pommés qui se sèment ici au commencement de mai, se replantent dans le vingt ou le vingt-quatrième de juin, se recueillent à la fin d'octobre et ont des pommes qui pèsent quinze à seize livres."

Pierre Boucher, qui fut durant soixante et dix ans un colon, un guerrier, puis un seigneur, un écrivain, un homme de conseil, et qui nous a laissé une brillante descendance, est le type accompli des anciens Canadiens. Il venait de Mortagne, dans la petite province du Perche. Toutes les qualités de notre race se retrouvent en lui : vigueur de corps, esprit souple et grande sagesse, bravoure indomptable, ardeur au travail, patriotisme éclairé et persistant — celui-là doit être imité de nos jours, car c'est en se conformant à sa manière d'agir que le Canada français a conquis une belle place dans l'histoire du monde.

CHAPITRE V

1660-1670. Changement du régime administratif de la colonie.

Ma santé allait décidemment mieux. J'en profitais pour écrire au nette les quatre chapitres que vous venez de lire. N'allez pas vous étonner qu'un malade s'impose une telle corvée, car ce n'en est pas une pour moi — c'est plutôt une distraction. Quand on a été dix ans reporter dans un grand journal, les petites écritures, comme celle-ci, ne nous pèsent pas au bout du doigt.

M. le curé tenait à avoir une réunion plénière. Il l'eut — et même davantage, car étaient arrivés de la ville deux personnages qui nous furent présentés : François Désaulniers, membre du comté et Arthur Brousseau, journaliste. Ils ne s'attendaient pas à prendre part à une conférence ou conversation sur l'histoire du Canada — et ils nous prièrent d'entamer le sujet sans retard.

Je prenais mon rôle de secrétaire au sérieux et, comme

nous n'avions jamais eu de président, je proposai d'accorder la parole à M. le curé.

— Comment ! à moi tout seul ?

— Nous vous interromperons, comme au parlement, dit M. Désaulniers.

— J'accepte et je vous dirai tout d'abord que, rendu à l'année 1660 où vous êtes restés l'autre jour, c'est le moment de parler du clergé puisque Mgr de Laval, vicaire apostolique, arriva ici en 1659, en attendant que le pays fut assez peuplé pour nommer un évêque. Avant cette date, les Pères Récollets, de 1615 à 1629, et les Pères Jésuites, de 1625 à 1629, puis de 1632 jusqu'à 1659, avaient desservi les paroisses commençantes et évangélisé les Sauvages. Les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice de Paris n'arrivèrent qu'en 1657, pour se fixer à Montréal. Voulez-vous savoir les noms de ces religieux ? J'en ai une liste tout préparée, la voici :

Récollets.—Denys Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron, le frère Pacifique Duplessis 1615, Paul Huet 1617, George Le Baillif 1620, Guillaume Galeran, Irenée Piat 1622, Nicolas Viel, Gabriel Sagard 1623, Jean-Joseph de la Roche-Daillon 1625, Joseph de la Vers 1628, Cosme de Mante fit un voyage d'Acadie à Québec en 1648, avec Gabriel De Jonville, aussi récollet. C'est en 1668 que cet ordre religieux revint s'établ[illegible] Canada,

Jésuites.—Ennemond Masse, Jean de Brébeuf, Charles Lalemant 1625, Philibert Noyrot, Anne de Noue 1626, Paul Le Jeune 1632, Antoine Daniel, Ambroise Davost 1633, Jacques Buteux, Charles Raymbaut 1634, Claude Quentin, Pierre Pijart, François Le Mercier, Charles Du Marché, Charles Garnier, Jean De Quen, André Richard 1635, Guillaume-Pierre Chastellain, Paul Ragueneau, George D'Endemare, Isaac Jogues 1636, Jacques de la Place, Claude Pijart 1637, François Dupéron, Simon Le Moine, Jérôme Lalemant 1638, Barthélémi Vimont, Jacques Burgum, Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, Joseph Poncet 1639, Joseph-Imbert Dupéron, René Ménard 1640, Claude Dablon, François-Joseph Bressany 1642, Martin de Lyonne, Noël Chabanel, Gabriel Druillètes, Léonard Garreau 1643, Adrien Daran, Amable de Frétat, Gabriel Lalemant 1646, Pierre Bailloquet, Jacques Bonin, Adrien Grelon 1647, Charles Albanel 1649, Hugues Pinet 1654, Jacques Fremin 1655, Claude-Jean Allouez 1658, François Boniface, Henri Nouvel 1662, Pierre Rafeix 1663, Louis Nicolas 1664, Claude Bardy, Thierry Beschefer 1665. Nous pourrions continuer, mais pour le moment cela suffira.

Sulpiciens.—Gabriel de Queylus, Dominique Galinier, Gabriel Souart, François d'Allet 1657, Jacques Lemaître

1659, Gilles Perrot 1663. La liste se continue jusqu'à nos jours.

Prêtres séculiers.—Jean Le Sueur de Saint-Sauveur 1634, Gilles Nicolet 1635, Antoine Fauls 1641, René Chartier 1643, Guillaume Vaillant 1645, Guillaume Vignal 1648, Albert De l'Isle 1651, Jean Le Bey 1656, Mgr de Laval, Charles De Lauzon-Charmy, Philippe Pelerin, Jean Torcapel, Henry de Bernières 1659, Thomas-Joseph Morel 1661, Jean Dudouyt 1662, Louis Ango des Maizerets 1663, Hugues Pommier 1664, Flavien de Saint-Pons, Jean-Baptiste Dubois d'Egryselle 1665.

Arrêtons-nous à 1665. C'est l'année où fut ordonné prêtre le premier Canadien jugé digne de ce grand honneur ; il était né à Québec et avait étudié au séminaire des Pères Jésuites. Son nom était Germain Morin, fils d'un charron.

Les Pères Jésuites avaient commencé, en 1636, des missions permanentes dans le Haut-Canada, principalement vers le lac Huron en descendant jusqu'à la rivière du Détroit. Les peuples de ces contrées parlaient la langue huronne-iroquoise. Les Iroquois qui habitaient à l'est du lac Ontario, depuis Buffalo jusqu'à Albany, commencèrent, dès 1636, une guerre terrible contre les tribus qui recevaient chez elles les missionnaires et qui,

chaque année, envoyaient aux Trois-Rivières par la rivière des Français, le lac Nipissing et la rivière des Algonquins (l'Ottawa) de nombreux canots chargés de pelleteries qu'ils échangeaient contre des ustensiles de fabrique européenne, tels que chaudières, couteaux, alènes, grattoirs etc.

Comme il n'arrivait pas de troupes de France pour protéger ces missions, elles furent toutes détruites par les Iroquois et les peuples du Haut-Canada massacrés en partie ; le reste prit la fuite dans toutes les directions, soit vers Québec, vers le nord du lac Hurons, au lac Michigan et aux Illinois. En 1650 tout le Haut-Canada appartenait ainsi aux Iroquois. Deux ans plus tard, les Algonquins de l'Ottawa étaient chassés à leur tour. Ensuite les bandes iroquoises se répandirent jusqu'au Saint-Maurice et au Saguenay, tuant ou chassant les nations qui recevaient les missionnaires ou qui trafiquaient avec les Français. Ce fut une époque remplie d'horreurs et de dangers.

En 1657 les Iroquois parurent tout à coup changer de sentiments. Ils acceptèrent quelques missionnaires, de ces mêmes Jésuites dont ils avaient fait périr les frères dans les plus affreux tourments. Leur but était d'endormir les Français par une fausse tranquillité, afin de mieux les surprendre. Ils allaient jusqu'à l'île

d'Orléans, près de Québec assommer les Hurons qui s'y étaient réfugiés, et on vit leurs guerriers dresser des embuscades jusqu'au saut Sainte-Marie et aux Illinois où un certain nombre de familles huronnes avaient fui.

Au bout de quelques mois, la mission chez les Iroquois fut abandonnée, et les missionnaires s'échappèrent comme par miracle, avec les Français qui les accompagnaient.

A la grande surprise de tout le monde, il arriva à Montréal l'été de 1659, trois ou quatre cents Outaouais du Wisconsin qui apportaient des masses de pelleteries et qui avaient repoussé les Iroquois partout sur leur trajet. Ce peuple avait appris des Hurons l'existence des Français sur le Saint-Laurent, et il venait faire amitié avec eux. C'est depuis ce temps que la rivière des Algonquins changea de nom et pris celui des Outaouais parce que ces braves Sauvages passaient par là pour venir jusqu'à nous. Les Anglais disent Ottawa. Il y a dans l'ancien pays de ce peuple une ville qui porte le nom d'Ottawa, comme celui de notre capitale fédérale.

Tout se paye avec les Iroquois. Lorsqu'ils virent que nous avions des alliés redoutables dans les Outaouais, et de plus que nous attendions des renforts de France (car Louis XIV et son ministre Mazarin sortaient vainqueurs d'une longue guerre contre l'Espagne) ces barbares résolurent d'anéantir tous nos établissements. Leur

plan fut adroitement conçu : quelques centaines d'hommes devaient aller faire la chasse sur l'Ottawa, depuis le Long Sault en remontant et, vers le 5 ou 6 mai 1660, lorsque le fleuve serait débarrassé des glaces, ils iraient attaquer Montréal par le nord tandis que cinq ou six cents autres Iroquois l'attaqueraient par le sud. Il n'y a pas à douter du succès de ce coup de main, s'il eut été exécuté. Après Montréal, la bourgade des Trois-Rivières était emportée, et ensuite le petit fort de Québec qui ne pouvait tenir longtemps.

Mais la Providence se servit d'un moyen inattendu et à la fois héroïque pour détourner la rage des Iroquois. Des chasseurs, probablement, avertirent les gens de Montréal de l'apparition des Iroquois dans la vallée de l'Ottawa. Chacun comprit que à la fonte des neiges, ces féroces coureurs des bois, descendraient la rivière. Un jeune officier, du nom de Adam Dollard des Ormeaux commandait alors la garnison de Montréal composée seulement de dix-sept hommes ; il se détermina d'aller au devant des Iroquois et partit malgré les conseils des principaux habitants de la place. Le premier mai, Dollard arrivait à Carillon, au pied des rapides, avec dix-sept Français, quarante Hurons et six Algonquins. Le lendemain on aperçut les Iroquois et la bataille commença immédiatement. Dollard s'était mis dans un

endroit entouré de pieux que des Algonquins avaient plantés pour se mettre à l'abri lorsqu'ils campaient en ce lieu, et il se défendit si raidement que les ennemis envoyèrent chercher la seconde moitié de leur armée qui se préparait à fondre sur Montréal. Le 10 mai, tous les Iroquois, au nombre de sept cents, étaient réunis autour de méchant fort de pieux où Dollard et ses compagnons chantaient des cantiques, tiraient des coups de fusils, adressaient des prières au ciel et se préparaient à la lutte suprême. Ce ne fut que le 27 mai que les Iroquois triomphèrent. Il ne resta pas un homme vivant de ceux qui défendaient le fort, excepté deux ou trois Hurons qui parvinrent à s'enfuir on ne sait comment.

La résistance de cette poignée de braves inspira aux Iroquois une crainte salutaire. Ils abandonnèrent le projet de conquête dont nous avons parlé — et la colonie toute entière fut sauvée, car en ce moment le roi de France prenait des mesures pour envoyer des troupes en Canada.

Et les missionnaires au milieu de tout cela ? Les missionnaires travaillaient partout où ils pouvaient pénétrer. Il n'y a pas de distance, ni de danger pour ces soldats de la religion. Ils se sacrifient pour la conversion des âmes. Le royaume de Dieu couvre toute la terre, aussi les semeurs de la parole divine vont

toujours, sans s'arrêter, sans craindre — et ils se jettent dans le martyre lorsque cela est nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre religieuse et civilisatrice.

Le cardinal Mazarin, premier ministre, étant mort au milieu de ses triomphes, laissait la France glorieuse au jeune roi Louis XIV et à Colbert, le plus grand ministre que nous avons eu. Colbert prit fait et cause pour le Canada. Dès 1663 il y expédia quelques troupes. En 1665 il nous envoya le régiment de Carignan, l'un des plus beaux et des plus méritants de toute l'armée française. Ceci changea comme par magie le sort des Canadiens. Nous nous trouvions forts tout à coup et maîtres dans notre pays. En même temps, le roi abolissait les Cent-Associés, prenait le Canada sous sa protection, nous envoyait l'intendant Talon, et créait le conseil Souverain de Québec, une sorte de parlement pour administrer la colonie. Bien entendu, les décisions de cette chambre devaient être approuvées par le roi entouré de ses ministres avant que de devenir loi, mais c'était un très grand point de gagné sur l'ancien régime des Cent-Associés.

Colbert envoya des experts pour examiner les mines dont il avait été parlé durant les années précédentes. Il s'occupa de faire étudier les ressources du pays en général. C'est par son influence que le code de lois

appelé la Coutume de Paris devint la seule loi du Canada, à la place de quatre ou cinq autres Coutumes qui avaient déjà été adoptées et qui ne pouvaient produire que de la confusion. Le gouverneur général était prié de seconder de tout son pouvoir les missionnaires et les découvreurs qui s'enfonçaient dans les contrées inconnues afin de répandre la morale chrétienne de nous procurer la connaissance des peuples lointains et compléter l'œuvre de Christophe Colomb, car on ne savait pas encore quelle était l'étendue de l'Amérique. De plus il envoya des commissaires pour visiter les bords du Saint-Laurent et le renseigner à leur retour en France sur tout ce qui concernait la situation. Une fois bien au courant de l'état des choses il nomma M. le marquis de Tracy vice-roi de la Nouvelle-France et ce fut le seul de nos vice-rois qui vint dans la colonie. A ce propos, laissez-moi vous lire la liste des gouverneurs du Canada durant le dix-septième siècle :

Samuel de Champlain..... 1608-1629
Le même..... 1633-1635
(1) Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort..... 1635-1636
Charles Huault de Montmagny..... 1636-1648
(1) Louis d'Ailleboust de Coulonge... 1648-1651
Jean de Lauson..... 1651-1656

(1) Charles de Lauson-Charny..... 1656-1657
(1) Louis d'Ailleboust de Coulonge..... 1657-1658
Pierre de Voyer vicomte d'Argenson.... 1658-1661
Pierre Dubois baron d'Avangour..... 1661-1663
Augustin de Saffray de Mesy..... 1663-1665
(1) Jacques Leneuf de la Poterie..... 1665-1665
Daniel de Rémy de Courcelles..... 1665-1672
Louis de Buade comte de Frontenac.... 1672-1682
Lefebvre de la Barre..... 1682-1685
Jacques-René de Brisay marquis de Denonville..... 1685-1689
Louis de Buade comte de Frontenac.... 1689-1698
Louis Hector de Callières..... 1698-1703

Ceux que je marque ainsi : (1) n'ont été que des administrateurs.

Les vice-rois, toujours choisis dans la haute noblesse, étaient comme des protecteurs du Canada. Alexandre de Prouville marquis de Tracy, nommé en 1663, arriva à Québec l'été de 1665, avec treize ou quatorze cents hommes du régiment de Carignan-Salières, et fit tout d'abord dévaster le pays des Iroquois. Combattre n'était pas possible puisque ces Sauvages s'enfuyaient à l'approche des troupes, alors il fut décidé de brûler leurs cantonnements, forts, magasins, etc. En 1670, la paix

était faite et une partie du régiment repassait en France avec Talon et Salières.

— Qu'allait faire Talon en France ? demanda notre ami Brousseau.

— Il allait solliciter des secours pour continuer l'œuvre qu'il avait si bien commencée. Lorsque le roi et Colbert apprirent de sa bouche qu'il y avait plus de six mille âmes dans la colonie (à part les Sauvages) et que la plupart s'adonnaient aux travaux des champs, on se félicita les uns les autres de ce succès.

— Talon avait pris la population à deux mille et l'avait rendue à six mille ? Comment cela ?

— Par le meilleur moyen du monde. Lui et Colbert s'étaient adressés aux évêques des districts agricoles du nord de la France pour induire des jeunes et honnêtes cultivateurs à aller s'établir en Canada. Le Conseil Souverain de Québec recevait ces ménages, les plaçait, les aidait et en faisait de vrais Canadiens. Lorsque des engagés des compagnies de commerce demandaient des terres, on les protégeait pareillement. Voilà un système paternel, n'est-ce pas ! Et plus d'Iroquois ! La tranquillité, bonne nourriture, bon logis, bons services religieux. Avec cela on faisait des Canadiens purs sang — rien des vilaines gens qui sortent des faubourgs des grandes ville, car ceux-là se faisaient fermer la porte

au nez. Ah ! c'étaient de fiers hommes que les Talon, Colbert, Courcelles, d'Ailleboust, Boucher, Le Gardeur, Bourdon, Chevalier de Lotbinière, d'Amours, d'Auteuil, etc., qui dirigeait cette émigration.

— Vous avez l'air de dire qu'il venait autant de femmes que d'hommes, fit observer le notaire Fortin.

— Mais oui, repondit M. le curé. Cependant, lorsque l'on accorda aux militaires la permission de sortir du régiment et de s'établir dans les concessions nouvelles, il y eut un comité spécial qui se chargea de faire venir des jeunes filles pour se marier avec ces colons, puisque d'après Mgr Labelle, pour faire une colonie il faut des colons et aussi des *colonnes*. Le roi consulta les dames qui dirigeaient les écoles et pensionnats des filles pauvres instruites et entretenues aux frais du gouvernement parce que leurs pères avaient servi dans l'armée, et on nous envoya un nombre suffisant de ces jeunes personnes, qui toutes ont fait honneur à notre société. Vous voyez si nos origines sont dignes de respect. Nous n'avons pas à rougir de nos ancêtres ; loin de là ; il n'y a jamais eu une colonie fondée aussi respectablement que la nôtre.

— Et que disait encore Talon ?

— Il disait : sire, un Canadien, à l'heure qu'il est, confectionne ses chaussures et tous ses autres vêtements. Il se passe des marchandises de l'Europe, sauf des outils

qu'il ne peut fabriquer, comme les haches, les marmites, etc., mais cela viendra. Savez-vous que j'ai établi des manufactures de bière même, vu que les Canadiens ne boivent pas de vin, étant sorti du nord de la France. On fait de très bonne bière à bon marché en ce pays-là. Enfin, tout prospère

M. le curé se mit à rire. Nous allons, dit-il goûter à la bière du sieur Talon. Et ce disant il nous invita à nous rafraîchir... avec modération !

— Vous avez assez parlé, je crois, pour ne pas vous refuser de vous mouiller la luette !

Comme on riait, et comme on jasait dans ces réunions ! J'en garderai le souvenir toute ma vie.

— Les Canadiens de 1670 devaient se trouver heureux.

— Sans doute. Mais ils travaillaient fort. Dans les commencements d'une colonie, l'on n'a rien pour rien. Ceux qui avaient des enfants pensaient à l'avenir de ceux-ci. D'autres qui n'en avaient pas allaient se marier. Aujourd'hui encore, c'est la même chose. Et puis, tenez ! on adore le sol que l'on a arrosé de ses sueurs.

— J'allais vous demander combien d'hommes le régiment nous a fournis.

— Je puis vous dire mieux que cela. Calculez : nous étions quatre mille âmes en 1666, six mille en 1668, sept

mille en 1673 ; c'est-à-dire que à l'arrivée du régiment nous formions mille familles, un peu moins plutôt que un peu plus. En 1668-1672 mille hommes quittèrent le régiment pour se faire cultivateurs ou artisans et se marier. A cette époque il vint de France bon nombre de colons qui se trouvent compris avec les anciens et avec les soldats devenus habitants dans le chiffre de sept mille que donne le recensement de 1673, soit si vous voulez treize ou quatorze cents familles dont les deux tiers sortaient du régiment de Carignan. Nous avons lieu d'être fiers de cette origine. Le Canadien est fils de soldat ; il l'a bien montré sous Frontenac, d'Iberville, Hertel, Boisbrillant, Montigny, Callières, Vaudreuil, La Durantaye, Niverville, Beaujeu, Coulon de Villiers, Dieskau, Montcalm, Lévis, Carleton, Prevost, Rolette, Salaberry, — pour ne mentionner qu'un petit nombre de nos principaux chefs de guerre durant deux siècles ronds.

— Nous en étions à dire que Talon donna au pays une immense poussée vers le progrès. Il s'occupa de toutes les questions qui pouvaient, une fois bien comprises, amener la prospérité et produire la force de la colonie. Sa position était exceptionnelle ici, il cumulait presque tous les pouvoirs, car il était pour opérer des réformes, et l'on sait qu'il y en avait un grand besoin !

— C'était un financier ?

— Oui, et autres choses encore. C'était un magistrat fils d'un magistrat de génie, de ces hommes qui font des lois justes que la malice ne peut guère ensuite employer pour faire du mal. Talon complétait Colbert.

— Parlez donc aujourd'hui de Colbert et de Talon devant notre population ! personne ne vous comprendra C'est étonnant de voir avec quelle facilité un peuple oublie les souvenirs de son passé, lorsqu'il n'a pas de livres pour les lui remettre constamment en mémoire. Tout Canadien-Français devrait lire l'histoire de son pays, de sa race, de sa paroisse même, si elle est écrite. Il y a un certain nombre de nos gens qui se donnent ce plaisir — car c'est une jouissance — cela date de peu d'années. Le patriotisme devrait nous porter à lire plus que nous ne le faisons généralement. Apprenons à connaître notre passé et à le faire comprendre aux autres nations, car nous n'avons rien à cacher et plus nous nous montrerons tels que nous avons été autrefois moins la malveillance nous cherchera noise. Notre passé est honorable. C'est un sujet d'orgueil pour chacun de nous. Ne permettons à personne, nulle part, en aucun lieu que ce soit, de jeter un blâme, fut-ce le plus léger, sur la race canadienne-française. Il ne s'agit pas de dire : "que ceux qui ne sont pas coupables nous

lancent la première pierre", car nous n'avons pas, comme la Madeleine, de faute à nous faire pardonner. Tout est pur dans nos origines et dans les actions de nos pères.

Nous oublions trop aisément et nos travaux et nos gloires. Les livres sont les seuls registres qui parlent à tous de l'histoire du passé. N'ayant pas de livres, nous ne savons pas d'où nous sortons, et par conséquent ce que nous devrions être. Mais, au moyen des livres, toute vérité historique se révèle — et alors un homme vaut un homme ! Le peuple qui ne lit pas est dans l'ombre. Les nations qui lisent sont en plein soleil. Plus que cela : un homme qui lit vaut mille hommes ; celui qui ne lit pas — pauvre homme !

J'en étais là de ma tirade lorsque l'horloge parla.

— Les choses sont réglées, dix heures sont sonnées, allons nous coucher, bonsoir l'assemblée, dit le père Bertrand.

— Chez moi, mercredi soir, dit le docteur Marsil, est-ce convenu ?

— Convenu, répondit M. le curé. Allons dormir, nous devons être fatigués, car, ce soir, nous avons fondé le Canada.

CHAPITRE VI

1672-1700. Développement de la colonie. Découvertes. Guerres.

Il était rayonnant le docteur Marsil lorsque ses invités arrivèrent le mercredi soir en compagnie du curé. Je n'ai jamais vu des gens si heureux de se retrouver ensemble que ce cercle des Neuf, maintenant composé de dix membres, ce qui faisait mentir son nom — et ce n'en était que plus drôle, pardine !

Le docteur ne nous fit pas attendre longtemps. Je vous avais promis du Frontenac, dit-il, eh bien ! en voici pour quelques minutes au moins. En arrivant au Canada, ce gouverneur entreprit trois grandes choses. 1° l'organisation de la milice, 2° étendre l'influence française sur les Sauvages, 3° découvrir le Mississipi, afin de dominer l'intérieur du continent.

Chaque paroisse fournit une compagnie de milice, commandée par un capitaine. Les exercices avaient lieu le dimanche et les jours de fête. De cette façon,

tous les hommes en état de porter les armes apprenaient le métier de soldat, sans sortir de chez eux. En peu de temps, les Canadiens devinrent de parfaits tireurs et ils l'ont prouvé plus tard dans les guerres si nombreuses de la colonie contre les Sauvages et contre les Anglais. Si nous étions restés à la simple vie des champs, éloignés de la connaissance de l'art militaire, nous eut-il été possible de résister, comme nous l'avons fait, aux troupes qui ont cherché si souvent à nous envahir ? Non, certainement. Voilà donc un côté du caractère de nos pères qui mérite d'être compris. Alors que nous n'étions que six mille âmes dans tout le pays, c'est-à-dire moins que la population de Sorel à présent, chaque homme était capable de se défendre militairement et de repousser l'ennemi. Mais on ne s'en tint pas à ces précautions ; l'esprit guerrier des Canadiens les porta à attaquer, et bientôt ils semèrent la terreur à l'étranger. Frontenac, soldat éprouvé, avait vite compris nos habitants. Il apprécia l'étoffe dont ils étaient faits — et on peut dire que c'était de l'étoffe du pays.

— Justement, riposta le notaire Fortin, d'où cela vient-il " l'étoffe du pays ?"

— Mon cher, les premiers Canadiens savaient tous tisser la laine, le lin et le chanvre. Talon encouragea ces industries et quand Frontenac arriva, nos femmes

savaient fabriquer la bure grise que nous appelons étoffe du pays parce que c'est de la laine prise sur nos moutons, filée dans nos demeures et tissé au métier parmi nous et de nos mains. Le capot des Canadiens, c'est le caban du marin, allongé et muni d'un capuchons, de plus la ceinture qui le tient fermé sur nos personnes est imitée de celle des Sauvages. Vous voyez donc que le capot canadien est tout à fait canadien, Ce fut l'uniforme de nos milices. L'hiver, les souliers mous aux pieds, le capot bien ceinturé, la tuque de laine sur la tête, des mitaines aux mains, les raquettes aux pieds, le fusil suspendu à l'épaule, nos miliciens s'en allaient faire des marches de quelques centaines milles et tombaient sur l'ennemi comme des guêpes sur le corps d'un pauvre homme.

— Vous avez parlé de l'influence française parmi les Sauvages du temps de Frontenac.

— Elle a été prépondérante. Les coureurs de bois, tels que Nicolas Perrot, Duluth et autres se répandaient au loin au milieu des peuples qui ne nous connaissaient que de nom et les engageaient à se rallier à la colonie française des bords du Saint-Laurent. Les missionnaires secondaient et même dévançaient souvent les laïques dans ces entreprises, car il ne faut pas se figurer que les Jésuites et les Récollets se bornaient à prêcher l'Evangile ;

ils étaient patriotes, ils travaillaient pour répandre le sentiment français à côté de la doctrine religieuse. Nous devons à ce clergé apostolique beaucoup plus que l'on ne pense. Sans les robes noires, la tâche de nos interprètes et de nos agents chez les Sauvages n'eut pas réussi de moitié. Rendons à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire au clergé dans le cas actuel.

— Je serais curieux, dit Octave Dionne, de m'expliquer pourquoi Frontenac donna l'ordre au Père Marquette et à Louis Jolliet d'aller découvrir le Mississipi. On connaissait donc ce fleuve puisqu'on le nommait par son nom ?

— Sans doute ! Il sort des territoires qui sont au sud du lac Supérieur et se dirige vers le sud directement. Il fallait descendre son cours, savoir où il allait et dresser la carte des contrées qu'il traverse. La découverte du Mississipi fut un événement de toute importance. Elle ouvrit à la civilisation française un pays grand comme l'Europe. Un grand commerce de fourrures nous récompensa tout d'abord de cette belle démarche. Par la suite, nous occupâmes le pays et les nations qui l'habitaient furent obligées de s'entendre avec nous. Ce ne sont pas là des bagatelles dans l'histoire du Canada, aussi devons-nous être fiers de ces découvertes et des avantages que nos pères en retirèrent.

— D'après ce que j'ai lu, le comte de Frontenac demeura ici de 1672 à 1682, dix ans, et repartit disgracié. C'est moi qui posait cette question parce que je ne m'expliquais pas trop bien les circonstances de ce rappel.

— Tenez, me répondit le juge de paix Gagnon, c'est simple comme bonjour, bien que les historiens mettent de la finesse dans tout cela. Frontenac ne s'entendait pas avec l'intendant Jacques Duchesneau et tous deux furent demandés en France. Le roi avait donné à l'intendant des pouvoirs très grands, si bien que le gouverneur ne savait plus qui était à la tête de la colonie. Ces deux personnages avaient fini par se créer des partisans. Il y avait lutte entre tout ce monde-là, ce qui n'avançait pas les affaires. De guerre lasse, Louis XIV rappela l'un et l'autre. Colbert mourait. Celui-là eut pu arranger les choses, mais quelle nation a jamais possédé un ministre capable de continuer l'œuvre de Colbert ! Nos beaux jours étaient finis, car M. de la Barre qui succéda à Frontenac était un faiseur d'embarras, et M. de Meulles qui remplaça Duchesneau ne savait que se faire valoir en méprisant les colons.

— Si le pays était tranquille le gouvernement devait marcher tout seul, observa le curé.

— Il marchait sans difficulté, en effet, mais M. de la Barre entreprit le commerce pour son compte et brouilla les affaires. Les Iroquois se montrèrent mécontents,

On les froissa de plus en plus et même le gouverneur s'en alla avec une armée pour les mettre à l'ordre. Jamais nous n'avions commis une faute aussi grave. Les Iroquois se moquèrent de nous et M. de la Barre s'en revint humilié, puis fut rappelé en France avec M. de Meulles, en 1685.

— J'aurais cru qu'il était facile d'écraser les Iroquois.

— Oui et non. Par une vigoureuse et rapide campagne, oui. Mais en y allant mollement, ce n'était pas possible. D'autant plus que les Anglais appuyaient les Cinq-Nations en leur fournissant des armes. Les Anglais désiraient pousser leur traite vers les grands lacs et jusqu'au centre du continent. Ils ne le pouvaient faire qu'en aidant les Iroquois dans leurs guerres contre les Français et les nations de l'ouest, comme les Illinois, par exemple.

— Alors c'était donc de la diplomatie, de la politique ?

— Oui, de la haute politique, que Frontenac comprenait mais que de la Barre ne concevait pas. Lorsque la faute fut commise, il n'y avait pas moyen de la réparer.

— Pourtant, si l'on eut ramené Frontenac...

— On ne le fit pas. Ce fut M. de Denonville qui vint. Un autre incapable, honnête homme qui ne se mêla pas de commencer pour son compte.

— Il a échoué, lui aussi ?

— Rondement, carrément, sur toute la ligne, en vraie

mazette ! Figurez-vous qu'il conduisit les troupes contre les Iroquois, et en route s'empara par tricherie de plusieurs chefs Iroquois et les envoya aux galères en France, au lieu de chercher à se concilier ce peuple. Il ravagea, il est vrai, un canton appartenant à ces Sauvages, mais son expédition n'eut pas l'effet extraordinaire qu'il en attendait. En se retirant, il laissa ses ennemis plus puissants que jamais et plus déterminés à se défendre que par le passé.

Le roi rappela ce gouverneur embarrassant. La situation en Europe devenait critique. Guillaume d'Orange prenait le trône d'Angleterre, ce qui amenait des hostilité avec la France, aussi la guerre se déclara-t-elle entre les deux couronnes et les colonies anglaises, nos voisines, se préparèrent à tomber sur nous, avec l'aide des Iroquois.

L'été de 1689 ces Sauvages débarquèrent de nuit sur l'île de Montréal et massacrèrent la moitié des habitants de Lachine.

— J'ai lu le récit de cet événement, dit Arthur Brousseau. Depuis 1689 jusqu'à 1698, les bandes Iroquoises ne cessèrent de ravager le Bas-Canada. Nous n'avions pas assez de troupes régulières pour les tenir en échec. Nos miliciens se défendaient dans leurs paroisses. Ce fut une époque de terreur, comme durant

les années 1640-1664. Les " temps héroïques " recommençaient. Nos ancêtres résistèrent avec vaillance.

— Vous pensez que les imprudences de MM. de la Barre et Denonville furent la cause de cette triste situation ?

— En partie. L'automne de 1689, lorsque M. de Frontenac revint, la guerre était partout. Son premier soin fut d'envoyer de bonnes paroles aux Sauvages de l'ouest, d'établir des patrouilles sur le Saint-Laurent et de préparer trois expéditions contre les colonies anglaises. Il réussit dans toutes ces entreprises.

— Ce qui n'empêcha pas que l'automne de 1690, l'amiral Phips ne mît le siège devant Québec.

— Mais il fut repoussé avec éclat ! Les Anglais avaient fait de grands préparatifs pour s'emparer de Québec, la clef du Canada. Frontenac les battit haut la main, ce qui éloigna le danger de la part des Anglais. Restaient les Iroquois. MM. de Frontenac et de Callières (gouverneur de Montréal) entreprirent de pacifier ces féroces et subtils ennemis. Ils y parvinrent après quelques années.

— C'est-à dire que les Iroquois, voyant que la paix était faite en Europe, en 1697, entre les souverains français et anglais, se décidèrent à déposer les armes.

— Et Frontenac, qui se mourait, remit à Callières

le soin de terminer ce long différend avec les Cinq-Nations. Admirez l'adresse de ces Sauvages : au commencement de la guerre entre Louis XIV et Guillaume d'Orange, ils avaient pris les armes, et lorsque l'Europe se trouva pacifiée, ils se montrèrent prêts à entrer en négociations pour arriver à une entente amicale.

Ici le docteur Marsil prit une pose solennelle et nous dit : " Chacun à son poste : nous allons saluer les braves d'autrefois. Un verre de bière, messieurs ?

— Nous en sommes ! Avec un morceau de pain et un grain de fromage. A présent, savez-vous que mercredi prochain, c'est le Mercredi des Cendres — nous ne pourrons pas nous réunir.

— La veille, par exemple.

— La veille ! mardi-gras.

— Bon ! Le surlendemain ? L'histoire du Canada est autant d'un jour que de l'autre.

— Vous avez raison, fit observer le curé : notre histoire est toujours à sa place. Mais comme vous le dites, il y a temps pour tout. Laissez passer le mardi gras, puis le Mercredi des Cendres et attendons le lundi suivant.

— Chez moi ! exclama le notaire Fortier.

— Chez vous, et que Dieu vous bénisse.

Université Canadienne

La gaîté des Canadiens sera toujours la même, si les Canadiens continuent à s'occuper de Dieu et à rester ce qu'ils sont.

Quelle belle race après tout ! Le Canadien est un brave chrétien. Cela rime : Canadien et chrétien. Il est jovial. Il est travailleur. Il est entreprenant. Il est courageux. Il est calme. Il est homme de parole. Il est fier de sa nombreuse famille. Il est maître dans son pays. Il se moque des petits sauteurs de comptoir. Il foule du pied une terre libre qui est la sienne. Que diantre voulez-vous de plus ? Je me fais gloire d'appartenir à cette race.

— Et d'Iberville ! dit le père Bertrand, qui m'écoutait.

— Ah ! c'est compris ; d'Ibervilie n'était pas un homme comme un autre : c'était un grand Canadien.

Dans son temps, d'Iberville faisait des miracles, à sa manière ; on a dit qu'il était sorcier, parce qu'il s'emparait des navires anglais en les abordant en simples canots d'écorce. Il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour battre les Anglais. D'Iberville fut un marin hors ligne. Il était né à Montréal ; sa famille demeurait à Longueuil. Son vrai nom était Lemoyne. Aucun Français n'a comme lui défendu les possessions de la France en Amérique. Il a pris et repris les forts

de la baie d'Hudson, a conquis Terreneuve, a couvert de ses armes les côtes d'Acadie, a voulu s'emparer de New-York (on l'en a empêché en France) a ravagé les Antilles anglaises, a découvert les bouches du Mississipi, a fondé la Louisiane, enfin, a été d'Iberville, le grand marin et l'un des trois ou quatre parmi les plus illustres des enfants du Canada.

— C'est du temps de Frontenac aussi que Cavelier de la Salle fit ses découvertes, dit l'un de nous.

— La Salle ! Quel type ! Il avait la rage de tout savoir. Sa fortune au jeu, que lui importait ! Il allait toujours. Tantôt attaquant le Mississipi par ses sources, tantôt par ses bouches, il voulait comprendre le mystère de notre Amérique du Nord. Jamais vous ne trouverez un homme aussi glorieusement embarqué dans des entreprises immenses qu'il conduisit mal, faute d'avoir le sens de l'administration. C'était un génie de découvreur. De fondateur, non. Sa fin malheureuse est comme le dénouement d'un drame sans issue. Il devait être assassiné ou mourir dans l'abandon. Le coup de fusil qui le tua retentit encore à nos oreilles, et c'est le glas funèbre d'un homme de haute valeur.

— J'ai sous les yeux la carte de la Nouvelle-France de M. Genest, nous dit Brousseau, le journaliste Je vois que dès l'epoque de 1695, il y avait des forts

français depuis le lac Ontario jusqu'aux Illinois. Cela devait amener à Québec un grand commerce de pelleterie, sans compter l'importante question de l'influence frrnçaise qui s'exerçait dans ces vastes territoires.

— Sans doute ! Nous étions alors les maîtres de l'Amérique du Nord et nous commercions avec les Antilles en sortant de Québec par le golfe Saint-Laurent. La construction des navires à Québec était déjà florissante. Il est vrai quu la France ne nous envoyait plus de colons, mais nous étions capables de nous suffire à nous-mêmes. L'habitant canadien s'habillait de pied en cap par ses seules ressources ; il avait de quoi manger plus qu'il ne lui en fallait — et du meilleur. Si Louis XIV n'avait pas toujours couru après les guerres en Europe et s'il eût cherché à développer ses possessions en Canada, un grand empire se serait formé ici, de manière à doubler le crédit de la France dans le monde. Talon, Colbert, Frontenac, de Callières, d'Iberville, étaient de cette opinion. C'étaient des hommes supérieurs. On ne les écouta pas.

Frontenac mourut en 1698. De Callières prit la direction de la colonie et pacifia tous les Sauvages ; il mourut en 1703. Louis XIV venait d'entrer dans une autre guerre qui dura jusqu'à 1713 ; deux ans plus tard

il mourait laissant la couronne à un enfant de cinq ans, Louis XV. M. de Vaudreuil, qui avait succédé à Callières tenta l'impossible pour le bien du pays ; la banqueroute du trésor français paralysa ses efforts. En 1713, Terreneuve et la Nouvelle-Ecosse (l'Acadie) étaient cédées à l'Angleterre. La décadence commençait.

— Pour terminer la soirée, dit le père Berlrand, je vais vous lire quelques passages de La Potherie qui visita le Canada en 1700.

— Nous vous écoutons.

" Les dames de Québec n'aiment pas tout à fait les manières des Montréalistes : les premières sont beaucoup sur la réserve, principalement les Conseillères. Ces états qui sont différents forment divers caractères d'esprit ; les Montréalistes ont à la vérité des dehors plus libres, mais comme elles ont plus de franchises, elles ont plus de bonne foi et sont très sages et très judicieuses.

" Quoique les Canadiennes soient en quelque façon d'un nouveau monde, leurs manières ne sont pas si bizarres ni si sauvages qu'on se l'imaginerait. Au contraire, ce sexe y est aussi poli qu'en aucun lieu du royaume. La marchande tient de la femme de qualité, et celle d'officier imite en tout le bon goût que l'on trouve en France. Il est difficile de trouver une plus grande union que celle qui est entre les femmes d'officiers.

" On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait un mélange de presque toutes les provinces, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix, et beaucoup de disposition à danser. Comme elles sont sages naturellement elles ne s'amusent guère à la bagatelle, mais quand elles entreprennent un amant il lui est difficile de n'en pas venir à l'hymenée.

" Le Canadien a d'assez bonnes qualités ; il aime la guerre plus que tout autre chose ; il est brave de sa personne ; il a de la disposition pour les arts et, pour peu qu'il soit instruit, il apprend aisément ce qu'on lui enseigne ; mais il est un peu vain et présomptueux ; il aime le bien, il le dépense assez mal à propos. Ceux que l'on appelle des coureurs de bois, qui allaient, il y a quelques années, en traite aux Outaouaks, dépensent fort vite ce qu'ils ont gagné en peu de temps, et rien ne leur coûte quand ils ont de quoi. Quand je blâme les Canadiens d'avoir trop d'attache au bien il est un peu excusable, car le pays de Canada n'est pas riche, chacun en cherche selon son industrie, et sans le commerce du castor la plus grande partie ne pourrait vivre du revenu de ses terres.

" Le temps de l'Avant se passe avec beaucoup de piété, On se donne, le premier jour de l'an, des marques

réciproques d'une amitié qui paraît si étroite que c'est à qui se préviendra. C'est un mouvement si grand des gens de pied et des carrioles, pendant huit jours, qu'il semble que tout est en trouble. On passe le reste du temps fort agréablement, jusqu'au carême. La joie et le plaisir y régnaient, il y a quelques années. On ne laisse pas de donner des repas magnifiques ; il y en a qui se font avec cérémonie et beaucoup de circonspection, où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prie un jour les femmes d'officiers avec leurs maris, les conseillers un autre, et la bourgeoisie y tient son rang. Les personnes du sexe de ce dernier état ont des manières bien différentes de celles de nos bourgeoises de Paris et de nos provinciales.

" Le carême est difficile à passer ; les mois de février et de mars étant la saison la plus rude de l'année ; le froid est pour lors excessif à Québec ; le temps néanmoins est beau et le ciel très pur ; l'hiver a cela de particulier qu'il y a très peu de brouillards, ce qui fait que l'on s'y porte bien. On se fait ici au froid comme à toutes choses, sans que l'on se charge trop de hardes ; les hommes sont, la plupart du temps, tout déboutonnés. Quand on ne voit qu'un ou deux pieds de neige sur terre on dit que l'hiver est très doux ; il y en a ordinairement cinq ou six, du moins dans les bois. Je ne vous

parle point de certains endroits où des tourbillons en assemblent une si grande quantité qu'on ne pourrait s'en tirer si on s'y engageait ; la chasse est alors plus abondante, on y prend plus de martes, de renards, et d'autres pelleteries. Il y neige au mois de mai. La longue durée de la neigé fait que l'on ne commence les semences du blé et des autres grains qu'au mois de mai : cela n'empêche pas que l'on ne fasse la récolte en août et septembre. Cette abondance de neige est comme un fumier qui engraisse et échauffe la terre.

" La neige, qui paraît à Québec dès le quinzième octobre, vient à force dans le mois de uovembre. Il n'y a pour lors plus de commerce et la plupart des boutiques sont fermées. On est donc chez soi comme dans une tannière, jusqu'à ce qu'il y ait beaucoup de neige sur la terre. Quand elle commence à s'endurcir on n'est plus si sédentaire : les carrioles commencent à rouler.

" Une carriole est une espèce de petit carrosse coupé par le milieu et posée au lieu de roues sur deux pièces de bois dont les bouts sont recourbés pour glisser plus aisément sur la neige et sur les glaces. Ces sortes de voitures sont très commodes ; on les embellit de peintures et d'armoiries ; il serait impossible d'aller autrement en carrosse à cause de la quantité de neige.

" Le commerce des marchandisas n'est pas extrême-

ment considérable ; il n'est bon qu'à de petits marchands forains qui apportent ou font venir tous les ans des marchandises de France pour sept ou huit mille francs. Quiconque en apporterait pour vingt mille francs aurait de la peine à faire la vente la même année. Il y a cependant quelques marchands particuliers qui ne laissent pas de faire un grand débit. On est beaucoup ménager, car on cherche le solide. Le vin et l'eau-de-vie se débitent avec plus de faculté que tout autre chose.

" Il se pourrait faire d'autres commerce, si l'on voulait s'y appliquer. On y ferait du gaudron en quantité. Le charbon de terre, le transport des planches de chêne, de sapin, des bois de charpente ; la pêche du saumon, de la morue et de l'anguille, avec la vente des farines, quand les années sont abondantes, auraient un grand cours aux îles de l'Amérique.

" Le grand commerce de toute la Nouvelle-France se fait dans la ville de Montréal, où abordent des nations de cinq à six cents lieues, que nous appelons nos alliés. Ils commencent à venir au mois de juin en grandes bandes. Les chefs de chaque nation vont d'abord saluer le gouverneur, à qui ils font présent de quelques pelleteries et le prient en même temps de ne pas souffrir qu'on leur vende trop cher les marchandises, quoiqu'il n'en soit pas le maître, puisque un chacun dispose du

sien comme il le juge à propos. Ils tiennent une foire sur le bord du fleuve, le long des palissades de la ville. Des sentinelles empêchent que l'on n'entre dans leurs cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourrait faire et pour leur donner la liberté d'aller et venir dans la ville, où toutes les boutiques leur sont ouvertes. C'est à qui fera valoir son talent. Les plus fortes amitiés ne laissent pas de se refroidir dans ces moments. Le mouvement tumultueux qui règne pour lors et l'envie que l'on a de faire son profit, dissipe cette ouverture de cœur, et à peine le fils reconnait quelquefois son père. L'un attend au passage un Sauvage qu'il voit chargé de castors, l'autre l'attire chez lui et compose du mieux qu'il peut. Celui-ci, qui est aussi raffiné que le Canadien sur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre. Ce commerce dure trois mois à plusieurs reprises. On y voit des peaux d'ours, de loups-cerviers, chats sauvages, pecans, martes, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentés, peaux de chevreuils, de cerfs, de squenontous et d'orignaux, vertes et passées, surtout du castor de toutes les espèces. On leur vend de la poudre, des balles, des capotes, des habits à la française chamarrés de dentelles d'or faux, qui leur donne une figure tout à fait grotesque, du vermillon, des chaudières, des marmites de fer et de cuivre, et toute sorte de quin-

caillerie. La ville ressemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous ces Sauvages qui se matachent plus que jamais, croyant par là se mettre sur leur propre D'ailleurs, les hurlements, le tintamarre, les querelles et les dissensions qui surviennent entre eux et nos Iroquois augmentent encore l'horreur de ces spectacles ; car, quelque précautions que l'on prenne pour empêcher les marchands de leur donner de l'eau-de-vie, il y a quantité de Sauvages qui sont ivres morts.

" Le temps où le commerce roule le plus à Québec est aux mois d'août, septembre et octobre, que les vaisseaux arrivent de France. Il se fait une foire dans la basse-ville ; toutes les boutiques et les magasins étalent leurs marchandises. Ce ne sont qu'empressements de part et d'autre pour se défaire de ses effets, et pour avoir bon marché. On y voit sur la fin d'octobre les habitants des campagnes, que l'on appellerait paysans en tout autre lieu que le Canada, qui viennent faire leurs emplettes. Chacun tâche de régler ses affaires avant la *partance* des vaisseaux, qui veulent profiter de la belle saison pour éviter un coup de vent de nord-est, qui vient quelques jours devant ou après la Toussaint. Lorsqu'ils diffèrent leur départ jusqu'au mois de novembre, ils courent risque de rencontrer des glaces dans le fleuve.

" La rade de Québec qui se trouve tout à coup sans

vaisseaux à la fin d'octobre, a quelque chose de triste. Tout est mort, pour ainsi dire, et nous sommes à peu près comme les fourmis, ne songeant plus qu'à faire nos provisions pour l'hiver, qui est fort long. On a la précaution, dès la fin de septembre, de saler des herbes pour le potage. On arrange les salades et les légumes dans les caves, qui sont comme autant de petits jardins potagers. On se munit, selon la portée de son ménage, de viande de boucherie, de volailles et de gibier, qui étant gelés se conservent tout l'hiver.

" Ce cap est rempli de diamants dans ses rochers ; il y en a d'assez beaux et, s'ils avaient la fermeté du vrai diamant, on s'y tromperait aisément."

— Voilà pourquoi sans doute on dit " le cap Diamant " en parlant du rocher de Québec ?

— Mais oui. Champlain mentionne ces diamants. D'ailleurs ils ne valent rien.

— Là-dessus, allons nous coucher, et comme mercredi prochain sera le Mercredi des Cendres, ajournons au lundi suivant.

— Ajournons. Bonsoir la compagnie.

CHAPITRE VII

1534-1880. Calendrier historique.

Le Mercredi des Cendres au soir, il me vint l'idée d'écrire un chapitre à moi seul ; je vous le donne tel qu'il est, pensant que le lecteur ne sera pas fâché de recourir, de temps à autre, à la liste que j'ai préparée et et que voici :

1492. Chistophe Colomb découvre l'Amérique.

1497. Jean Cabot découvre le Labrador.

1500. Cortereal découvre Terreneuve.

1525. Jean Verazani découvre les côtes de l'Acadie et du Maine et leur impose le nom de Nouvelle-France.

1534. Jacques Cartier visite le détroit de Belle Ile, les îles de la Madeleine, la baie des Chaleurs et Gaspé.

1535. Le même découvre le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

1600. Quelques Français hivernent à Tadoussac et y périssent tous.

1603. Premier voyage de Samuel de Champlain en Canada ; il se rend jusqu'à Montréal.

1604. De Monts et Champlain fondent un poste en Acadie.

1608. Champlain hiverne à Québec et y fonde un poste.

1609. Champlain découvre le lac qui porte son nom et y bat les Iroquois.

1610. Champlain bat les Iroquois près de Sorel. Le roi Henri IV est assassiné.

1611. Nicolas Du Vignau se rend à l'île des Allumettes.

1612. Champlain nommé gouverneur.

1613. Champlain remonte l'Ottawa jusqu'à l'île des Allumettes. Saint-Jean de Terreneuve est fondé. Le poste de l'Acadie est détruit.

1615. Champlain va à la baie Georgienne, au lac Simcœ, traverse le lac Ontario et attaque les Iroquois. Arrivée des Pères Récollets en Canada.

1623. Fondation du fort Orange (Albany.)

1624. Paix générale entre les Sauvages et les Français.

1625. Fondation de New-Amsterdam (New-York.)

1627. Compagnie des Cent-Associés établie. Guerre entre la France et l'Angleterre.

1628. Port-Royal, en Acadie, est pris par les Anglais.

Destruction des navires des Cent-Associés dans le golfe St-Laurent.

1629. La paix est signée entre la France et l'Angleterre. Les Anglais prennent Québec. Les Français prennent le fort anglais du cap Breton. Kirke bat De Caen devant la Malbaie.

1630. Fondation de Boston. Charles Latour défait son père en Acadie.

1632. Les Français rentrent en possession de Québec.

1633. Les Iroquois nous font la guerre. Champlain revient de France.

1634. Jean Nicolet découvre le Michigan. La ville des Trois-Rivières est fondée.

1635. Décès de Champlain. Fondation du collège des Jésuites à Québec.

1636. De Montmagny gouverneur.

1639. Fondation des Ursulines de Québec et de l'Hotel-Dieu de la même ville.

1640. Découverte du lac Erié.

1642, Le fort Richelieu construit, où est Sorel à présent. Mantréal est fondée la même année.

1645. Fin de la guerre des Iroquois.

1647. Le fort Richelieu (Sorel) abandonné par les Français et brûlé par les Iroquois.

1647. Découverte du lac St-Jean.

1648. D'Ailleboust gouverneur.

1648-50. Les Iroquois chassent les Hurons et les Algonquins du Haut-Canada et de la vallée de l'Ottawa.

1651. Lauzon gouverneur.

1653. La Congrégation de Notre-Dame de Montréal est établie.

1656. Massacre des Hurons à l'île d'Orléans.

1656. Lauzon fils gouverneur.

1657. D'Ailleboust gouverneur.

1658. D'Argenson gouverneur.

1659. La France sort victorieuse des guerres commencée quarante ans auparavant.

1660. Découverte du lac Supérieur.

1661. D'Avaugour gouverneur.

1663. Création du Conseil Souverain de Québec pour gouverner la Nouvelle-France. M. de Mézy gouverneur. Fondation du séminaire de Québec. Grands tremblements de terre.

1664. La compagnie des Indes remplace les Cent-Associés. Le Canada produit plus de blé qu'il n'en a besoin.

1665. Arrivée du régiment de Carignan. Courcelles gouverneur. Fondation de Sorel Construction du fort Chambly. On fait la guerre aux Iroquois dans leur pays. Une trentaine de chevaux arrivent de France.

1666. L'intendant Talon exporte aux Antilles des pois, des planches, du poisson du Canada ; il encourage la manufacture des toiles et des cordages, aussi la culture du chanvre et du lin.

1666-67. La France et l'Angleterre sont en guerre.

1667. L'Angleterre signe la paix de Bréda qui rend l'Acadie à la France. Les habitants du Canada possèdent plus de 3 mille bêtes à cornes.

1668. Les Iroquois demandent et obtiennent la paix.

Fondation du petit séminaire de Québec.

1669. Les Pères Jésuites fondent la mission du saut Ste-Marie. L'année suivante, tous les Sauvages de l'ouest s'y rendent et promettent fidélité à la France.

1670. De 1665 à 1672 grand nombre de nouveaux colons arrivent de France.

1672. Frontenac gouverneur.

1673. La population du Canada est de 7 mille âmes.

Le fort Frontenac érigé à Cataracoui, où est à présent Kingston. Découverte du Mississipi.

1675. La compagnie des Indes se retire du Canada ; le roi prend la direction de la colonie et la garde jusqu'à 1760.

1677. Fondation du séminairé de St-Sulpice à Montréal

1679. Nos habitants ont 22 mille arpents en culture, 145 chevaux, 7 mille bêtes à cornes, 700 moutons. Population 9 mille 400 âmes.

1680. La population du Canada est de 10 mille âmes.

1681. Fondation du couvent des Récollets à Québec.

1682. La Barre gouverneur.

1684. Expédition contre les Iroquois ; peu de succès. On batit un fort au lac Nipigon, au nord du lac Supérieur.

1685. Denonville gouverneur. Les Canadiens prennent les forts anglais de la baie d'Hudson, sous les ordres du chevalier de Troyes et du fameux d'Iberville.

1686. On bâtit un fort au Détroit.

1687. Guerre des Iroquois ; assez de succès.

1688. Mgr de St-Valier succède à Mgr de Laval. La récolte donne 100 mille minots de blé et 28 mille d'autres grains. Il y a 218 chevaux, 8 mille bêtes à cornes, onze cents moutons, 4 mille cochons et 29 mille arpents en culture. Population : 11 mille 500 âmes.

1689. Massacre de Lachine. Les Iroquois battus au lac des Deux-Montagnes. Frontenac gouverneur.

1690. Frontenac envoye avec succès trois détachements de milices contre les colonies anglaises. Les Anglais sont repoussés de Québec.

1691. Défaite de Schuyler à Laprairie. Guerre des Iroquois.

1693. Fondation de l'hôpital général de Québec.

1694. Fondation de l'hôpital général de Montréal.

1695. Les Iroquois battus à Boucherville.

1696. D'Iberville conquiert la baie d'Hudson, l'île de Terreneuve et une partie du Maine.

1697. Fondation des Ursulines des Trois-Rivières. Paix de Ryswick entre l'Angleterre et la France.

1698. Callières gouverneur.

1701. Paix générale avec les Iroquois, faite à Montréal. Fondation du Détroit.

1702. La France fait la guerre à l'Espagne et à l'Angleterre.

1703. La picotte enlève un quart de la population de la ville de Québec. Vaudreuil gouverneur.

1704. Mgr de St-Vallier est pris en mer par les Anglais et n'est libéré que en 1709.

1710. Les Anglais prennent Port-Royal, en Acadie.

1711. La flotte anglaise périt sur l'île aux Œufs. Le fort Chambly commencé en 1709 est achevé en pierre.

1713. Paix d'Utrecht qui cède à l'Angleterre la baie d'Hudson, Terreneuve et l'Acadie. Louisbourg fondé par les Français.

1715. Mort du roi Louis XIV.

1716. Découverte de la plante appelée ginseng. On en fit bientôt un grand commerce.

1717. Fondation de la Nouvelle-Orléans.

1719. La population du Canada est de 22 mille âmes, il y a 63 mille arpents de terre en culture, 8 mille en

paturage, on récolte 234 mille minots de blé, 50 mille d'avoine, 53 mille minots d'autre grains, 46 mille livres de lin, 5 mille livres de chanvre ; il y a 4 mille chevaux, 1800 bêtes à cornes, 8 mille moutons et 14 mille cochons.

1720. On fortifie Québec en y dépensant plusieurs millions de francs.

1721. Premières postes aux lettres entre Québec et Montréal, par la rive nord.

1725. Naufrage du *Chameau*, et grandes pertes qui en résultent pour la colonie.

1726. Beauharnois gouverneur.

1729. La picotte ravage tout le Canada. Disette générale dans le pays. On mange des patates pour la première fois et cela faute de mieux. Guerre des Outagamis ou Renards, peuple du Michigan.

1731. La Vérendrye part pour le Nord-Ouest.

1732. Inondations des rivières et du fleuve ; tremblements de terre.

1734. La population est de 37 mille âmes ; on récolte 3 mille 500 minots d'orge ; 5 mille de blé-d'Inde ; 63 mille de pois et 700 mille minots de blé.

1736. Les Sioux massacrent le Père Arnaud, un fils de La Vérendrye et vingt Canadiens, sur une île du lac des Bois.

1737. Le roi achète les forges St-Maurice. La Vé-

rendrye fonde le fort la Reine ou fort Rouge, plus tard appelé fort Garry, à présent Winnipeg.

1743. Découverte des Montagnes-Rocheuses.

1744. La population est de 50 mille âmes. La France déclare la guerre à l'Angleterre.

1747. La Galissonnière gouverneur. Fondation des Sœurs-Grises de Montréal. Les Anglais prennent Louisbourg, île du cap Breton. Défaite des Anglais à la Grande-Prée, en Acadie.

1748. Traité d'Aix-la Chapelle, qui pacifie l'Europe, et rend le cap Breton à la France. Fondation de la Présentation, aujourd'hui Ogdensburg.

1749. Fondation de Halifax par les Anglais. Le fort Rouillé est établi à Toronto par les Français. La Jonquière gouverneur du Canada.

1752. Duquesne gouverneur.

1754. Les miliciens de la Virginie tirent sur un parti de Français, à la rivière Ohio ; c'est le début de la guerre de Sept Ans. Peu après, les Canadiens battent les miliciens en question.

1755. Vaudreuil gouverneur. Bataille de la Monongahela gagnée par les Canadiens. Bataille du lac Saint-Sacrement gagnée par les Anglais. Dispersion des Acadiens.

1756. Oswego pris par les Canadiens.

1757. Le fort William-Henry pris par les Canadiens.

1758. Bataille de Carillon gagnée par les Canndiens. Le fort Frontenac pris par les Anglais, ainsi que le fort Duquesne. Louisbourg pris par les Anglais.

1759. Les Anglais prennent le fort Niagara et gagnent la bataille des plaines d'Abraham, près la ville de Québec, qui se rend à eux.

1760. La bataille de Sainte-Foye est gagnée par les Canadiens ; la flotte anglaise remonte jusqu'à Montréal. Les troupes françaises retournent en France. Amherst gouverneur du Canada se fait remplacer par Murray, lequel fut nommé en titre quatre ans plus tard.

1762. Saint-Jean de Terreneuve est pris par les Français et repris par les Anglais.

1763. Le chef Outaouais Pontiac assiège le Détroit contre les Anglais, sans pouvoir s'en emparer. Guerre générale dans le sud-ouest. La paix est signée entre les couronnes.

1764. Fondation de Saint-Louis sur le Mississipi.

1766. Paix avec Pontiac.

1768. Carleton gouverneur.

1773. Commencement de la révolution américaine.

1774. Acte dit de Québec, pour améliorer le gouvernement du Bas-Canada ; en 1775 création d'un conseil de seigneurs et autres pour aviser le gouverneur-général.

1775. Les Américains prennent le fort Chambly, Montréal, et leur armée descend assiéger Québec.

1776. Les Américains sont défaits à Québec, Trois-Rivières, Vaudreuil, les Cèdres et au lac Champlain.

1777. Les Anglais battent les Américains à Ticondéroga et à plusieurs endroits des frontières.

1778. Haldimand gouverneur.

1779. *Tant pis, tant mieux*, premier journal satirique publié en Canada.

1883. L'indépendance des Etats-Unis est reconnue par l'Angleterre. Kingston fondé.

1784. Formation de la province du Nouveau-Brunswick. Arrivée de nombreuses familles anglaises qui sortent des Etats-Unis. Fondation de la compagnie du Nord-Ouest.

1786. Carleton (lord Dorchester) gouverneur.

1789. La révolution française éclate à Paris par la prise de la Bastille.

1790. Vancouver découvre l'île Vancouver.

1791. Constitutions politiques accordées séparément au Bas et au Haut Canadas ; les Chambres siègent en 1792.

1793. Fondation de York, à présent Toronto. Mackenzie traverse les Montagnes-Rocheuses.

1796. Prescott gouverneur.

1800. Fondation de Hull. Fondation de Sherbrooke.

1806. Fondation du *Canadien* premier journal politique publié en langue française dans ce pays.

1807. Craig gouverneur.

1809. Navigation à vapeur sur le St-Laurent.

1812. Prevost gouverneur.

1812-15. Cette célèbre guerre est bien connue ; j'en ai parlé dans ce volume.

1816. Sherbrooke gouverneur.

1817. Fondation de la ville d'Ottawa.

1818. Richmond gouverneur.

1820. Dalhousie gouverneur.

1825. Décès de Mgr Plessis.

1826. Fondation de London, Haut Canada.

1831. Aylmer gouverneur.

1832. L'esclavage des Nègres et des Panis est abolie en Canada.

1833. Le bateau à vapeur *Royal William*, parti de Québec, est le premier qui traverse l'Atlantique à la vapeur.

1834. Les 92 Résolutions devant l'Assemblée Législative.

1835. Gosford gouverneur.

1836. Montréal érigé en évêché.

1837-38. Nous avons parlé des troubles de cette époque.

1838. Durham gouverneur.

1839. La province est gouvernée par le Conseil Spécial. Colborne gouverneur.

1840. Thompson gouverneur.

1841. Constitution politique qui unit le Haut et le Bas-Canada en une seule province.

1842. Bagot gouverneur. Traité dit d'Ashburton qui délimite la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

1843. Metcalfe gouverneur. Fondation de Victoria, dans la Colombie anglaise.

1845. Les deux grands incendies de Québec.

1846. Cathcart gouverneur.

1847. Ottawa érigé en évêché. Elgin gouverneur.

1848. A cette date commence véritablement l'exercice du gouvernement responsable, c'est-à-dire que, au lieu du gouverneur et de son groupe, ce sont les ministres élus par le pleuple qui décident de tout et en sont responsables.

1849. Troubles à l'occasion du bill qui indemnise ceux qui ont souffert des pertes durant les troubles de 1837-38 Les émeutiers brûlent le parlement à Montréal.

1851. Grand incendie de Montréal.

1852. Trois-Rivières et St-Hyacinthe érigés en évêchés.

1854. Règlement de la tenure seigneuriale. Traité de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis. Head gouverneur.

1861. Monck gouverneur. On craint la guerre parce que les Américains maltraitent un envoyé anglais, passager du navire *Trent*.

1864. *Raid* (1) de St-Alban, ou vol de banque au Vermont par des Américains sortis du Canada.

1865-66. Incursions des Féniens sur nos frontières.

1866. Le Code Civil du Bas-Canada entre en vigueur.

1867. Confédération des province du Haut et Bas-Canada, Nouvelle Ecosse et Nouveau-Brunswick.

1869. Young gouverneur.

1870. Troubles de la Rivière-Rouge. La province de Manitoba est formée et elle entre dans la confédération.

1871. La Colombie anglaise entre dans la Confédération.

1872. Dufferin gouverneur.

1873. L'île du Prince-Edouard entre dans la Confédération.

1874. Sherbrooke érigé en évêché.

(1) Le mot raid était français autrefois.

1876. La cour Suprême est établie.

1878. Lorne gouverneur.

1880. A part Terreneuve, tous les territoires britanniques qui nous avoisinent, entrent dans la Confédération.

1882. Une partie du Nord-Ouest est divisée en territoires pour les fins d'administration.

1883. Lord Landsdowne gouverneur.

1885. Révolte de la Saskatchewan.

1888. Lord Stanley gouverneur.

Comme ce livre n'est nullement écrit pour ceux qui se prétendent savants, j'ai hésité à y insérer une liste de dates historiques, mais j'ai fini par céder à la tentation en songeant que, même les savants, n'ont pas toujours ces dates sous la main et que, à plus forte raison tous les lecteurs ne les ont pas. A tous moments je consulte cette liste pour me rendre compte des événements de l'histoire.

CHAPITRE VIII

De tout un peu.

Le 18 février, deuxième semaine du carême, nous étions réunis chez le docteur Marsil. On parlait beaucoup de la grippe en ce moment. Le docteur nous dit que cette affection avait plus d'une fois exercé ses ravages en Canada, depuis l'origine de la colonie : on l'appelait "la maladie courante," à peu près comme on dirait le rhume ou la pituite. Les Sauvages en mouraient drus comme mouches, et ils disaient que les Français leur avaient jetté un sort pour les faire périr de cette façon.

— Ah ça, dites donc, puisque vous parlez des Sauvages, quelle idée avaient-ils de la création du monde et de la source des choses ?

— Je vais vous le dire. D'après les nations des grands lacs le maître du ciel fut Michapous, le Grand

Liévre, qui créa le firmament, puis les animaux auquel il donna temporairement pour demeure des pièces de bois flottant sur la mer universelle. Il n'est pas dit d'où provenait ce bois. Par la suite, le même esprit forma un cageu de ces pièces isolées et alla vivre au milieu de sa création. Puis il désira étendre le dômaine des animaux et demanda à Michipisi, le dieu de l'océan, un peu de terre pour former un pays stable et vaste, susceptible même de s'agrandir, en cas de besoin. Le dieu refusa. Il y eut conseil parmi les animaux, qui décidèrent d'envoyer le castor à la recherche de la précieuse substance. Le castor plongea résolûment et revint à demi mort, sans avoir rencontré ni sable, ni terre meuble. La loutre se dévoua après lui ; elle demeura un jour entier sous les eaux et revint les pattes en l'air, n'ayant rien trouvé. On eut recours au rat musqué qui resta un jour et une nuit sous les ondes et reparut ayant une de ses pattes fermée, mais paraissant avoir cessé de vivre. Entre les doigts de cette patte on découvrit quelques grains de sable que Michapous dispersa sur le cajeu et il les fit grossir de telle sorte qu'ils furent convertis en une grosse montagne. Ce n'était pas suffisant. Le renard reçut ordre de tourner autour de cette montagne et se mit à trotter en conséquence ; plus il allait plus la terre se développait, mais sa gourmandise lui fit faire une

réflexion : " Si l'espace est trop grand, j'aurai de la misère à continuer mes chasses, et si mes chasses deviennent difficiles je périrai de faim." Il retourna donc à Michapous et lui dit que le monde était assez grand comme cela pour placer et nourrir tous les animaux. Sans se laisser convaincre Michapous visita le travail accompli et, l'ayant trouvé trop restreint, il se mit à tourner autour lui même pour l'amener aux dimensions requises par les besoins de sa création. A l'heure où nous sommes il n'a pas fini son œuvre et tourne toujours, comme marche le Juif-Errant.

Les animaux vivaient en bonne intelligence du temps où Michapous demeuraient avec eux. Après qu'il eut entrepris de compléter l'ensemble et la forme de la terre la discorde se mit dans tous les rangs et les plus forts dévorèrent les plus faibles. Ils s'écartèrent donc par race et multiplièrent infiniment. C'est alors que Michapous reparut au milieu d'eux, très surpris de les trouver en guerre les uns contre les autres. Cela lui déplut. Il inventa des maladies pour punir les animaux de leur mauvais comportement, ce qui ne les corrigea nullement. Déterminé à sévir, il résolut de créer l'homme.

La mortalité qui décimait les animaux ayant amoncelé de nombreux cadavres, Michapous utilisa ceux-ci pour former la race humaine, et le langage des diverses

peuples se ressentit des différentes origines puisées dans cette source. Les hommes, voyant la quantité d'animaux dont la terre était remplie, crurent qu'ils étaient là pour leur usage ; ils inventèrent des arcs et des flèches dont ils se servirent pour les abattre afin de les manger. Ce que Michapous réservait aux hommes après cela était la surprise de leur procurer une femme. Il fallait aller chez lui en demander, et il leur en donnait, accompagnant son cadeau de sages conseils. Lorsqu'il les vit prospérer, il leur donna la promesse d'une autre existence, après la mort, disant que, au lieu de ce monde misérable, les bons seraient estimés et jouiraient de tous les plaisirs d'après le mérite de leurs vertus réciproques.

Les animaux comprirent qu'ils n'avaient plus qu'à se cacher et à se défendre contre ces nouveaux maîtres imposés par Michapous.

Un jour les hommes se prirent de querelle à la chasse. Ce fut le commencement de la guerre qui dure encore à présent.

— Ce n'est pas de la force de Moïse, le législateur des Hébreux.

— Ces pauvres peuples sont restés à l'état d'enfance, c'est pourquoi nous devons avoir pitié d'eux. Le gouvernement français, inspiré par les Jésuites, les a toujours traités avec douceur, à cause de cela, c'est ce

qui fait honneur à notre race. Les Américains, au contraire, les ont maltraités comme des êtres qu'il faut détruire. Le beau rôle, dans toute cette affaire appartient à la religion catholique et à l'élément français.

— Avez-vous vu dans les archives du Canada, publiées récemment, les lettres de La Vérendrye le découvreur et fondateur du Nord-Ouest ?

— J'ai lu tout cela. La Vérendrye était né parmi nous ; il avait servi dans l'armée française en Europe et s'y était distingué. Couvert de blessures, il revint ici et fut envoyé au lac Nipigon, au nord du lac Supérieur. C'est de ce poste qu'il connut l'existence des terres du Nord-Ouest. On lui donna la permission de se rendre dans ces contrées, à ses propres frais, et il partit, en 1731 pour ces longs voyages qui devaient durer une quinzaine d'années et le conduire au pied des Montagnes-Rocheuses. Ses découvertes l'ont rendu célèbre. Il a fait plus que la plupart des hommes auxquels on a élevé des statues dans nos villes et il est mort ruiné. C'est une de nos gloires les plus pures.

— Que se passait-il en Canada, durant la découverte du Nord-Ouest ?

— Peu de choses intéressantes. Nous nous développions par nous-mêmes, sans secours de la France. Les colonies anglaises nous faisaient la guerre, ici et là. Nos

milices allaient les attaquer avec succès toujours, car les Canadiens savaient se faire redouter, si peu nombreux qu'ils fussent. La guerre qui devait aboutir à la prise du pays commença vers 1749 pour finir en 1760. C'est en 1754 que la France nous envoya des troupes pour soutenir la lutte, mais elle eut beau renouveler ces envois, confier à Montcalm le commandement de l'armée, nous étions trop peu nombreux pour résister victorieusement à un ennemi qui avait juré de nous conquérir et qui en prenait les moyens. Il y avait soixante mille soldats dans l'armée anglaise et soixante mille âmes en Canada, en comptant hommes, femmes et enfants — puis notre manque de provisions, de munitions, de tout enfin ! Je ne vous parlerai ni de nos victoires ni de nos défaites. Le cœur saigne en songeant à cela.

Le 18 septembre 1760 fut signée la capitulation de Montréal. En février 1763, le traité de Paris livrait le Canada à l'Angleterre.

Nous étions tous tristes en écoutant ces paroles du père Bertrand.

— Les Anglais, demanda Léon Bédard, ont-ils maltraité les Canadiens après cela ?

— Pas précisément. Il n'y avait parmi nous que les troupes des garnisons et quelques marchands. Il s'écoula trente ans avant que de voir arriver des cultivateurs

anglais. Le gouvernement continuait l'ancien régime, à peu près, en attendant l'occasion d'opérer des changements. Lorsque les colonies anglaises se révoltèrent, en 1773, leur premier projet fut d'envahir le Canada. En 1775, Montgomery alla mettre le siège devant Québec, mais les Canadiens le repoussèrent. C'est alors que George III permit la formation d'un Conseil pour servir d'aviseur au gouverneur Carleton, et on appela un certain nombre de Canadiens influents à faire partie de cette Chambre. Jusqu'à 1783 la guerre de l'Indépendance Américaine nous tint en alerte. Après cela, les Canadiens demandèrent un parlement élu par le vote populaire. La première chambre de ce genre s'assembla à Québec en 1792. Nous avions des hommes de première marque parmi nos membres. Ils firent noblement leur devoir. Panet, Lotbinière, Papineau, entre autres nous rendirent alors des services signalés. La langue française était presque la seule parlée dans l'Assemblée Législative, quoiqu'elle ne fut pas autorisée par la constitution de 1791 ; le fait est que la première lois qui reconnaît notre langue ne reçut l'approbation de la Reine que en 1848, et la seconde fois, en 1867 à la confédération.

— Ce soir nous marchons à grandes enjambées. En moins de trois-quarts d'heure nous avons parcouru plus d'un siècle.

— Parcouru, mais pas examiné car il faudrait plusieurs veillées pour entrer dans les détails du dix-huitième siècle. Ainsi la question financière, pour ne mentionner que ce point, demanderait des discours à la brasse — comme un jour d'élection.

— Je connais cela. Depuis 1680 jusqu'à 1715, les gouverneurs et intendants ne dépensèrent aucune monnaie d'or ou d'argent dans le pays : ils payaient en billets ou cartes toutes les dépenses de l'administration, de sorte que les cultivateurs, par exemple, étaient obligés d'acheter chez les marchands les outils et autres articles de première nécessité, en payant avec ces cartons. Le marchand vendait plus cher que le prix du commerce parce qu'il était obligé de porter ces cartons chaque automne à l'intendant qui lui donnait en échange un bon appelé " ordonnance " payable en France par le trésorier de la marine ; très souvent ces bons restaient à La Rochelle ou à Paris deux ou trois années avant que le trésor put en délivrer le montant. Cet argent restait entre les mains des marchands en gros de France pour payer les marchandises envoyées aux marchands détailleurs du Canada. A présent, comprenons bien ce qui arriva lorsque Louis XIV mourut, en 1715, n'ayant plus un sou dans ses coffres. Les *bons* du Canada ne furent plus bons qu'à construire des châteaux de cartes, de vrais châteaux en Espagne.

— Banqueroute, camarades ! La même chose arriva en 1763 lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre. Si nos pères n'avaient pas été des cultivateurs en très grande majorité, ils seraient morts de faim ou auraient quitté le pays. Mais un habitant trouve toujours moyen de s'arracher de la misère ; il n'y a pas d'autres classes dans la société en général qui jouissent de cet avantage, hormis les chasseurs de profession, mais ils sont loin en arrière de l'habitants pour mille choses !

— Je me demande, dit Eustache Lambert, si vraiment nos cultivateurs amélioraient leur siatution vers ce temps-là ?

— Vous voulez dire à la mort de Louis XIV, en 1715 ?

— Oui, à peu près.

— La guerre qui se termina en 1697 nous laissait tranquilles et il faut dire que nous en avons profité pour étendre nos paroisses, ouvrir des routes, construire des ponts, nous mettre à cultiver plus en grand le lin, le chanvre, plusieurs autres produits, et élever en bon nombre des animaux de la ferme. La grande route entre Montréal et Québec fut terminée en 1720, mais dès 1704, on allait des Trois-Rivières à Montréal en un seul jour, l'hiver, avec un cheval canadien, car nous avions beaucoup de chevaux alors, c'était même un luxe coûteux que plusieurs personnes blâmaient. M. de Vaudreuil,

un Canadien, qui fut notre gouverneur de 1703 à 1725, et durant cette époque les intendants De Beauharnois, Raudot et Bégon, tous travaillèrent avec succès à donner de l'essor à la colonie. Ensuite le gouverneur De Beauharnois et l'intendant Hocquart, pendant une vingtaine d'années continuèrent la tradition. Les mines de fer et autres furent mises en exploitation. On construisit des navires pour faire le commerce avec les Antilles et la France. Nous avions principalement des affaires avec La Rochelle à cette époque et, comme tous les bâtiments qui nous apportaient des marchandises ne trouvaient pas toujours de quoi se recharger pour retourner en France, ils se lestaient de pierres. On voit encore aujourd'hui des rues de La Rochelle pavées de blocs de pierre du Canada.

L'exportation du bois canadien — bois de service — remonte à plus de deux cents ans, mais sur un pied médiocre. Toutefois, c'était l'un de nos produits entrés dans le commerce. La Potherie, en 1704, nous en parle en quelques mots et il ajoute : " A la baie Saint-Paul, Monseigneur de Laval a un moulin à scie, où l'on fait quelque fois par ans vingt milliers de planches." Cela devait à peine suffire aux habitants des environs de Québec, mais il y avait de ces scieries tout le long du fleuve. Ecoutons le même auteur : " La baie St-Paul est

considérable par les plus beaux mâts du Canada. j'en ai visité les pinières qui sont inépuisables. Je remarque trois sortes de sapins. Les uns ont la feuille de la longueur et de la largeur d'un fer d'aiguillette, en pointe rangée le long de la branche ; cette espèce a aussi la feuille tout autour, mais plus claire et éloignée, qui ne pique point ; on l'appelle prusse ; son grain est beaucoup plus serré que les autres... Il y a encore une qualité de bois bien meilleure, qui sont les pins rouges." Ailleurs il observe que "Tadoussac est très considerable par la traite de la plus belle pelleterie du Canada, surtout des martes." Ceci est pour le Bas-Canada seulement, car en orignaux, cariboux, castors, robes de bœufs illinois, nous avions un commerce immense qui s'étendait à des centaines de lieues vers le sud-ouest.

— Prétendez-vous que notre monnaie de cartes était reçue aux Antilles, par exemple ?

— Non, pas plus qu'à la Louisiane qui fut commencée comme colonie en 1701. Le roi avait fait frapper une monnaie dite des colonies, et pour être certain qu'elle resterait dans les colonies il avait décidé qu'elle vaudrait là un quart de plus que en France. Par conséquent, une pièce de quinze sous en France valait vingt sous (un franc) à Québec, à Saint-Domingue et à la Nouvelle-Orléans. Quant aux autres monnaies du royaume, on

ne nous en envoyait pas, ou presque pas, ainsi que je l'ai expliqué.

— C'est assez de commerce, fermons le magasin, dit en riant le notaire Fortin. Je vais dire un mot de ma profession.

— Vous allez nous réciter sans doute un contrat par devant notaire etc., etc. ?

— Le notaire, messieurs !...

— Montez sur la table !

— Le notaire...

— C'est un garde-notes...

— J'allais vous le dire...

— Nous le savions...

— Vous saviez ce que c'est qu'un garde-notes ? Ah ! jamais !

— Pardine, il garde les vieux papiers !

— Mais il les écrit auparavant, et s'il ne savait pas comment les écrire, ça ne vaudrait pas la peine de les garder. Le notaire est le gardien de vos intérêts matériels, c'est lui qui a le soin de vos propriétés, ce sont ses actes qui conservent vos titres sur vos terres, vos meubles, vos outils. Il a été constitué, dès le temps de Champlain, pour cette recommandable besogne. Le notaire, c'est un homme indispensable, tandis que l'avocat, c'est un embrouilleur de comptes...

— Allez toujours, il n'y a pas d'avocat ici.

— Savez-vous que Louis XIV n'a jamais voulu permettre aux avocats de s'établir dans la colonie. Avec de bons notaires et un bon juge, par-ci par-là, tout s'arrangeait à l'amiable. Un procès que les avocats vous font gagner est pire qu'un arrangement raisonnable devant le juge et le notaire. Moi, j'entends la justice " en bon père de famille " comme nos ancêtres.

— Bravo, notaire !

— Oui, oui, bravo ! vous pouvez le dire. Dans les commencements, les seigneuries étaient très éloignées les unes des autres et peu peuplées. Le notaire allait de l'une à l'autre et passait des contrats...

— Un notaire missionnaire, pour le coup !...

— Pourquoi pas ? Il donnait ses conseils gratuits et ne faisait payer que ces actes, et encore à bon marché. Quand un habitant voulait vendre quelque chose par devant notaire, l'homme de loi lui demandait s'il consentirait à payer trente sous pour le marché écrit.

— Trente sous, ce n'est pas trop cher, j'accepte.

— Vous savez, disait le notaire, pour trente sous, ce ne sera pas un acte sans pareil, il pourrait se faire que...

— Bon, bon ! je mets un écu pour avoir quelque chose sans réplique.

— Un écu... On peut faire assez bien pour cela...

— Je demande du solide ! Trois trente-sous ? Cela vous convient-il ?

— Cela me convient toujours, quant à moi. Vous, c'est différent. A trois livres quinze, on peut faire un acte joliment serré, mais si vous mettez la piastre, je vous promets un contrat que je ne pourrais pas briser moi-même ; je vous le garantirai.

— Mettons la piastre : il faut prendre ses sûretés.

Nous étions partis à rire, lorsque l'horloge sonna dix heures.

— En carême, messieurs, c'est assez tard pour une veillée. Plus d'histoire, patates !

— Comment, patates ! Vous me faites penser que j'ai vu, cet après-midi quelque chose sur les pommes de terre. J'en ai fait une note écrite, et j'allais l'oublier, la voici :

Les Acadiens et les Canadiens avaient tiré la patate de la Virginie et même du Brésil, plus de cinquante ans avant que Parmentier ne la fit connaître à Paris. En Pennsylvanie on cultivait la patate des Bermudes, une espèce sucrée, connue dès 1740 en Portugal et en Espagne et même en Angleterre, mais non en Suède. Peter Kalm un Suédois qui nous visita en 1748 se procura des échantillons de cette pomme de terre pour les introduire dans son pays, mais ils pourrirent durant

la traversée de l'Atlantique. Les Espagnols faisaient une sorte d'eau-de-vie ou whisky avec la patate sucrée. Quelques années plus tard, les Acadiens refugiés en France, y apportèrent la bonne pomme de terre, celle que Parmentier fit planter ensuite et qui devint d'un usage européen.

Dans certaines de nos paroisses on ne prit pas goût à ce mets, cependant on cultivait la patate. Un étranger, qui dînait en passant chez un fermier, car il n'y avait pas d'hôtellerie, demanda pourquoi on ne lui donnait pas de patates, la femme de la maison répondit :

— C'est pour les cochons, ils aiment ça. Il y a aussi des voyageurs étrangers qui en mangent.

— Comme c'est heureux, dit le voyageur, je suis étranger. Donnez en.

— Ah ! c'est trop fort !

Bonsoir la compagnie.

— Bonsoir, au revoir !

CHAPITRE IX

1750-1800. Principaux événements de cette période.

La semaine suivante, chez Paul Gagnon, le juge de paix, nous étions au complet. La conversation fut animée. Nous avions pris pour sujet la guerre de Sept Ans, laquelle commença pour nous en 1754 et se termina en 1760, tandis que, en Europe, elle ne commença qu'en 1756 pour se terminer en 1763. Cette guerre fit perdre à la France le Canada et bien d'autres colonies.

Au commencement de l'été de 1754, alors que la guerre menaçait d'éclater en Europe, les milices de la Virginie, prévoyant ce qui pourrait arriver, tentèrent de faire peur aux Canadiens qui avaient établi des forts sur la rivière Ohio, et commandées par le colonel Washington, le même qui se rendit plus tard si célèbre, elles surprirent un parti de nos gens et tuèrent Jumonville leur chef. Ce coup de fusil alluma les hostilités dans les quatre parties du monde parce que l'Angleterre n'attendait qu'un signal pour attaquer les colonies francaises,

étant sûre que, en Europe, la Prusse et l'Autriche combattraient contre la France. C'est ce qui eut lieu.

Nous ne recevions pas de secours. Il fallait nous défendre au meilleur de notre connaissance et de nos moyens. Le général Braddock, avec une belle armée marchait durant l'été de 1755, pour nous chasser de l'Ohio, mais il fut rencontré à la Monongahéla par Saveuse de Beaujeu qui le battit à plate couture. Les deux commandants furent tués en cette rencontre. Alors les régiments anglais arrivèrent de toute part pour envahir le Canada. Le baron de Dieskau, placé à la tête de nos troupes, fut défait au lac Saint Sacrement (lac George) blessé et fait prisonnier. Les secours que nous demandions au roi n'arrivèrent que l'année suivante (1756) mais commandés par Montcalm, Lévis et d'autres officiers capables. Le 14 août 1756, les forts d'Oswégo furent emportés, principalement par la valeur des milices canadiennes, guidées par Rigaud de Vaudreuil, frère de notre gouverneur général. Ce fait d'armes empêcha l'armée anglaise d'entrer en Canada par les deux ou trois chemins qu'elle avait choisis dans ce but. Montcalm envoya, durant l'hiver suivant, Rigaud de Vaudreuil harceler les Anglais autour des lacs Champlain et Saint-Sacrement, puis au mois d'août 1757, il prit le fort William-Henri, leur principal fort en ces endroits

Avec nos minces ressources nous tenions têtes à des forces dix fois supérieures en nombre, Les milices canadiennes étaient admirables de bravoure, de courage et de dévouement. Les fils des cultivateurs se battaient comme de vieux soldats. La victoire les récompensait. Le 8 juillet 1758, à Carillon, sur les bords du lac Champlain, un triomphe éclatant couronna nos étendards. La plus forte armée anglaise de toute l'Amérique y fut battue avec un élan, une vigueur, une furie comparable aux belles actions de l'armée française en tout temps. Nous restions les maîtres chez nous et l'ennemi était repoussé des frontières, mais nos triomphes eux-mêmes nous épuisaient et, tandis que les Anglais, déjà plus nombreux que nous, recevaient des renforts, il ne venait à peu près rien de la France pour nous aider à continuer la lutte. La disette des vivres, des armes, de la poudre, des hommes, nous amoindrissait. En juillet 1759 la flotte anglaise parut devant Québec. Après des combats qui nous furent favorables, le général Wolfe réussit, le 13 septembre, à monter sur les hauteurs qui sont en arrière de la ville et que l'on nomme plaines d'Abraham. Le général Montcalm lui présenta la bataille et la perdit. Les deux adversaires furent tués. Deux jours après, les Anglais entraient dans Québec.

Lévis, qui se trouvait alors au-dessus de Montréal,

accourut et rallia les débris de notre armée. Durant l'hiver, il se prépara à reprendre Québec, aussi, dès le printemps, il assiégea la ville. Les Anglais sortirent et lui livrèrent bataille à Sainte-Foye mais ils furent défaits. Cette résistance opiniâtre de nos troupes pouvait ramener l'espoir, mais au lieu de la flotte française que l'on attendait, ce fut la flotte anglaise qui se montra, et alors, Lévis recula pied à pied jusqu'à Montréal, où il déposa les armes le 18 septembre 1760 en voyant que, outre la flotte qui avait remonté le Saint-Laurent sur ses talons, il arrivait une armée anglaise par le chemin de Laprairie. Vaudreuil signa la capitulation.

Bientôt après, le peu qui restait des troupes françaises furent embarquées pour la France. Le Canada resta aux mains de ses nouveaux maîtres. Deux années s'ensuivirent durant lesquelles on espéra voir un changement, mais le traité de Paris, en février 1763, fit fin à toute espérance de notre part.

Chose curieuse, les Sauvages de l'ouest, ayant pour chef Pontiac, se soulevèrent en 1764, pour reprendre le pays au nom de la France ; ils furent écrasés et obligés de se tenir tranquilles.

Depuis le Labrador et Gaspé jusqu'aux bords du Mississipi, et depuis New-York jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, l'Amérique appartenait à l'Angleterre.

La Louisiane restait française, pour le moment.

Ce fut une grande défaite qui changea nos destinées, car si le Canada fut sorti victorieux de la guerre de Sept Ans, l'Amérique du Nord serait toute française aujourd'hui. La Providence en avait décidé autrement. Les Canadiens acceptèrent le nouvel état de choses, en partie sur les conseils du clergé. Ce clergé fut assez mal récompensé de sa modération puisque les ministres de Londres mirent cinquante ans à lui permettre d'exercer les droits que le traité de Paris lui avait reconnus. Par exemple, il est dit dans le traité que la religion catholique ne sera pas inquiétée, cela signifie que l'on nous laissera continuer comme auparavant. Lorsqu'il s'agît de remplacer notre évêque défunt, les ministres du roi d'Angleterre ne voulurent pas reconnaître son successeur comme "évêque" et lorsque cet évêque nomma des curés dans les paroisses, on lui contesta ce droit. C'est à cause de cela, durant les trente années qui suivirent la prise du pays, que nous apprîmes à faire ce que l'on appelle de la politique — bien malgré nous — et notre clergé devint notre avocat pour nous défendre contre les détours et les injustices des hommes puissants qui voulaient nous réduire à rien. Jamais le cultivateur canadien, l'habitant, n'a prouvé mieux son patriotisme que durant ces jours malheureux. Il doit

en être fier, non pas s'en vanter car ce serait de la gloriole, mais y penser toujours, et faire lire à ses enfants les récits qui parlent de ces temps difficiles. Tous les moyens adroits employés contre nous ont échoué. Je ne sais comment tout cela eut pu finir, mais en 1812 la Providence mit la guerre à nos portes — et pour que nous défendions son pouvoir menacé en Amérique, l'Angleterre consentit à reconnaître nos anciens droits. D'une part, nous avions résisté avec courage ; d'autre part la Providence nous secourut. Aide-toi, le ciel t'aidera.

— Dans l'affaire des Pères Jésuites et des Pères Récollets, expliquez-nous donc ce qui s'est passé.

— C'est tout simple. Ces deux ordres religieux n'ont pas été reconnus par le traité de Paris. On les a laissé vivre ici sans la permission de se recruter et comme en 1800 les derniers survivants étaient disparus, le gouvernement s'est emparé de leurs biens et en a consacré les revenus au soutien des écoles.

— Ce n'est pas tout à fait si simple que cela, car on dépossédait des personnes de leurs propriétés.

— Je vous parlerai de cette question une autre fois. Il est bon d'y réfléchir avant que d'exprimer une opinion.

— Mais lorsque la guerre de 1775 s'ouvrit par l'attaque des Américains contre nous, à cause que nous

appartenions à l'Angleterre, pourquoi cette dernière puissance ne rendit-elle pas justice à notre clergé et à nos droits ?

— Ecoutez, les Américains, nous sachant mécontents de l'Angleterre, crurent que, en venant ici, ils nous joindraient à leurs mouvements. Ils ne savaient pas que nous nous défions d'eux encore plus que des Anglais. C'est ce qui les trompa. Nous les repoussâmes. L'Angleterre, alors, fit semblant de nous comprendre et de nous concéder ce que nous demandions, mais, dans l'espoir de séparer le peuple canadien de son clergé, elle accorda à ce peuple une partie des liberté politiques que nous réclamions et laissa le clergé dans l'ombre. Vous devez le savoir, l'Angleterre ne nous donnera jamais un pain tout entier. Après la première tranche obtenue, continuez de demander la seconde, la troisième, la quatrième, la dixième, jusqu'à ce que vous ayez tout le pain à vous.

— Hourra ! c'est parler comme il faut ! Il n'y a pas de morte-saison lorsqu'un peuple réclame ses justes droits.

— Tous les droits sont justes, sans cela il n'y aurait pas de droits.

— Vous parlez comme un gros livre.

— Dites un bon livre. Il y en a assez de mauvais.

— J'en ai lu un, un livre qui dit que les catholiques sont protégés par le traité de Paris, mais dans la province de Québec seulement, attendu que lorsque ce traité a été fait, il n'y avait pas de Canadien-Français, ce qui veut dire de catholiques ailleurs que dans cette province.

— Ta ! ta, ta ! il y en avait partout. Dans la province d'Ontario comme dans le Nord-Ouest. Ce qu'il n'y avait pas c'étaient des protestants dans la province d'Ontario et dans le Nord-Ouest. Les protestants ou Anglais n'ont commencé à habiter la province d'Ontario qu'en 1784 et le Nord Ouest vers la même date. Qu'est-ce que votre livre nous chante ! C'est bien facile de dire tout cela — mais la vérité historique est debout pour vous contredire. Le traité de 1763 couvre les catholiques de toute la confédération actuelle.

— Et ces Anglais protestants qui sont venus en 1784 s'établir en Canada, connaissaient-ils cette situation ?

— Leur intérêt était de la connaître. Qu'importe qu'ils l'aient connue ! D'autre part, vous le savez, ces Anglais venaient tous des colonies anglaises nos voisines, d'où la guerre de l'indépendance américaine les avait chassés, car ils étaient décidemment contre les nouveaux Etats-Unis et ils se réfugiaient chez nous tout uniment parce que nous étions fidèles à l'Angleterre. Ne voilà-t-il pas de beaux seigneurs !

— Ainsi, vous pensez que nos droits sont clairs et nets ?

— Si je le pense ! Il n'y a pas moyen d'en douter, les faits sont là. Seulement on nie les faits, et nous, nous prenons une sorte de plaisir à nous faire couper l'herbe sous le pied. Le Canadien attend toujours qu'il soit poussé au pied du mur pour se défendre. C'est comme les Français. Nous avons de qui tenir !

— Une bonne race, les Canadiens !

— De bons enfants, oui, pas mal étonnés quand on les attaque, se réveillant tard, mais se réveillant bien, après un certain temps. Ils ne sont pas comme les Anglais qui ont toujours un œil ouvert, afin de ne jamais se laisser jouer.

— En 1792, au parlement, il me semble que les Canadiens ne se laissaient pas écraser les pieds.

— Non ! oh certes non ! Nous avions des hommes qui comptaient. Depuis lors, nous en avons presque toujours eu et d'excellents même.

— Pensez-vous que les luttes politiques d'autrefois valaient celles d'aujourd'hui en importance ?

— Mais certainement ! Nos pères défendaient le principes des choses. Nous ne faisons que de travailler à en continuer l'application. A tout prendre, c'était autrefois que les difficultés étaient les plus grandes.

Les machines à coudres qui ont été mises en vente les premières étaient bien moins acceptées que ne le sont celles d'à présent.

— Et les gazettes en ce temps-là ?

— Il n'y avait que des journaux anglais... qui ne publiaient rien de notre pays. Toutes des nouvelles étrangères.

— Donc, c'était durant les " bonnes années ?"

— Les " bonnes années," mes chers amis, c'était entre 1785 et 1815. Entre la fin de la guerre de l'indépendance américaine et la fin des guerres de la révolution française et de Bonaparte. Il est à propos d'en parler, avant qu'on ne les oublie, car après un siècle les peuples ne savent plus trop ce que les dictons veulent dire. Ce fut une période de prospérité parmi nous, et nous l'avions chèrement conquise avant qu'elle ne se produisît.

De 1785 à 1791 nos terres nous rapportaient plus que nous ne demandions, si je puis ainsi m'exprimer. La paix nous laissait libre de nous livrer aux travaux des champs. Il n'y avait pas de villes en Canada ou presque pas — des gros villages, voilà tout. La campagne était tout le pays. Je voudrais que l'on put revenir à ce régime — nous aurions moins de pauvreté, moins de mécontentements, moins de Canadiens aux Etats-Unis. Durant les " bonnes années " il y avait abondance parce

que le Canada est un pays qui demande qu'on le cultive, et il était cultivé alors. L'habitant, c'est mon homme ! Il aime le sol natal, et le sol natal l'aime.

Mais, savez-vous ? vers 1790, on commença à croire que trop de récoltes nous gênerait.

Eh bien ! la guerre en Europe, règla la difficulté. L'Angleterre nous fit demander du blé, des vaisseaux, du bois de charpente même — et tout cela se payait en or. Nous " ne fûmes pas incrédules " on expédia des cargaisons à bon compte. Les longues contestations à main armée qui ébranlèrent l'Europe, de 1792 à 1815, firent vendre nos produits comme du pain frais. Nous étions la première contrée agricole du monde. En 1805, lorsque Napoléon empêcha l'Angleterre de se servir des bois de Norvège pour les mâts et pour la construction de ses vaisseaux, nous commençâmes à lui en expédier. Ce commerce dure encore aujourd'hui. L'argent roulait partout en Canada. On voyait des habitants prêter cent piastres, sans signature ni endossement, comme un sou.

— Il se fait tard et pourtant j'avais préparé une liste de Canadiens qui se sont distingués en Europe durant l'époque que nous venons de parcourir.

— Ah bah ! il y avait des Canadiens dans ces machines-là !

— Plusieurs. Par exemple, Philippe Martin, né en 1752, était contre-amiral sous la république française. Il commanda à Toulon et eut sous ses ordres l'armée navale qui devait reprendre la Corse. On cite de lui plusieurs combats dans la Méditerrannée. Il mourut vice-amiral en 1810.

Benoit Chaussegros de Léry, contre-amiral et commandant de Toulon sous la république française. Il disait : " Mon grand-père a fortifié Toulon, je travaille à reprendre cette place."

Michel Pelegrin, né en 1753, fut capitaine de vaisseaux au service de la France. Il mourut à Brest.

Juchereau Duchesnay devint colonel d'artillerie, commandant de Charleville, et périt dans une émeute en 1792.

Juchereau de Saint-Denis, directeur du génie de l'empire Ottoman.

George Chaussegros de Léry (frère de François-Joseph) ingénieur, eut un commandement dans l'armée du prince de Condé jusque vers 1797. Le corps auquel il appartenait ayant pris du service en Russie, il le suivit, et jusqu'à 1830, date de sa mort, il resta sous ces nouveaux drapeaux. Il était chevalier du Lys et de Saint-Louis.

Jacques Bedout, fils d'un conseiller au conseil Supé-

rieur de Québec, embrassa la vie de marin et se signala, du côté de la France, dans la guerre d'Amérique. Vers 1795, il devint capitaine de haut bord. Il commandait le *Tigre*, en 1796, lorsqu'il fut fait prisonnier par trois vaisseaux de guerre anglais. Le célèbre Fox fit son éloge dans la chambre des Communes : " Le capitaine du *Tigre* a rivalisé avec les héros de la Grèce et de Rome. Il est couvert de blessures et de gloire." Délivré en 1801, il continua à servir, devint contre-amiral et mourut en 1816.

André de l'Echelle, né à Montréal en 1759, servit dans la marine sous la république française, l'empire, la restauration, et mourut capitaine en 1818.

François Joseph Chaussegros de Léry, ingénieur sous Napoléon, baron de l'empire, puis vicomte, grand'Croix de Saint-Louis et de la légion d'Honneur, né à Québec, en 1754, avait servi en Amérique en 1781-2. Il fut décoré de la croix de Saint-Louis en 1790. Quatre ans plus tard, il était nommé chef de bataillon et sous-directeur des fortifications. Continuant de monter en grade, on le voit commandant du corps du génie en Hollande, général de division à l'avénement de l'empire. Ses états de services sont nombreux et suivis. En Espagne, 1809, il dirigeait le génie. Plus tard, on le voit dans la campagne de Russie. Jusqu'en 1824, il rendit de briliants services

et accumula sur sa tête les honneurs et les titres enviés. Il avait épousé la fille du maréchal de Kellermann, duc de Valmy, et allait être lui-même nommé maréchal de France lorsqu'il mourut. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile.

— Je vous le dis : il y a eu des Canadiens partout !

CHAPITRE X

Guerre de 1812. Le pays est mal administré de 1817 à 1837. Notre nom de "Canadiens". Les banquiers anglais. Les Cantons de l'Est. Les troubles de 1837-38. Le Conseil Spécial. Union des deux Canadas en une seule province. Agitations politiques, On brûle le parlement. La langue française.

Cette troisième semaine du carême je me proposais de parler de la guerre de 1812 et j'avais étudié le sujet, mais François Désaulniers en savait plus long que moi, car à peine eussé-je touché un mot de l'affaire qu'il me renversa par une simple question :

— Comment expliquez-vous l'origine de cette guerre ?

— Ceci m'est inconnu, je l'avoue.

Alors il nous raconta la chose, à peu près dans ces termes :

Napoléon I se préparait à attaquer la Russie parce que cette puissance refusait d'entrer dans le plan qu'il avait adopté pour ruiner l'Angleterre en empêchant les mar-

chandises anglaises d'être débarquées et vendues en Europe. Il s'entendit avec les Etats-Unis pour exécuter son projet. Tandis que l'armée française marcherait vers la capitale des Russes, l'armée américaine envahirait le Canada, et les Anglais se trouveraient obligés de défendre cette colonie, par conséquent ce serait autant de forces qu'ils ne pourraient pas employer contre Napoléon.

Qui fut dit fut fait. Un jour, des déserteurs de la marine anglaise se réfugièrent sur un navire américain et une corvette britannique obligea l'américain à se laisser fouiller, car c'est la coutume entre les nations, lorsqu'il s'agit de déserteurs. La même aventure se répéta quatre ou cinq fois. Alors M. Madison, président des Etats-Unis déclara à l'Angleterre qu'il ne permettrait plus ces sortes de visites. L'Angleterre ne voulut pas cèder son droit et on en appela aux armes.

Sir James Craig, notre gouverneur, s'était rendu détestables aux Canadiens-Francais. Il fut rappelé en 1811, et remplacé par sir George Prevost, juste comme la guerre éclatait. Napoléon se lancait en même temps contre la Russie.

Les Américains avaient quatre cents mille hommes de milice. Nous pouvions à peine leur opposer quatre mille soldats anglais, mais il y avait quarante mille

miliciens Canadiens et quelques milliers de miliciens anglais. C'est à Michillimakinac et dans les environs, que furent portés les premiers coups. Les voyageurs Canadiens du Nord Ouest eurent le dessus partout. En même temps, le général Brock allait prendre le Détroit sur les Américains, puis il se portait à Niagara pour empêcher l'ennemi de traverser la rivière. Au mois d'octobre, à Queenston Heights, ce brave officier gagnait une seconde victoire où il fut tué, mais la campagne de 1812 se terminait à notre avantage.

Dès le printemps de 1813, les Américains se jetèrent, par bandes de quatre à cinq mille hommes sur nos villages et villes frontières. Il y eut trente ou quarante combats cet été-là. Joseph Rolette, qui commandait sur le lac Erié, se couvrit de gloire. On apprenait que Napoléon, qui était revenu de Russie, l'automne précédent, se défendait malaisément au cœur de l'Allemagne contre plusieurs armées. Les Américains, voyant chanceler la fortune du grand capitaine, ne se risquaient pas à pousser leurs troupes en Canada, parce qu'ils prévoyaient que si Napoléon tombait, toute l'armée anglaise arriverait sur eux comme un coup de foudre. Cependant, ils brûlèrent Toronto et nous combattirent avec persistance durant tout l'été. Vers l'automne, les nouvelles d'Europe étant favorables à Napoléon, deux

armées américaines tentèrent d'envahir notre pays et de se joindre à Montréal, la principale ville du Canada. L'une de ces armées, traversa au-dessous des Mille-Iles et descendit jusqu'à Chrysler Farmer où elle fut battue bel et bien. L'autre entra chez nous par la frontière de Châteauguay et le major de Salaberry la culbuta en deux tours de main, car il savait comment poivrer l'ennemi.

L'hiver de 1813-1814, il n'y eut presque point d'hostilités. Vers le printemps, la décadence de Napoléon semblait manifeste. Les Américains ne remuaient presque plus. Enfin, arriva la nouvelle de la prise de Paris, et aussitôt plusieurs régiments anglais débarquèrent à Québec. Tout resta tranquille, ou à peu près, jusqu'au mois de mai 1815 où l'on apprit que Napoléon était remonté sur le trône. Alors nous eûmes un certain nombre d'escarmouches, mais en juillet plusieurs régiments anglais arrivèrent de France annonçant que la bataille de Waterloo avait réglé toutes les affaires militaires et le reste. Le 24 décembre suivant, les Américains signaient la paix — et voilà l'histoire de la guerre de 1812.

— Vous m'en direz tant ! Je croyais que l'Angleterre nous avait défendus plus que cela.

— Elle était trop occupée en Europe, voyez-vous. On tient toujours plus à sa peau qu'à sa chemise.

— C'est juste. Les Américains aussi tenaient à leur peau.

— Les Canadiens, eux, n'ont pas balancé. Il se sont jetés dans la lutte de toute leur âme.

— Pour nous en remercier, dès 1817, on recommença à nous faire des misères. Ce fut d'abord à propos du vote des subsides. Le ministère de Londres voulait bien recevoir nos revenus, quitte à payer nos dépenses, mais ces dépenses dépassaient le revenu parce que l'on gaspillait sous toutes les formes. Les Canadiens disaient : laissez-nous recevoir et laissez-nous débourser, vous verrez que nous ne serons pas en déficit. Pas d'affaire ! Les places étaient données à des favoris venus d'Angleterre pour les remplir, et assez souvent, ceux-ci les sous-louaient à des employés de leur choix— et tout cela coûtait gros. Sous un régime canadien, on n'aurait pas vu ces énormités. Jusqu'à 1847, à travers les troubles et les agitations, ce misérable régime exista. Papineau et plusieurs autres tonnaient sans résultat contre ces abus.

— C'est de la politique que vous faites-là.

— Non pas ! c'est de l'histoire. Je ne parle pour aucun parti. Les Anglais sérieusement fixés dans le Bas-Canada marchaient avec nos chefs, mais les influences des banquiers et des commerçants de l'Angleterre nous battaient.

— Alors, les troubles de 1837 ont commencé en 1817 ?

— Mais oui ! Durant vingt ans nous avons combattu en parlement pour des réformes que l'on nous promettait toujours et qui n'arrivaient jamais. C'est une longue patience, n'est-ce pas ?

— Une patience de Canadien.

— Elle nous fait honneur. Nous ne sommes pas un peuple révolutionnaire. Quand on nous maltraite, nous savons parler, mais nous ne nous rebiffons que lorsque la justice nous a été longtemps refusée. Par exemple, une fois poussés au pied du mur, il n'y a pas de jeu !

— Nous avons prononcé le mot " politique." Etait-on rouge ou bleu vers 1830 ?

— Ni l'un ni l'autre — on était Canadien — et comme je l'ai dit, bon nombre d'Anglais se joignaient à nous, voulant que l'administration de nos propres affaires restât dans nos mains.

— Canadiens veut dire les Canadiens-Français.

— Jusqu'à 1850 on a toujours appelé " Canadiens " les habitants de langue française. Tous les autres se disaient " Anglais." Par la suite, on a pris l'habitude de nous qualifier de " Canadiens-Français " pour nous distinguer de ceux qui se disaient " Canadiens," tout en parlant la langue anglaise, comme certains Ecossais, Irlandais, Anglais, nés en Canada et qui épousaient les

idées politiques " canadiennes " de préférence à celles des ministres de Londres.

— Vous avez parlé des banquiers de l'Angleterre. Qu'avaient-ils à faire ici ?

— Ils prêtaient de l'argent pour construire des ponts, des canaux, des édifices publics, ouvrir des routes.

— Ah ! bien, et alors ils étaient comme nos maîtres.

— Vous l'avez dit. On le sentait parmi nous et on voulait s'en débarrasser ou obtenir le privilège de contracter nos emprunts nous-mêmes.

— Tenez, par exemple, ce sont les banquiers de l'Angleterre qui prirent possession des terres des Cantons de l'Est, de 1820 à 1830, pour les revendre dix fois plus cher aux habitants qui voudraient s'y établir.

— Oui, et il n'en vendaient qu'aux colons anglais.

— Beau dommage ! Mais les Canadiens ont fini par prendre la place de ceux-là ! Ce fut une bien belle lutte que celle des Cantons de l'Est. Rien ne résiste à notre habitant. Il entre comme un coin dans le cœur des townships — la paroisse, voyez-vous, la paroisse catholique, avec son organisation admirable, est invincible.

Autour de 1830 il se fit un mouvement politique remarquable parmi nous. La longue lutte contre l'oligarchie devenait plus que sérieuse. Oligarchie veut dire le gouvernement d'un petit nombre de personnes aux dépends de la masse du peuple. De ce moment

jusqu'à 1834, on attendit des réponses favorables d'Angleterre. Elles ne vinrent pas. Alors, en 1834, M. Papineau déposa devant la Chambre ses " Quatre-vingt treize Résolutions " comprenant la liste de tous nos griefs, nos plaintes, nos demandes. Il fut bafoué. Ceci amena la prise d'armes de 1837 que je ne vous raconterai pas, parce qu'il y a trop de détails à énumérer.

Les " patriotes " du district de Montréal furent écrasés par les troupes. Une douzaine d'entre eux périt sur l'échafaud. Plus de cent furent déportés aux colonies anglaises.

Ces jours de deuil sont vivement empreints dans nos mémoires.

La législature du Bas-Canada avait été suspendue. Un Conseil Spécial, comme on l'appelait, gouvernait la province. Va sans dire que ce n'étaient pas des " patriotes " qui en formaient partie. Nous étions très inquiets de notre avenir. Lord Durham, envoyé ici en qualité de haut commissaire, fit un rapport dans lequel il rendait hommage à notre caractère et indiquait en même temps plusieurs moyens de nous réduire tranquillement à l'insignifiance. L'émigration anglaise, déjà considérable, était l'un de ces moyens, mais les Anglais ne s'aperçurent pas que, en dirigeant leurs colons vers le Haut-Canada, ils perdaient la chance de nous anglici-

ser, car placés à distance les uns des autres, nous ne pouvions subir le contact de ceux qui, pensait-on, devaient nous transformer de Canadiens en Anglais.

1837 fut pour nous une heure de crise profitable. Nous en retirâmes un régime administratif plus parfait que tous ceux que nous avions eu avant cette date, comme on le verra par la suite. A quelque chose malheur est bon.

Plusieurs Canadiens, capturés pour avoir pris les armes, furent pendus à Montréal. Un plus grand nombre se virent transportés aux Bermudes et en Australie. D'autres restèrent en prison pendant un certain temps. La terreur était répandue partout dans le district de Montréal. Comme il n'y avait pas eu de révolte dans les districts des Trois-Rivières et de Québec, les rigueurs des autorités ne s'y exercèrent pas aussi vivement. Dans le Haut-Canada, un parti assez considérable, dirigé par M. Lyon Mackenzie, secondait le mouvement de M. Papineau. Ceux de ses partisans qui furent arrêtés subirent la prison ou l'exile. Les derniers qui revinrent de l'exile ne rentrèrent dans le pays qu'en 1847 et 1848, tant Anglais que Canadiens-Français.

Par une loi du parlement de Londres, passée en 1840, le Haut et le Bas-Canada furent unis en une

seule province, qui devait se gouverner par le moyen d'une Chambre législative ou Chambre basse, et un Conseil législatif ou Chambre haute. Chacun des deux anciennes provinces envoyait le même nombre de membres à ce nouveau parlement. La population du Haut-Canada était bien moins nombreuse que celle du Bas, mais les Canadiens, devinant que, un jour, le Haut-Canada serait plus peuplé que le Bas ne demandèrent pas que le nombre des membres fut proportionné à la population de chaque province. Cette sage réserve nous fut très utile dans la suite, en ce qu'elle nous permit de refuser au Haut-Canada une augmentation de membres lorsque le chiffre de sa population dépassa la nôtre. En politique, la prudence est la mère de la sûreté, comme dans bien d'autres choses.

Le Bas-Canada n'avait pas de dette. Le Haut-Canada devait de grosses sommes aux banquiers d'Angleterre, notamment aux Barings, si connus encore aujourd'hui. Les deux provinces réunies devaient rencontrer cette dette. Les Barings firent nommer leur gendre, Poulett Thompson, gouverneur général, afin de surveiller leurs intérêts. La dette devait finir par être payée, cela va sans dire, mais l'écrasement des Canadiens qui était comploté, ne marcha pas aussi facilement.

Les Chambres s'assemblèrent pour la première fois sous le nouveau régime, en 1841, à Kingston. Plusieurs Anglais demandèrent aussitôt pourquoi les ministres étaient nommés par le gouverneur sans consulter le parlement. Les Canadiens se joignirent à ces Anglais, et ce groupe forma la majorité. Le gouverneur fut obligé de lâcher prise. Un ministère dans lequel on fit entrer des Canadiens, prit la direction politique. C'est alors que la loi qui mettait la langue française dans les mêmes conditions que la langue anglaise fut passée par les Chambres, mais le gouverneur ne voulut pas l'accepter. Bientôt après, il nomma certaines personnes à des emplois publics sans en parler à ses ministres. Ceux-ci résignèrent leurs fonctions. D'autres membres du parlement, qui s'entendaient avec le gouverneur, devinrent ses ministres. Cela occasionna une crise de quatre ans.

Des lois importantes, concernant la navigation, les routes, les chemins de fer, les ponts, les édifices publics furent adoptées au milieu de tous ces tiraillements. Ce n'était pourtant que le commencement des choses que nous avons faites de nos jours. Le pays se jetait dans les entreprises. Le progrès appelait les hommes à l'action. Une nouvelle jeunesse se montrait dans toutes les classes de la société. La paix règnait dans le monde

entier. Le commerce se développait partout. Notre Canada s'en ressentait, quoiqu'il ne fut pas tout à fait son maître. Enfin, nous sortions des temps difficiles.

— Et la langue française ?

— En 1848 l'Angleterre consentit à la reconnaître, en même temps que la loi par laquelle nous voulions indemniser les personnes qui avaient souffert des pertes et des dommages durant les troubles de 1837-38, car vous savez que l'on ne fait pas une omelette sans casser des œufs, et le soulèvement de 1837 c'était une grosse omelette. Les soldats avaient ravagé les propriétés de nombre de gens qui ne se mêlaient pas dans les troubles de cette époque. Il n'était que juste de rembourser la valeur de ces dégats. Le parlement siègeait alors à Montréal. Lorsque les Anglais qui combattaient en politique contre les Canadiens virent que notre langue était enfin acceptée et que nos cultivateurs allaient être compensés pour les pertes qu'ils avaient subies en 1837-38, ils devinrent comme des enragés. En 1849 ils brûlèrent le parlement — et depuis ce temps jamais les Chambres n'ont siégé à Montréal.

— Mais si la langue française n'a été reconnue par la couronne qu'en 1848, on ne parlait donc que l'Anglais dans les Chambres avant cette année-là ?

— Comprenons-nous sur ce sujet important. En

1760, aussitôt après la prise du Canada, l'Angleterre nomma aux charges de gouverneurs, lieutenants gouverneurs, juges, greffiers, commissaires, juges de paix, chapelains des troupes, des hommes qui parlaient le français. Parmi eux se trouvaient plusieurs Suisses qui servaient dans l'armée. On sait que les Suisses parlent dans leur pays le français et l'allemand. Quand on sait l'allemand il est facile d'apprendre l'anglais. Comme le Bas-Canada était peuplé de soixante mille âmes canadiennes et qu'il ne venait pas de cultivateurs anglais, tout restait donc français chez nous, et quoique le traité de Paris (1763) ne dise pas un mot au sujet de la conservation de notre langue, il fallait, bon gré, malgré, parler français au milieu d'un peuple qui était tout français. Aussi les registres publics continuèrent-ils à être écrits en français. Plus tard, en 1775, on forma le Conseil du gouverneur-général et on y parla français autant qu'anglais. Toutes les ordonnances, affiches et circulaires du gouvernement étaient en français. Cette pratique générale vaut bien une loi, il me semble, puisqu'elle reconnaît et respecte la langue des nouveaux sujets du souverain. De nos jours, en Alsace-Lorraine l'empereur d'Allemagne a banni la langue française de ces deux provinces dès le lendemain de sa conquête.

Nous avions donc conservé l'usage de la langue de

nos pères lorsque, en 1792, s'ouvrit à Québec notre premier parlement. Il y eut de grands débats pour décider quelle langue on parlerait dans l'Assemblée Législative — et il fut décidé que les deux langues seraient employées dans les discours, dans les registres, dans les rapports publics et dans les lois, comme cela c'était toujours fait jusqu'alors Il me semble que cela est assez clair, même pour les plus bêtes d'entre nous.

Mais voilà bien que, en 1841, on veut nous priver du droit de parler français en Chambre, sous prétexte que la constitution de 1840 est muette là-dessus ! Est-ce que la capitulation de Québec 1759, celle de Montréal 1760, le traité de Paris 1763, l'Acte dit de Québec 1774, la constitution de 1791 en ont fait mention ? Pas le moindrement, ce qui ne nous a jamais empêché d'avoir notre langue reconnue partout en tout temps et en toute occasion.

L'union législative du Haut et du Bas-Canada donnait à un certain nombre d'Anglais l'espérance de parvenir à étouffer le français, et leurs cabales réussit, depuis 1841 jusqu'à 1848, sous les gouverneurs Thompson, Bagot, Metcalfe, Cathcart, mais lord Elgin arriva ensuite avec de nouvelles instructions, et depuis ce temps notre langue a sa place partout où elle nous est nécessaire.

Tant que les Canadiens-Français seront catholiques

et parleront français, ils resteront un peuple modèle et se conserveront avec leurs coutumes polies, leur belle intelligence, et resteront les maîtres chez eux.

Ce chapitre est bien court, mais pour expliquer en détail tout ce qu'il renferme, il nous faudrait un gros volume et par conséquent des études trop fatiguantes pour moi, car, souvenez-vous, que je ne mets sur le papier que le résultat de nos conversations de chaque semaine, durant le carême.

CHAPITRE XI

1800-1890. La colonisation du Bas-Canada est plus favorisée tout d'abord. Les Bois-Francs ou Cantons de l'Est. Le Saguenay et le lac Saint-Jean. Le Saint-Maurice. La rivière Ottawa et le lac Témiscaming.

Avec les deux provinces réunies (1841) les Anglais voulurent avoir une population en majorité anglaise ; c'est pourquoi ils firent venir de l'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande des milliers de colons auxquelles ils donnèrent des terrains en forêt, avec les secours nécessaires pour en opérer le défrichement. C'est ce qui explique que le Haut-Canada se soit peuplé en une trentaine d'années à peine.

Dans le Bas-Canada, la colonisation se faisait d'après l'ancienne manière, de proche en proche, à mesure que les familles se multipliaient. Il ne venait personne de France pour augmenter notre nombre. Heureusement que le Canadien est riche en famille et très attaché au sol qui l'a vu naître ; il cherche constamment à s'y maintenir et à en développer les ressources naturelles.

C'est un grand bienfait pour un peuple que d'habiter la campagne — les mœurs y sont plus pures, les travaux plus variés et plus convenables à la santé des personnes que dans les villes. Plaignons ceux de nos compatriotes qui s'imaginent trouver dans les villes plus de bonheur et de prospérité ! C'est tout le contraire qui arrive ; nous en voyons la triste preuve chaque jour.

L'habitant travaille durant les belles années de sa vie pour se procurer un " bien " qui assurera le repos de ses vieux jours. L'ouvrier ou le journalier des villes, travaille pour gagner le pain de chaque jour et c'est le plus qu'il peut faire. Lorsqu'il parvient à la vieillesse, les infirmités s'emparent de lui ; il meurt sur la paille, le plus souvent, car il ne peut plus travailler et ses fils sont mariés et dispersés au loin. Ceci est vrai également pour les Canadiens qui vont s'enfermer dans les manufactures des Etats-Unis.

J'ai dit plus haut que, avant 1850 la colonisation allait son train ordinaire dans le Bas-Canada, cela signifie qu'il n'existait pas encore de système pour créer des paroisses nouvelles. Le mot " colonisation " lui-même était comme inconnu, mais quelques-uns de nos meilleurs esprits commençaient à crier à la masse des Canadiens : EMPARONS-NOUS DU SOL ! et on les écoutait avec une sorte de surprise. Il y avait quelques pionniers de la

colonisation qui entraient dans les fertiles régions situées au nord de Montréal, ou dans les Bois-Francs des cantons de l'Est, ou encore vers le lac Saint-Jean sur le Saguenay ou dans l'Ottawa, mais c'était chacun à son corps défendant, avec peine et misère. Les premiers orateurs qui parlèrent d'organiser la colonisation pour la faire marcher plus commodément et plus vite, furent regardés comme des " drôles de corps. " Cependant, petit à petit, l'idée fit du chemin et le gouvernement se mit à dépenser quelques piastres annuellement pour ouvrir des routes. En 1860 il y avait même un journal qui portait le nom de *Colonisateur*. D'autres part, il se publiait dans les gazettes des articles sur le sujet. On se montrait plus disposé à agir que par le passé.

Alors parut M. le curé Antoine Labelle qui devait personnifier la colonisation et la faire comprendre. Il dit :

— Nos campagnes sont remplies d'enfants qui ne peuvent s'établir faute d'espace et qui s'en vont aux Etats-Unis travailler comme des nègres pour les étrangers, perdre leur foi, leur langue, tout ce à quoi nous tenons ! Pas de ça ! Il faut que ce " commerce " cesse ! J'en appelle au clergé et je lui explique que comme prêtres nous avons charge d'âmes et que nous devons nous mettre à l'œuvre pour empêcher que nos ouailles

ne nous quittent pour aller perdre leur religion aux Etats-Unis. Il faut ouvrir des chemins dans les terres nouvelles, construire des ponts, arpenter les terrains, marquer la place des églises, visiter nos campagnes, voir les vieilles familles influentes, inviter la jeunesse à nous suivre dans les domaines que nous aurons choisis pour elle et enfin nous remuer des pieds, des mains, parler, écrire, dépenser de l'argent et retenir chez nous nos braves jeunes gens qui ont du cœur pourtant, mais qui sont obligés de nous quitter. Ah ! quel fléau que cette émigration ! Messieurs du clergé, à moi ! à nous ! au secours du pays ! En avant, suivez-moi !

C'est ainsi qu'il parlait, le curé Labelle. Comme Salaberry à Saint-Régis, à Lacolle, à Châteauguay, il enflammait ses troupes du feu de sa parole, par l'éloquence de son geste, par le rayonnement de sa figure, et il lançait son cri : " en avant " avec un pouvoir irrésistible. Aussi on peut dire que rien ne lui résista. Malgré la mort qui vient de le surprendre au milieu de la lutte, son œuvre est debout et se développe ; elle sauve des milliers de Canadiens des dangers qui résultent de l'émigration et elle conserve à notre bien-aimé pays des bras dont il a grand besoin.

Depuis 1850 jusqu'à ce jour, le Canada s'est transformé dans presque toute son organisation — et, sans nul

doute, la colonisation est l'une des belles œuvres qui attirent nos regards et nos sentiments durant cette remarquable période de quarante années.

Longtemps, il a été difficile de persuader aux garçons sortant des écoles ou du collège de se faire cultivateurs. On s'imaginait que l'instruction ne peut servir qu'aux commis-marchands, aux notaires, médecins, avocats, et aux prêtres. Petit à petit, l'opinion changea et à présent il est admis que l'habitant qui sait lire, écrire et compter se tire d'affaire mieux que l'homme ignorant.

Et puis, combien de gens croyent que la vie des champs ne vaut pas celle des villes ! Ceci contribue à pousser dans les professions libérales un trop grand nombre d'enfants de la campagne.

Un jeune homme qui sortait du collège, demanda avis à son curé sur ce qu'il devait faire. Je me sens porté, dit-il à être avocat ou cultivateur. Ecoutez les admirables paroles que le digne pasteur lui adressa :

— " Il y a, mon cher enfant, une autre considération dont on ne s'occupe guère à votre âge, mais qui me paraît à moi plus importante que toutes les autres ; c'est que la vie des villes expose à toutes sortes de dangers. Sur le grand nombre de jeunes gens qui vont y étudier des professions, ou y apprendre le commerce, bien peu, hélas ! savent se préserver de la contagion du vice. Ils

se laissent entraîner au torrent du mauvais exemple. Puis, dans les grandes villes, voyez-vous, les hommes sont séparés pour ainsi dire de la nature ; l'habitude de vivre au milieu de leurs propres ouvrages les éloigne de la pensée de Dieu. S'ils pouvaient comme nous admirer chaque jour les magnificences de la création, ils s'élèveraient malgré eux jusqu'à l'auteur de toutes choses, et la cupidité, la vanité, l'ambition, les vices qui les tourmentent sans cesse n'auraient plus autant de prise sur leurs cœurs..."

Un avocat écrivait à l'un de ses amis, qui s'était défriché une terre et qui y vivait content et heureux : " Quand je vois un cultivateur vendre sa terre à la campagne pour venir s'établir en ville, en qualité d'épicier, de cabaretier, de charretier, je ne puis m'empêcher de gémir de douleur. Voilà donc encore, me dis-je, un homme voué au malheur ! Et il est rare qu'en effet cet homme ne soit pas complètement ruiné après trois ou quatre années d'exercice de sa nouvelle industrie.

" Et ses enfants, que deviennent ils ? Dieu le sait.

" Plus j'y songe, mon cher ami, plus j'admire le bon sens dont tu as fait preuve dans le choix de ton état. Et quand je compare ta vie laborieuse, utile, courageuse, à celle d'un si grand nombre de nos jeunes muscadins qui

ne semblent venus au monde que pour se peigner, se parfumer, se toiletter, se dandiner dans les rues..... oh ! je me sens heureux et fier d'avoir un ami tel que toi."

Voyons maintenant dans quelles parties du Bas-Canada ou province de Québec se sont manifestés les principaux efforts de la colonisation depuis le commencement de ce siècle. Les premiers endroits qui attirent notre attention se trouvent situés au sud du fleuve Saint-Laurent, à commencer vis-à-vis Québec, à peu près, allant jusqu'à la ligne qui nous sépare des Etats-Unis et gagnant, au sud-est de Montréal, le lac Champlain, source de la rivière Richelieu. J'en ai vu une description dans *Jean Rivard*, ce roman canadien que tous les colons devraient lire et méditer. La voici : " La partie du Bas-Canada qu'on appelle les Cantons de l'Est et qui s'étend au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Chaudière jusqu'à la rivière Richelieu, comprenant plus de quatre millions d'acres de terre fertile, est excessivement intéressante, non seulement pour l'économiste, mais aussi pour l'artiste, le poète et le voyageur. Partout la nature s'y montre, sinon aussi sublime, aussi grandiose, du moins presque aussi pittoresque que dans le bas du fleuve et les environs de Québec. Montagnes, collines, vallées, lacs, rivières, tout y semble fait pour charmer les regards. Le touriste qui a parcouru les

bords de la rivière Saint François ne saurait oublier les paysages enchanteurs qui s'offrent de tous côtés. Les rivières Chaudière, Nicolet, Bécancour, avec leurs chaînes de lacs, leurs cascades, leurs rives escarpées ; les lacs Memphrémagog, Saint-François, Mégantic, Aylmer, avec leurs îlots verdoyants, présentent à l'œil le même genre de beautés ravissantes.

" Ajoutons à cela que le sol y est partout d'une fertilité remarquable, que le ciel y est clair et le climat salubre, que toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme, poisson, gibier, fruits, s'y trouvent en abondance, et l'on s'étonnera sans doute que cette partie du Canada n'ait pas été peuplée plus tôt."

L'histoire nous raconte comment les choses se sont passées. En 1784, le gouverneur général Haldimand accorda des terres dans les townships de l'Est à des familles de U. E. Loyalists mais il ne fut pas donné suite à ce commencement de colonisation parce que les émigrants qui venaient alors des Etats-Unis étaient en nombre insignifiant. Le successeur du général Haldimand, sir Guy Carleton, qui était devenu lord Dorchester, fit faire des arpentages dans presque tous les cantons et imposa aux townships les noms qu'ils portent encore aujourd'hui. A cette époque les Canadiens-français ne s'avançaient pas dans cette direction vu que le gouver-

nement n'y concédait pas les terres d'après notre système seigneurial.

En 1797-98 le gouverneur Prescott signala au ministre des colonies les actes de favoritisme dont le bureau des terres se rendait coupable en donnant des concessions à des personnes qui n'étaient pas des colons de bonne foi. Ce bureau des terres avait été formé en 1791 et sa plus grande influence se recrutait dans le Conseil Législatif. Il avait pour chef monsieur Osgood que l'on disait être peu scrupuleux. En 1799 Prescott fut rappelé en Angleterre et Osgood se démit de ses charges, ce qui règla leur difficulté mais n'empêcha pas le bureau des terres de continuer ses agissements.

Du temps du gouverneur Craig (1807-9) on ouvrit le chemin Craig qui partait des environs de la Pointe-Lévis pour pénétrer dans les cantons. Il a été constaté que de 1792 à 1811 trois millions d'acres de terre ont été concédés dans les cantons, à seulement deux cents personnes, parmi lesquelles ils s'en trouvaient, comme sir Robert Shore Milnes, gouverneur-général, qui en avaient 60,000 à lui seul. La plupart de ces terrains restaient en forêt parce que les concessionnaires voulaient les garder en attendant la hausse des prix et les vendre ainsi avec bénéfices. Le général Sherbrooke en 1816-18 fit des efforts pour coloniser les cantons et son nom est

resté à un village qui de nos jours est devenu une grande ville. Sir Gordon Drummond qui était administrateur de la colonie, en 1815 se plaignait comme l'avait fait Prescott de l'oligarchie du bureau des terres et il constatait que toute la région de la rivière Saint-François était concédée, mais en grande partie sur le papier seulement, si bien qu'on ne pouvait plus y établir de soldats. En 1818-19 le duc de Richmond étudia sérieusement les cantons de l'Est et y donna des terres a beaucoup de vétérans des armées de Wellington. Drummond et Richmond ont laissés leurs noms à des comtés des cantons de l'Est.

Vers 1821 la population des cantons commençait à prendre de l'importance. C'est alors je crois que l'on ouvrit les deux grandes routes qui vont l'une à partir de Saint-Romuald, près de Québec, et l'autre à partir du port Saint-François, près Nicolet, jusqu'au cœur des cantons.

Les Canadiens-français commencèrent alors à entrer en grand nombre dans ces townships et à s'y établir souvent comme simples squatteurs, si bien que le bureau des terres et les concessionnaires de grands terrains employèrent la force de la loi pour les faire déguerpir. La politique s'empara de la question et la Chambre d'Assemblée, côte de monsieur Papineau, attaqua plus sévèrement que jamais le bureau des terres dans lequel elle se

plaisait à frapper son ancien adversaire le Conseil Législatif. On fit des règlements pour taxer les terres concédées et non occupées. Les squatters des cantons parmi lesquels il y avait un certain nombre d'Anglais, se prononcèrent tous pour le parti Papineau et dès ce moment l'agitation politique n'a plus cessé dans ces nouvelles campagnes. En 1825 on détacha des districts judiciaires de Québec et de Montréal, toute la région qui forme le district de St. François.

Lord Aylmer, gouverneur général, visita les cantons (1830) et s'appliqua résolûment à les développer. Il disait qu'il fallait placer un demi million d'émigrés sur les terres du Bas-Canada et qu'alors la province aurait une chance de devenir anglaise, ce que l'on n'avait pas encore pu faire. Le chemin qui aboutit à Saint-Romuald était fréquenté plus que jamais en raison du nombre de colons établis à l'intérieur. Lord Aylmer qui encourageait tous ces mouvements donna son nom à un bateau à vapeur destiné à voyager entre Québec et Saint-Romuald. Les constructeurs du bâteau prétendirent l'avoir calculé de telle façon qu'il pouvait naviguer sur l'océan au moyen de la vapeur et sans l'aide de la voile. Un jour on eut occasion de l'envoyer au Bic pour secourir un navire naufragé, et il donna la preuve de ses capacités maritimes, si bien que l'on s'empressa de construire

à Québec le *Royal William* dans le dessein formel de traverser l'océan sans le secours de la voile et en utilisant le vapeur seule, ce qui arriva. Ln 1830 se forma à Londres une compagnie pour la colonisation des cantons de l'Est, elle a contribué pendant de longues années à développer cette région, et c'est de son temps que les Canadiens envahirent définitivement tout ce pays. En 1834 35 l'agitation politique était très vive dans cette partie du pays et monsieur Papineau remporta à Stanstead, l'un de ses plus beaux succès. Les colons qui sentaient que la Chambre d'Assemblée était leur rampart contre le Conseil Législatif, le bureau des terres et ses concessionnaires et même contre la compagnie de Londres, se prononçaient dans le sens patriote.

Le calme étant revenu après ies évènemente de 1837-38, et quoiqu'il n'y eût que peu ou point d'organisation dans les affaires de colonisation, nos Canadiens, comme je l'ai dit, agissaient par eux-mêmes et pénétraient, en squatters ou autrement, dans le domaine de notre père Adam, que les capitalistes d'Angleterre voulaient conserver pour le plaisir d'y récolter de l'argent. Ce fut un spectacle mémorable que celui de cet envahissement des "Bois-Francs" par les Canadiens. Une lutte, mes amis ! Les influences du moment étaient en faveur des émigrants anglais — mais ces émigrants ne pouvaient

tenir contre le climat, l'éloignement des grands centres, le travail de l'abattage du bois, le désouchage, et mille autres tracas qui s'imposent dans un défrichement canadien. Ils se dédourageaient bientôt, et vendaient leurs terres à nos gens qui ne reculèrent jamais devant les travaux du pionnier. C'est comme cela que nous avons piqué des pointes vers le centre des cantons anglais ; c'est comme cela que nous avons découpé en zigzags et de toutes les façons les terres dont on prétendait nous priver. Les Anglais, vous le savez, ne se croient chez eux que lorsqu'ils sont seuls ; du moment où il y a des Canadiens à côté d'eux, leur première pensée est de déguerpir. Ils ont tranquillement abandonné, les uns après les autres et, aujourd'hui, ce qui reste d'eux est un petit groupe, tout petit, sans importance — mais ils ont donné aux localités des Cantons de l'Est des noms qui ne répondent pas du tout à nos souvenirs ni à nos aspirations. Puisque nous sommes à présent les maîtres de ces territoires, il serait à propôs de leur imposer des noms canadiens, et voici pourquoi : Le pouvoir avait affecté à certaines personnes, il y a cent ans, la possession des terres des Cantons de l'Est, mais les personnes auxquelles ces terres ont été concédées, ne sont plus en possession et alors pourquoi conserver des souvenirs qui ne disent rien à la population nouvelle,

population qui ne s'en ira pas, car elle est canadienne. Les Canadiens ne s'en vont pas — ils se maintiennent sur le territoire conquis par eux — et, malheureusement — ils essaiment, lancent des colonies au loin, dans l'espoir de faire mieux et meilleur — mais les hommes de courage restent fermes, dans le Bas-Canada, et travaillent pour notre avenir, avec patience et tranquillité.

Vous parlerai-je des souffrances des colons qui, les premiers, attaquèrent la forêt, dans tel ou tel lieu, pour en faire une paroisse? De ceux qui, malgré toutes les difficultés et le manque de protection de la loi, se déterminaient à s'établir dans les terres nouvelles? Le chapitre en serait long — il formerait un volume. Nous avons eu les combats à main armée de l'Ottawa, les incendies du Saguenay, les expropriations des squatters des Cantons de l'Est — et partout les abus des commerçants de bois, les juiveries des marchands de campagne, attachés comme des sangsues aux membres du pauvre colon. Lisez le récit d'une scène douloureuse racontée par Gérin-Lajoie dans *Jean Rivard le Défricheur :*

"Tous ceux qui parmi nous ont à cœur le bien-être du peuple et la prospérité du pays regardent avec raison la colonisation des terres incultes comme le moyen le plus direct et le plus sûr de parvenir à l'accomplissement de leurs vœux. Lord Elgin, ce gouverneur dont les

Canadiens conserveront à jamais la mémoire, parce que dans son administration des affaires de la province il ne se contenta pas d'être anglais, mais voulut avant tout être juste, lord Elgin disait en 1848 que la prospérité et la grandeur future du Canada " dépendaient en grande partie des avantages qu'on retirerait des terres vacantes et improductives, et que le meilleur usage qu'on en pût faire était de les couvrir d'une population de colons industrieux, moraux et contents."

" Toutes les voix canadiennes ont fait écho à celle du noble lord, ou plutôt lord Elgin, en énonçant cette opinion, n'était que l'écho de toutes les voix canadiennes, car depuis nombre d'années, les propositions les plus diverses avaient déjà été faites pour atteindre le but en question.

" Mais de tous les moyens proposés, le plus simple, le plus facile et en même temps le plus efficace, c'est, on l'a dit mille et mille fois, et il n'y a qu'une opinion sur le sujet, c'est l'ouverture de chemins publics à travers les forêts. Ce qui prouve cela de la manière la plus évidente, c'est que partout où l'on établit de bonnes voies de communication, les routes se bordent aussitôt d'habitations et qu'au bout de quelques mois l'épi doré remplace les arbriseaux naissants et les chênes séculaires. Si ce moyen si rationnel eût été adopté et mis en

pratique, sur une grande échelle, il y a cinquante ans, la face du pays serait entièrement changée ; ces milliers de Canadiens qui ont enrichi de leur travail les Etats limitrophes de l'Union Américaine se seraient établis parmi nous et auraient contribué dans la mesure de leur nombre et de leurs forces, à développer les ressources du pays et en accroître la population.

" En étudiant les causes qui ont retardé l'établissement du Bas-Canada, et fermé de vastes et fertiles territoires à des légions d'hommes forts et vaillants, on se sent agité malgré soi de sentiments d'indignation. Mais laissons là le passé ; l'histoire dira tout le mal qu'ont fait à notre population la cupidité insatiable, l'avarice impitoyable des grands et riches spéculateurs, une politique égoïste, injuste et mesquine, et la mauvaise administration, pendant trois quarts de siècle, de cette belle et intéressante colonie. Sans nous laisser aller aujourd'hui à de justes mais inutiles regrets, cherchons à réparer autant que possible les maux du passé, et ne portons nos regards que vers l'avenir.

" Ce serait une bien triste histoire que celle des misères, des accidents, des malheurs du toutes sortes occasionnés par le défaut de chemins dans les cantons en voie d'établissement.

" A son retour du village de Lacasseville, Jean Rivard

trouva toute la population sous le coup d'une émotion extraordinaire. Deux accidents lamentables arrivés à quelques jours d'intervalle avaient jeté comme un voile funèbre sur toute cette partie des cantons de l'Est.

" Un jeune missionnaire canadien, plein de zèle et de dévouement, s'étant, dans l'exercice de son saint ministère, aventuré dans la forêt sans guide et sans chemin, avait été surpris par les ténèbres de la nuit, et après de longs et vains efforts pour parvenir aux habitations, s'était vu condamné à périr.

" On l'avait trouvé mort, au milieu d'un marécage, enfoncé dans la boue jusqu'à la ceinture..... mort de froid, de misère, d'épuisement.

" Missionnaire infatigable, pasteur adoré de son troupeau dispersé, sa mort inattendue avait jeté la consternation dans les cœurs et faisait encore verser des larmes.

" Des deux hommes qui l'accompagnaient, l'un était mort à côté de lui, l'autre, perclus de tous ses membres, survivait pour raconter ce tragique évènement.

" Mais une autre nouvelle, plus navrante encore, s'il est possible, avait achevé de répandre la terreur dans toutes les chaumières des environs.

" Dans un des cantons avoisinant le canton de Bristol était allé s'établir un pauvre colon canadien, avec sa femme et ses deux enfants dont l'un encore à la mamelle.

Afin d'avoir un lot plus fertile et plus avantageux, il il s'était enfoncé dans les bois jusqu'à six lieues des habitations, n'ayant de provisions que pour trois semaines. Là, il s'était bâti une cabane et avait commencé des défrichements. Au bout de trois semaines, ayant fait brûler des arbres et recueilli quelques minots de cendres, il avait transporté cette cendre sur ses épaules jusque chez le plus proche marchand dont il avait reçu en échange quelques livres de farine et un demi-minot de pois. Une fois cette maigre pitance épuisé, il avait eu recours au même moyen, accomplissant toutes les trois semaines, le corps ployé sous un lourd fardeau, un trajet de douze lieues, à travers la forêt. Pendant plus de six mois, le courageux colon put subsister ainsi, lui et sa petite famille. Il était pauvre, bien pauvre, mais grâce à son dur travail, les environs de sa cabane commençaient à s'éclaircir, et il goûtait déjà un peu de bonheur en songeant que s'il passait l'hiver sans accident, sa prochaine récolte lui rapporterait assez pour qu'il n'ait plus besoin de recourir au marchand.

" L'infortuné colon ne prévoyait pas l'affreux malheur qui l'attendait.

" Parti un jour de sa cabane, vers la fin de novembre, les épaules chargées de deux minots de cendre, il s'était

rendu comme d'habitude chez le marchand voisin et en avait obtenu la ration accoutumée, après quoi il s'était remis en route pour traverser les six lieues de forêt qui le séparaient de sa demeure. Il se sentait presque joyeux malgré ses fatigues et sa misère. Mais à peine avait-il fait deux lieues, qu'une neige floconneuse se mit à tomber ; l'atmosphère en fut bientôt obscurcie et le ciel et le soleil cachés aux regards ; en moins d'une heure, une épaisse couche blanche avait couvert le sol, les arbustes et les branches des grands arbres. Notre voyageur avait encore trois lieues à faire lorsqu'il s'aperçut, à sa grande terreur, qu'il avait perdu sa route. Les ténèbres de la nuit couvrirent bientôt la forêt, et il dut se résigner à coucher en chemin, ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'alors. Il songeait aux inquiétudes que devait avoir sa femme et cette pensée le tourmentait plus que le soin de sa propre conservation. Le lendemain matin de bonne heure, il partit, tâchant de s'orienter le mieux possible ; mais après avoir marché tout le jour, il fut tout étonné de se retrouver le soir, au soleil couchant, juste à l'endroit où il s'était arrêté la veille. Cette fois, malgré ses fatigues, il ne put fermer l'œil de la nuit. Je n'essaierai pas de dépeindre ses angoisses ; elles se conçoivent mieux qu'elles ne peuvent se décrire. Il marcha encore toute la journée du

lendemain, s'arrêtant de temps en temps pour crier au secours sans presque aucun espoir de se faire entendre. Enfin, disons pour abréger, que ce ne fut que le troisième jour au matin que le malheureux colon aperçut de loin sa petite *éclaircie* et son humble cabane au milieu.

" Son cœur palpita de joie lorsqu'il songea qu'il allait revoir les objets de son affection, sa femme, la compagne de sa misère et de ses travaux, et ses petits enfants auxquels il apportait de quoi manger.

" Mais, ô douleur ! pitié pour le pauvre colon !...

" Qu'aperçut-il en ouvrant la porte de sa cabane ?

" Sa pauvre femme étendue morte !..... son plus petit enfant encore dans ses bras, mais n'ayant plus la force de crier... puis l'aîné s'efforçant d'*éveiller* sa mère et demandant en pleurant un petit morceau de pain !,.....

" Il est dans la vie de l'homme des souffrances morales si affreuses, des douleurs tellement déchirantes qu'elles semblent au-dessus des forces humaines et que la plume se refuse à les décrire."

Dans tous nos nouveaux etablissements de pareilles scènes ont eu lieu. Le malheur a rendu sacrées et prospères les paroisses canadiennes. Partout où nous allons, nous rencontrons de ces souvenirs qui forment l'auréole de nos établissements même les moins anciens. Il semble que le Canadien ne puisse rien entreprendre

sans que l'histoire de ces souffrances ne débutte avec ses travaux.

Les mêmes choses se sont vues au Saguenay depuis un demi-siècle. Mais à quoi bon se plaindre ? la Providence veille sur ceux qui souffrent et les aide à sortir d'embarras.

La colonisation du Saguenay et des bords du lac Saint-Jean, ne commença que l'année 1837, trois siècles ronds après la découverte du Canada. Les gens de la Malbaie furent les premiers à prendre des terres dans cette région nouvelle, mais en petit membre, car la plupart de ceux qui se dirigeaient alors de ce côté s'occupèrent d'abord de couper du bois, de construire des sciéries et de faire descendre à Tadoussac les milliers de cages, cageux, radeaux et trains de bois qui ont été, jusqu'à tout récemment, à peu près le seul commerce de ce territoire. Néanmoins, la route était tracée ; de nouveaux colons arrivaient, de temps en temps pour défricher et s'établir. Ces courageux pionniers eurent à souffrir des tracasseries de la part de personnes qui possédaient encore le privilège de la traite des pelleteries, ce que l'on appelait les Postes du Roi. Ce privilège durait depuis 1658. En 1842, le gouvernement l'accorda de nouveau à la compagnie de la baie d'Hudson, pour une durée de vingt-et-un ans, mais en se réservant le droit

de faire arpenter les terres et de les vendre aux colons. C'était un grand pas de fait, cependant on n'était pas au bout des misères et des embarras. Les MM. Price étaient devenus maîtres du commerce de bois et ils régnaient comme des rois sur tout le Saguenay. Vous dire que ces marchands aimaient à voir les habitants abattre les arbres et fonder des établissements agricoles ce serait mentir, aussi firent-ils tout en leur pouvoir pour décourager nos gens. Les marchands de bois sont ordinairement puissants, ils ont bien des moyens de gêner un pauvre homme isolé dans la forêt et presque sans aide du dehors. Pendant de longues années, le patriotisme de nos défricheurs les porta à endurer avec énergie les maux qui les accablaient. Ils avaient pris possession de leurs terres, ils voulaient y rester, s'y encrer, se fixer à demeure, comme leurs ancêtres avaient fait autrefois sur les bords du Saint-Laurent. Partout dans le Canada, l'avant-garde de nos braves défricheurs a eu de semblables combats à soutenir. Mais qu'importent les peines et la fatigue si le succès couronne nos efforts ! Ce n'en est que plus satisfaisant, plus beau, plus glorieux.

A combattre sans peine on triomphe sans gloire.

Le colon canadien peut prendre cette devise pour lui : il la mérite.

Les premiers habitants du Saguenay s'étaient placés

près des moulins, mais bientôt ils empiètèrent les uns les autres sur leurs terres réciproques, faute d'arpentage reconnu. Les récoltes ayant été mauvaises à la Malbaie, depuis quelques années, c'était à qui partirait de là pour se chercher de meilleurs endroits, si bien que, dès 1843, il y avait plusieurs centaines de familles au Saguenay qui n'avaient pas de titres de propriété. Faute de moyens, la plupart n'avaient pu acheter ni chevaux, ni vaches, ni bœufs. Alors ils se mirent à travailler dans les chantiers où les MM. Price coupaient du bois. Vous comprenez que cela n'était pas le plus désirable, car l'habitant qui est obligé de quitter son chez lui pour courir après un petit salaire n'avance pas beaucoup sa ferme. Les labourages se faisaient à la pioche ; on manquait de route pour sortir ses produits, sauf en été par la rivière Saguenay. Il vécurent ainsi nombre d'années, " arrachant de la misère et ne mangeant pas toujours plein leur ventre." Pauvres gens ! n'allons pas les oublier et ceux qui colonisent de nos jours avec bien moins de difficultés doivent souvent penser à eux. C'est pour rappeler leur souvenir honorable que j'en parle ici. Nous sommes tous fils des habitants ; les travaux de nos pères doivent nous tenir à cœur. La nationalité, c'est la chaîne des générations qui se succèdent avec le temps ; si vous touchez à l'un de ses anneaux toute la chaîne vibre en ressentant le coup.

On comprenait alors si peu dans le public la noble cause de la colonisation que ni le gouvernement ni les particuliers ne songeaient à lui prêter assistance. Les choses sont bien changées, pour le mieux — mais on ne fait pas encore assez. Le travail des chantiers occupait les hommes du Saguenay tout l'hiver et se prolongeait jusqu'à la descente des billots, qui n'avait lieu qu'à la fin de mai où au commencement de juin, quelques fois même plus tard, de sorte qu'ils ne pouvaient labourer et ensemencer leurs terres que lorsque la saison était déjà fort avancée et, naturellement, le grain semé à cette époque de l'année ne murissait pas avant les gelées de la fin d'août et septembre — aussi la récolte était-elle souvent perdue.

Le colon qui s'était endetté envers les marchands pour ses frais de premier établissement, contractait forcément de nouvelles dettes. Les causes qui avaient fait manquer la récolte l'année précédente, se renouvelaient ; le pauvre malheureux, abandonné à lui-même au milieu des bois, tourmenté, mécontent, ne savait que faire ; souvent on tentait de lui enlever la terre arrosée de ses sueurs ; il ne pouvait compter sur la protection des lois — alors il y en avaient que ce martyr décourageait, et ils renonçaient à conserver leurs biens. Il faut dire que, en général, les colons résistèrent à ce misérable état de

choses — et ceux-là ont fondé le Saguenay. C'était alors comme dans les batailles que l'histoire nous raconte : les morts ne jouissaient pas du triomphe, mais l'armée était victorieuse. Aujourd'hui, nous faisons tout cela beaucoup mieux et nous ferons bien davantage encore dans un avenir prochain.

Vers 1848 se formèrent trois sociétés de colonisation, presque en même temps : à la Malbaie, à la baie Saint-Paul, à Saint-Ambroise près de Québec. La première choisit ses terres le long de la rivière aux Sables ; la seconde prit le canton Signaï sur les bords du lac Saint-Jean, et le fit arpenter en bonne partie ; M. Boucher, curé de Saint-Ambroise, qui représentait la troisième, entreprit seul à l'aide de souscriptions recueillies dans sa paroisse et à Québec, de coloniser le canton Caron, voisin du précédent.

Une quatrième société se forma, en 1849, à Sainte-Anne de la Pocatière, pour envoyer au Saguenay le surplus des colons des comtés de l'Islet et de Kamouraska. Elle donnait la préférence au Saguenay parce que les terres s'y vendaient vingt centins l'acre, au lieu de quarante comme sur le côté sud du fleuve ; parce qu'elles étaient de beaucoup supérieures à celles qui sont situées en arrière des deux comtés en question ; parce qu'une partie des habitants du sud s'y portaient déjà d'eux mêmes.

Ce fut le moment où l'on commença à entendre parler du Saguenay par toutes les bouches ; bientôt après, le gouvernement se décidait à favoriser l'entreprise.

La question des chemins agitait tous les esprits. En 1847 plusieurs prétendaient qu'il était possible de tracer une route directe de Québec au lac Saint-Jean, mais cela passait pour une chimère. Cette route n'a été ouverte qu'en 1877. Aujourd'hui, un chemin de fer met le lac Saint-Jean à la porte de Québec. Ah ! si les colons de 1840 voyaient cela !

Il serait trop long d'énumérer les arpentages et autres travaux qui ont été accomplis dans la région du Saguenay, depuis quarante ou cinquante ans, pour amener le resultat que nous avons sous les yeux. Les paroisses ont surgi comme par enchantement, les routes se sont faites, des industries se sont repandues partout ; des écoles, un couvent, puis un évêché sont venus compléter cette petite province toute jeune, qui sera grande un jour. C'est un véritable acte patriotique que de faciliter à nos gens l'accès et la possession des belles terres du Saguenay. Qu'on se le dise.

Sa population, à laquelle le recensement de 1881 assignait le chiffre de 32,409 âmes, atteint aujourd'hui, en toute probabilité, celui de 40,000.

Le nombre des cantons délimités et plus ou moins ouverts à la colonisation, dans le bassin du " Lac " propre-

ment dit, s'élève à pas moins de trente, dont les plus fertiles, à l'est et à l'ouest du lac, peuvent à bon droit être appelés le " grenier de la province. "

Le lac Saint-Jean, que les sauvages appellent " Pikouagami, " (*lac plat*) égoutte l'immense vallée qui porte son nom, et est le réservoir de plusieurs grandes rivières. Sa distance de Québec, en ligne droite, est d'environ 140 milles.

Sa plus grande longueur, entre l'embouchure de la Belle-Rivière et celle de la Mistassini, atteint 28 milles, et sa plus grande largeur a été calculée à 25 milles. Un mesurage exact lui donne 365 milles en superficie et une circonférence de 85 milles.

La profondeur d'eau du lac n'est pas considérable, la plus forte moyenne ne dépassant pas 80 pieds. A un seul endroit, vers le centre, on a trouvé 225 pieds.

Il y a tout autour du lac Saint-Jean un vaste système de communications par eau, qui sont naturellement très avantageuses à la colonisation et qui offriront un jour de grandes facilités au commerce de la vallée, quoique les rivières qui composent ce système ne soient navigables, sur une grande partie de leur cours, que pour des embarcations d'un faible tirant d'eau.

Toutes ces rivières égouttent des terrains d'une grande fertilité. Presque partout le sous-sol se compose de roches calcaires, sur lesquelles reposent des couches de

terre glaise (argile) qui ont parfois plusieurs centaines de pieds d'épaisseur. Les dépôts superficiels, mêlés à cette terre glaise, se composent d'alluvions sableuses, d'humus et de détritus végétaux qui forment une terre arable d'une grande richesse, surtout à l'ouest et au nord du lac Comme de raison, il y a des exceptions, des endroits moins fertiles, mais la description que nous venons de donner s'applique d'une manière générale à toute la contrée.

Cette fertilité, du reste, est établie par la nature même des forêts de cette région, forêts dont les essences dominantes sont l'orme, le frêne, le merisier, l'érable, l'épinette rouge, l'épinette blanche, le pin, le cèdre, la pruche et même le bois blanc.

On a dit, il y a longtemps déjà, que la vallée du lac Saint-Jean deviendrait un jour le grenier de la province de Québec. Le fait est qu'elle peut former à elle seule une province entière, et, dans tous les cas, elle est destinée à devenir avant peu un vaste champ d'approvisionnement pour la capitale, en même temps que celui vers lequel se tourneront les plus actives et les plus sérieuses tentatives de colonisation vers le nord.

La colonisation, se développant sans cesse, tend à enserrer le lac tout entier. Depuis quelques années déjà elle s'est avancée rapidement vers l'ouest, par les can-

tons Normandin et Albanel ; la voilà aujourd'hui qui s'étend vers le nord, et les vallées de la Mistassini et de la Péribonca déploieront pour l'homme toute leur fécondité. C'est que la région du lac Saint-Jean possède des avantages exceptionnels de sol et de climat qui la rendent éminemment productive.

"Le climat du lac Saint-Jean," disait M. Bouchette, il y a déjà un demi-siècle, "est aussi doux et même plus doux que celui de Montréal. Quand, à Chicoutimi, les oignons, les patates et les choux gelaient, le 23 septembre 1832, ils étaient restés absolument intacts au lac Saint-Jean jusqu'au 12 octobre. On peut cultiver même le melon sur les bords du lac, et les nuits y sont moins froides que dans le reste du pays."

Citons encore un extrait du rapport de M. Ballantyne, adressé au gouvernement en 1857 :

"L'expérience acquise par sept années d'excursions dans les divers cantons qui composent une partie de ce beau territoire, m'a montré les choses sous un jour trop clair pour ne pas faire connaître toute la verité. Je dirai donc avec la certitude de n'éprouver aucun démenti, que je ne connais nulle part en cette province un territoire qui, sur une étendue aussi considérable, offre des qualités supérieures, à tous égards, aux terres qui composent une partie des cantons que j'ai arpentés...

" Mais ce n'est pas tout. Le climat vient apporter son contingent de faveurs à l'agriculture. J'ai vu bien des personnes marquer de la surprise, lorsque je leur disais que le climat du lac Saint-Jean peut rivaliser avec celui de Montréal; rien de plus vrai cependant. Une chose importante à remarquer est que les vents du nord-est, si humides et si désagréables sur les bords du Saint-Laurent perdent leur cortége de vapeurs avant d'arriver au lac Saint-Jean, et sont alors ce que sont les vents du sud-ouest sur les bords du fleuve. Les arbres fruitiers que l'on voit dans le jardin du poste de Métabetchouan, sur les bords du lac, attestent de la douceur du climat. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces forêts de cèdres d'une grosseur prodigieuse, de pins blancs, de pins rouges, d'épinettes et de merisiers, pour se convaincre de la bonté de ce climat et de la vigueur nourricière du sol."

" Le sol est presque inépuisable. A la Pointe-aux-Trembles j'ai vu un champ qui a produit du blé pendant les quinze dernières années, sans application d'aucun engrais ; et le grain que j'ai vu cette année était aussi beau que celui que l'on a récolté dans n'importe quelle autre partie du district. On reste frappé d'étonnement en voyant la richesse du sol ; je crois qu'il n'y en a pas de meilleur en Canada."

On dit que le climat de la région du lac Saint-Jean est

semblable à celui de Montréal ; il n'y a pas de doute qu'il est supérieur à celui de Québec. La chute de neige est certainement moindre. De fait les cultivateurs se plaignent qu'ils n'ont de bons chemins pour les traîneaux que bien tard dans l'hiver.

Cette région est surtout propre à l'élevage des bestiaux. Le fourrage est tellement riche que le mouton du lac Saint-Jean est déjà renommé pour l'excellente qualité de sa chair, et plusieurs wagons, chargés de ces animaux ainsi que de bêtes à cornes, ont été expédiés cette année sur le marché.

La région traversée par le chemin de fer du lac Saint-Jean est entrée dans une ère de développement extraordinaire, grâce aux communications ouvertes et à l'initiative éclairée de la Compagnie. La ligne principale de Québec à Roberval comprend cent quatre-vingt-dix milles, et l'on est décidé de l'étendre à l'est jusqu'à Chicoutimi et à Saint-Alphonse, c'est-à-dire jusqu'à la tête de la navigation océanique de la rivière Saguenay. Saint-Alphonse est un magnifique havre que les plus gros transatlantiques peuvent atteindre en toute sûreté. Il est question d'y raccorder à la voie ferrée une ligne de vapeurs rapides, ce qui permettrait aux touristes d'aller contempler par terre et par eau les merveilleux paysages du Saguenay.

En 1889, le chemin de fer transportait 79,000 voyageurs, 104,000 tonneaux de fret, 27,000 cordes de bois de chauffage, 25,000,000 de pieds de bois de commerce et 24,000 tonneaux d'autres marchandises.

Les diverses industries qui alimentent ce trafic et le commerce de bois donnent de l'emploi à près de 3,000 hommes.

Une autre grande rivière qui vient du nord est le Saint-Maurice. Elle arrose un territoire qui formerait une province. Malheureusement, on ne peut entrer dans ce cours d'eau par son embouchure, parceque les quinze premières lieues sont semées de rapides, cascades et chutes d'eau terribles. C'est beau mais ce n'est pas commode. Rendu aux Piles, la rivière, si vous la remontez à partir de là, reçoit plusieurs belles rivières qui traversent des terres fertiles. Figurez-vous un arbre couché à terre dont les branches s'étendent à droite et à gauche sur le sol : c'est le Saint-Maurice. Il étend ses rameaux jusqu'aux terres du lac Saint-Jean à l'Est et jusqu'à celles de l'Ottawa à l'Ouest. Un jour on y entrera pour tout de bon... en chemins de fer, car il n'est pas accessible autrement. C'est un beau pays encore peu, très peu peuplé, parceque la porte en est fermée, mais "la bête à feu" comme on dit, nous y transportera et un jour, vers 1920, on verra dans les

admirables vallées de cette région des centaines de mille de Canadiens sans peur et sans reproche, envoyant le produit de leurs termes aux quatre coins du monde avec la renommée du Saint-Maurice !

Je voulais vous parler de la vallée de l'Ottawa, fréquentée depuis 1613 par les Canadiens, mais où la colonisation s'est faite seulement dans notre siècle. Les débuts ont été faciles à nos gens parceque cette belle rivière est très ouverte et se trouve aux portes de Montréal. C'est bien différent du Saguenay et du Saint-Maurice. Aussi nous pourrions écrire tout un volume sur l'Ottawa, mais puisque la colonisation de notre temps nous occupe avant tout, ne parlons que de cela.

Il m'est impossible de commencer autrement que par le nom d'un homme, un prêtre qui a tellement mêlé son souvenir à l'histoire de cette région que l'on ne peut les séparer. Je veux parler de Monsignor Labelle, décédé prématurément l'année dernière. Il n'y a pas un Canadien qui ne sache ce qu'il était. Ceux qui l'ont connu l'adorent, selon la manière ordinaire de s'exprimer, et ceux qui ne l'ont pas connu personnellement le révèrent. C'est tout dire.

Depuis 1868 jusqu'à sa mort en 1890, M. le curé Labelle a eu la charge de la paroisse de Saint-Jérôme et il en a augmenté la population dans la proportion de 1

à 3, par des entreprises de toutes sortes, mais toujours en rapport avec la colonisation, car les grandes idées ne marchent pas sans entraîner beaucoup de choses après elles. Saint-Jérôme n'est plus l'humble village d'il y a vingt ans ; c'est l'une des localités les plus florissantes de la province ; on la regarde déjà comme la capitale de la région du nord de Montréal.

Je trouve dans les *Annales Térésiennes* le portrait suivant du curé Labelle : " Ainsi Monsieur le curé de Saint-Jérôme a décidé, un jour, qu'un chemin de fer ferait bien entre son village et Montréal. La pensée, c'est l'action ; il s'est mis à l'œuvre, il a remué ciel et terre, il a dépensé, il s'est dépensé ; il a écrit, parlé, a travaillé : et Saint-Jérôme, ville depuis l'an de grâce 1881, est aux portes de la métropole. L'inactivité tuerait le curé de Saint-Jérôme ; aussitôt une nouvelle idée s'empara fortement de lui.

" Dans Saint-Jérôme, coquettement assis au pied des Laurentides, en face de cette bruyante rivière du Nord qui arrive des montagnes, M. Labelle avait bien des fois laissé courir sa pensée et son imagination vers ces forêts qui s'étendent par-delà les montagnes et vallées jusqu'à la hauteur des terres. Il avait entrevu les richesses de ce sol. Un jour il voulut s'assurer si la realité n'approchait point de ses prévisions. Il fut émerveillé. — D'un

autre côté, il voyait le pays dévoré du mal de l'émigration ; la race canadienne se laissait environner, presser par les autres nationalités ; surtout il déplorait comme un danger et un malheur l'agglomération des gens de la campagne dans les villes. Le remède, l'unique remède à ces maux était la colonisation. Cette œuvre éminemment patriotique et religieuse a été depuis un demi-siècle, la préoccupation de tout Canadien ayant à cœur les intérêts de son pays, et les hommes zélés n'ont cessé de travailler à refouler les populations vers les terres nouvelles des Cantons de l'Est, du Saguenay, du Saint-Maurice. M. Labelle a taillé un royaume immense dans la vallée de l'Ottawa, et il a décrété dans son intérieur qu'il le peuplerait. Dès lors, la colonisation de la Rivière Rouge, la vallée de l'Ottawa, se sont identifiées avec lui. Les facultés de son âme, les forces de son corps, sa position, son influence, sont au service de cette idée. Il ne pense qu'à sa colonisation, il n'aime que cette œuvre, elle l'absorbe, le tourmente, le dévore. Il en parle à propos de tout, comme il parle de tout à propos d'elle. Vingt fois vous changez le sujet de la conversation, vingt fois il la ramène au point de départ. Vous discutez une question avec lui, soudain il s'arrête, ne répond plus ; l'œil est fixé dans un des angles de l'appartement, la main gesticule, le pied remue ; soyez

tranquille, il a pris le chemin du Nord, il ne tardera pas à débarquer au lac Nominingue, il finira tout haut sa pensée par des paroles comme celle-ci : " Quelle belle langue de terre qui s'avance dans le lac ! " Cherchez où vous êtes rendu ! Ou encore, il s'arrêtera à mi-chemin et fera une colère contre un député, ou un ministre trop lent à servir son pays, surtout à ouvrir des chemins. C'est vous qui recevrez l'orage aujourd'hui, demain il rejoindra son homme et il aura son tour.

" Bon gré, mal gré, il faut que vous écoutiez la voix du curé de St-Jérôme. Il vous parle avec tant de conviction qu'il vous convaincra. Prêtez l'oreille, il vous dira que le peuple canadien est essentiellement agricole, que notre pays est, par la force des choses, voué à l'agriculture, qu'on ne peut changer ce que la nature a fait, violenter l'ordre de la Providence. En conséquence, ce qu'il faut au Canadien ce sont des terres. Par la vigueur de leur tempérament, par leur éducation, par leur habitude de la vie des champs, ils sont éminemment propres à coloniser. Servons-nous donc de ces avantages, utilisons ces qualités qui sont notre partage, et nous formerons une population heureuse et forte. La vie du cultivateur est si belle ! Il est tranquille, il sait qu'il aura toujours du pain pour lui et sa famille : la terre est un fonds inépuisable, pourvu qu'il sache l'entretenir et se

servir de ses bras. Il est indépendant, il ne doit qu'à lui-même sa subsistance, il ne l'attend pas d'autrui. Obligé de travailler à la sueur de son front, il n'a pas le temps ni l'occasion de chercher ces plaisirs qui ruinent la santé, amollissent les constitutions, tandis qu'un exercice rude et continu forme ces natures mâles et vigoureuses qui assurent la force et la prépondérance aux peuples adonnés aux travaux des champs ; de là l'axiome : "C'est aux peuples du Nord qu'appartient l'avenir." La vie du colon, de l'agriculteur prépare les familles fortes, les nations morales et religieuses. Lorsqu'il a confié ses semences à la terre, le cultivateur ne doit plus compter que sur le secours du ciel ; il lui faut des saisons favorables, des temps, des pluies, des soleils propices, autant de secours qui ne viennent que d'en haut. Alors ses pensées se portent aussitôt vers l'Auteur de toute chose, sa prière monte vers le Seigneur et il s'efforce, par la fuite des vices et la pratique des vertus, de se rendre la Divinité favorable. Travaillant au sein d'une nature remplie de mystères et de merveilles qui chante sur tous les tons et dans toutes les gammes les perfections de Dieu, l'homme des champs sent le besoin de s'unir à ce concert universel, pour célébrer son Dieu et son Maître. La religion est pour lui une nécessité, une espérance, une consolation. Dans cette

classe de la société nous trouvons des âmes à la foi et à la charité robustes : or nous le savons, les nations religieuses seules nourrissent en elles-mêmes le germe des grands et immortels avenirs. Les peuples agricoles, dont la vie et le bonheur sont attachés au sol, fournissent les vrais patriotes. En première ligne ils veulent la paix, l'ordre. Tout bouleversement politique devant leur nuire, ils tiennent à ce qui fait la force d'un pays, la conservation des bonnes lois et des institutions. Ils aiment cette terre arrosée de leurs sueurs, et ne sont plus portés à la vie de voyages et d'aventures. Donc faisons des colons, encourageons l'agriculture, montrons-en la beauté et la force et l'émigration cessera.

" A un autre point de vue, l'influence politique appartient aux propriétés. C'est un principe admis et compris par tout le monde. De là le mot d'ordre : " Emparons-nous du sol." Comme Canadiens Français nous ne pourrons, du moins pour un temps, faire sentir fortement notre influence que dans la province de Québec. Elle nous appartient par tous les droits. Ce sont nos pères qui l'ont établie, l'ont fait grandir. C'est ici que se trouvent concentrés nos souvenirs glorieux, comme nos souvenirs d'infortune. A nous de la conserver. M. Labelle est convaincu, et quand on l'écoute, on partage vite son opinion, que la vallée

d'Ottawa est appelée, comme celle du Saint-Laurent, à être un noyau de la population canadienne. Maîtres de cette partie du pays aussi vaste qu'un empire, il veut que là nous fondions une province aussi grande, aussi riche que celle de Québec, à elle en tout semblable, par les idées, les sentiments, la langue, les mœurs et la religion : une sœur plus jeune, mais sincèrement attachée à son aînée, prête en toute occasion à lui prêter son appui."

Ces lignes sont de toute vérité. Maintenant lisez ce que monsieur G. A. Nantel, deputé au parlement de Québec, écrivait en 1885 :

" De longues années durant, on parla de doter le nord du Saint-Laurent d'une voie ferrée qui répandrait partout le bien-être et la prospérité. Dès l'année 1854, on constituait une compagnie chargée de travailler dans ce sens ; mais le succès, après bien des tentatives infructueuses, était encore, en 1869 resté problêmatique. C'est alors que le curé Labelle, avec cette force de conviction, avec cette foi dans l'avenir qui est le premier gage du succès, mit l'épaule à la roue. Il sut d'abord grandir la question aux yeux de toute la nation ; il sut en faire voir l'importance, la nécessité absolue au point de vue général. Il organisa un système de propagande dévouée et incessante, par toutes les parties de la Puis-

sance ; puis il se créa de chaudes sympathies un peu partout et mit à sa disposition toutes les influences les plus diverses et souvent les plus contraires, qu'il put rencontrer ; il concentra sur le même point tous les intérêts, toutes les forces les plus variées, et quand il se sentit assez fort pour donner le dernier coup et terminer la lutte de haute main, on vit les adversaires—spectacle rare et étonnant ! — désarmés et confus, se présenter à lui pour l'aider à faire réussir sa vaste entreprise. Quel succés ! Comme le souvenir en est resté vivace dans le cœur de tous ceux qui ont vu le curé Labelle à l'œuvre, dans cette lutte pacifique, pour le progrès et l'avancement de notre province !

" Une fois le chemin commencé, des obstacles nouveaux et imprévus surgirent de diverses sources à la fois et il est difficile de se faire une idée de ce qu'il a fallu d'énergie, de constance et de diplomatie, pour concilier tous les intérêts et assurer la réussite définitive du plan arrêté.

" Enfin, au prix de bien lourds sacrifices que l'on aurait évités en suivant les conseils du curé Labelle, nous avons pu voir se terminer notre chemin de fer national, qui a eu trois résultats principaux, d'une importance énorme pour l'avenir des provinces françaises du *Dominion*.

" 1° La rive nord du Saint-Laurent a pris de suite la position qu'elle doit occuper chez nous, et s'est trouvée d'avance mise en état d'obtenir sa juste part des immenses richesses que le trafic de notre *Far-West* et de l'Asie orientale ne manquera pas d'apporter à la confédération canadienne.

" 2° Le chemin de fer a certainement doublé la valeur foncière de la rive nord du Saint-Laurent, où sont groupés les plus forts intérêts, pour l'avenir, de la race française au Canada.

" 3° Enfin la construction du Grand-Tronc du nord a rendu possible et rémunératrice la création de plusieurs embranchements de chemins de fer qui sont nécessairement appelés à développer l'intérieur de notre pays, c'est-à-dire les vallées du lac Saint-Jean, du St-Maurice et de l'Outaouais, où il peut se créer trois provinces nouvelles, plus étendues et aussi riches que la partie rurale actuellement habitée de la province de Québec.

" Et, localisant quelque peu les résultats obtenus par la construction de ce chemin de fer, nous pouvons dire que le mouvement colonisateur des cantons du nord a pris un essor considérable, surtout depuis la mise en exploitation de l'embranchement de St Jérôme. Auparavant, on était déjà si éloigné des grands marchés qu'on n'osait guère s'aventurer plus loin dans la forêt, et la colonisation restait stationnaire.

" Ayant un chemin de fer jusqu'à Saint-Jérôme, on se trouva de dix lieues plus près de Montréal, et il fut relativement facile de pousser les colons sur de nouvelles terres.

" C'est avant tout, au nom de la colonisation des cantons du nord que le curé Labelle avait demandé la construction du chemin de fer et qu'il l'avait obtenue. Il s'était porté garant, pour ainsi dire, des progrès de cette grande œuvre, et il tint à dégager sa promesse.

" Aussi que vit-on, depuis 1876 surtout ? Un spectacle inouï, peut-être, dans les annales de notre histoire. Au-delà de vingt paroisses ont été fondées sur les bords de la rivière Rouge et dans les environs de la Mattawin et une quinzaine d'autres paroisses sont en voie de formation. D'étape en étape, on se rendit d'abord à vingt-quatre lieues de St Jérôme, à la Chûte-aux Iroquois puis au Nominingue, et enfin l'année dernière on enjamba jusqu'à la Kiamika, qui est devenue un centre d'attraction puissant pour le trop-plein des beaux comtés du Sud qui ont nom Beauharnois, Laprairie et Chambly. Ce fut là le couronnement de l'œuvre du curé Labelle, ce qui en assure le succès complet, indiscutable, car, aujourd'hui, le mouvement s'est étendu à toute la province, où il a poussé racine profonde et vigoureuse ; il s'est popularisé dans nos grandes villes et a atteint

jusqu'à nos centres de population canadienne résidant aux Etats-Unis. Il n'est pas jusqu'en Europe où l'on s'en occupe sérieusement et d'où nous sont venus déjà plusieurs colons d'une haute valeur morale et d'un appoint pécuniaire précieux. C'est donc aujourd'hui une œuvre nationale, que protège notre dévoué clergé, l'épiscopat en tête ; c'est donc un mouvement général vers la forêt, qui devra soulager nos villes d'un surplus embarrassant et même nuisible de notre population ouvrière ; c'est donc une preuve nouvelle de notre vitalité, de notre force d'expansion, qui nous promet les plus belles espérances en l'avenir et qui nous donne l'assurance que nous resterons les possesseurs de ce vaste pays légué par nos ancêtres aux héritiers légitimes de leur sang, et aussi, espérons-le, pour toujours, de leurs vertus sociales et domestiques.

" Après avoir esquissé ainsi, succintement, deux des principales œuvres du curé Labelle, j'aurais à faire connaître le rôle dominant qu'il a joué parmi nous, dans des sphères si diverses et si variées, qu'il est difficile de croire qu'un homme ait pu aussi facilement appliquer son esprit et son activité à autant de choses différentes à la fois. Législation forestière, chemins de fer, industrie, agriculture, mines, géologie, sciences abstraites, théologie, philosophie, histoire, littérature, tout cela est

familier au curé Labelle et il peut vous en entretenir avec une volubilité et une propriété d'expressions qui étonne parfois les spécialistes eux-mêmes.

" Et puis à combien d'évènements de la plus haute gravité son nom n'a-t-il pas été mêlé ! Mais laissons à l'histoire ce qu'il serait prématuré de faire connaître aujourd'hui de cette existence remarquable.

" Le chemin de Saint-Jérôme était de trop petites dimensions pour occuper tout entière la fiévreuse activité du curé Labelle : il lui fallut le chemin du Nord, puis le Pacifique, au succès duquel il travailla si efficacement. Les cantons du Nord, les bords de la Rouge, du Nominingue sont aussi trop étroits : il faut qu'il se rende jusqu'à la Gatineau, jusqu'au lac Témiscaming ; car c'est là qu'il veut s'arrêter, les limites de la province n'allant pas plus loin. De là, le chemin de fer qui partirait de St Jérôme, irait se souder au Pacifique lui-même en traversant tout le nord de l'Outaouais et de ses affluents. Quel projet plus propre à assurer l'avenir de notre race !

" Mais tout cela n'est pas encore suffisant pour le curé Labelle : il lui faut un champ plus vaste, qu'il ne peut trouver que dans les immenses territoires du Nord-Ouest Canadien. Après avoir travaillé si fortement au succès du Pacifique il se croit tenu de remplir les

solitudes que ce chemin traverse et qu'il livre aux travaux du colon. Son pays lui demande cette tâche herculéenne et il va se rendre aux désirs de son pays..."

La rivière Ottawa, depuis Montréal jusqu'à la ville d'Ottawa, distance de quarante lieues, est aujourd'hui bordée de paroisses dont la plupart sont canadiennes et presque toutes catholiques puisqu'elles renferment un grand nombre de familles Irlandaises professant notre foi religieuse. Je ne vous invite pas à trop vous arrêter sur les terres prises et occupées au bord de la rivière, mais dans les profondeurs, il y a de la place pour tout un peuple et de bonnes voies de communication à travers un sol admirable pour la culture.

C'est à partir de la ville d'Ottawa, en remontant la rivière, qu'il faut maintenant jeter les yeux.

Les terres du Témiskaming n'étaient connues que des seuls chasseurs jusqu'à 1840. La compagnie de la baie d'Hudson avait bâti, sur les bords du lac, il y a un peu plus de cent ans aujourd'hui, un fort qui existe mais qui, pas plus qu'autrefois, ne contribue à la colonisation. Bytown, ou la ville d'Ottawa à présent, n'était âgée que de quatorze ou quinze ans lorsque, en 1843, les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée fondèrent une mission à cent lieues plus loin, au lac Témiskaming, pour évangéliser les sauvages. Cette mission devait un jour

attirer les regards des Canadiens désireux de se rendre au nord à la recherche de bonnes terres neuves. Les bonnes terres ne manquent pas au dessus de la ville d'Ottawa et autour du lac Témiskaming, aussi, malgré les difficultés de la route, vit-on plusieurs familles aller se grouper autour du clocher des Pères Oblats et y commencer des défrichements. Les Pères mettaient tous leurs soins à développer leur mission. Un orphelinat confié aux Sœurs Grises d'Ottawa y fut installé de bonne heure. Parmi les Canadiens qui, les premiers, s'établirent sur les bords du lac, on cite MM. Miron, Lalonde, Polsen, Lafricain, Piché, Bonin, Caya et autres, tous très satisfaits de leur entreprise, et des Ecossais : MM. Simpson, Basile, Connor, et même quelques Algonquins qui ont mis de grandes étendues de terre en culture et vendent leurs produits aux marchands de bois.

La première société de colonisation fut organisée en 1884, sous le patronage de Nos Seigneurs les évêques d'Ottawa et de Pontiac ; elle a donné un élan immense à la petite colonie ; des bateaux à vapeur, des routes, des chemins de fer, des moulins, etc., ont été construits par ses soins ou par son influence ; les gouvernements d'Ottawa et de Québec lui ont prêté main-forte. Cette œuvre si nationale prospère aujourd'hui à vue d'œil.

Le Révérend Père Paradis, O. M. I., qui, depuis huit ans vit dans ces régions, étudiant et promouvant la colonisation, dit que " le sol est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de l'Ottawa. Terre grise, noire et jaune : pas une seule pierre sur des étendues de vingt à trente mille carrés. D'autres espaces, de mêmes dimensions, consistent en prairies dénuées de bois et faciles à égoutter, ou bien encore de vastes brûlés où les arbres sont déracinés et jetés à la renverse. Chose remarquable, en très peu d'endroits la terre paraît avoir souffert des ardeurs de l'incendie : l'humus ou terre végétale qui forme le sol fertile y est parfaitement intact d'une profondeur dépassant partout six pouces ; cette riche couche de terre noire repose toujours sur une terre grise, profonde, très friable et douée elle-même d'une grande fertilité. Le fait est que la terre y est de première qualité, arrosée çà et là par de jolis ruisseaux, et exposée en pente douce au soleil du midi."

— Y a-t-il un prêtre ? une église ?

Telle est la première question de l'habitant auquel on parle des régions nouvelles. A Témiscaming, nos gens ne sont pas privés des secours de notre sainte religion ; sur la rive sud du lac, en face du fort de la compagnie de la baie d'Hudson, s'élève une église plus que magnifique pour le pays. L'intérieur en est peint avec

goût ; on y entend les accords de l'orgue comme dans les églises des villes. La communauté des Pères Oblats ne se contente pas de desservir les missions sauvages ; elle travaille de tout cœur à la prospérité de la paroisse canadienne, aussi chacun de nous se retrouve chez lui en arrivant au lac. D'ailleurs, il y a déjà des chapelles construites dans les endroits un peu éloignés du centre et où l'on projette d'ériger de suite deux ou trois églises et d'y placer des curés.

Pour le Canadien qui songe à la distance qu'il y a entre le fleuve Saint-Laurent et Témiscaming, c'est un trajet effrayant, mais pour celui qui s'avise de prendre le chemin de fer, au lieu d'aller en canot d'écorce, c'est une courte promenade — et rendu au lac, on est au milieu d'une paroisse de chez nous. Voilà bien ce que l'on n'aurait pas cru, il y a cinquante ans, et cependant cela existe. Profitons-en.

Tout ce chapitre, vous le voyez, lecteurs, est écrit après avoir consulté mes amis, le père Bertrand et les autres. Certes, je ne voudrais pas avoir l'air d'un homme qui émet des avis et qui parle de ce qu'il ne connaît pas. J'ai dit ce que nos conversations comportaient durant l'hiver que j'ai passé dans la paroisse Saint-Anselme.

L'hiver étant fini, je retournai en ville et mon premier

soin fut de mettre mon manuscrit au propre, comme disent les imprimeurs. L'un de mes amis me conseilla alors de continuer mes explications.

— Quelles explications ? lui dis-je.

— Mais ! tout ce que tu voudras, sur l'histoire du pays.

— L'histoire du pays, est plus vaste que vous ne pensez. Bornons-nous à la colonisation : c'est le grand point.

Réflexions faites, je trouvai que je pouvais encore parler du sujet qui nous occupe. Ce sera pour un prochain chapitre.

CHAPITRE XII

1608–1660. La colonisation et l'agriculture dans les anciens temps du Canada.

Le Canadien qui lit l'histoire de son pays a toujours quelque chose de bon à dire. Voyez, par exemple ce que j'ai rencontré, ce matin, en parcourant à la hâte quatre ou cinq volumes. J'avais déjà lu les passages que je donne ici, mais ils étaient sortis de ma mémoire, mettez-les dans la vôtre et vous ne vous en trouverez pas mal, je pense.

Champlain nous a laissé le plan de l'habitation qu'il construisit à Québec en 1608. C'était un assemblage de deux maisons de bois à deux étages chacune ; celle qui regardait le fleuve avait une allonge aussi à deux étages ; en tout trois cheminées. Il y avait une galerie aux trois bâtisses, entre le premier et le second étage. Devant les deux maisons, un colombier, en forme de tour isolée. Un mur et un fossé entouraient le tout. Des pièces de canon étaient placées sur le mur pour

défendre les abords de la place. Un petit jardin avoisinait l'habitation. C'est de ce modeste commencement que sortit la colonie du Canada.

La première messe dite en Canada, après les voyages de Jacques Cartier, fut célébrée le 24 juin 1615, jour de la Saint-Jean-Baptiste, par deux récollets, les Pères Denis Jamay et Joseph Le Caron, à l'entrée de la rivière des Prairies, au bas de l'île de Montréal.

Il est bon de noter que ces religieux étaient arrivés de France à Tadoussac le 25 mai et qu'ils avaient eu le temps, dans l'espace d'un mois, de dire la messe quelque part, en remontant le fleuve, mais il n'est pas fait mention de cet évènement dans les récits de l'époque, de sorte que je prends la date du 24 juin comme étant la première, puisque c'est la seule qui nous soit fournie. Champlain, n'était pas présent à la rivière des Prairies, mais il note jour pour jour ce qui se passait aux environs de l'île de Montréal, et il affirme positivement que la sainte messe fut célébrée " pour la première fois " en cette circonstance au Canada. Son témoignage est de toute importance. Ce même auteur était alors sur le fleuve, non loin de Montréal, traitant avec les Sauvages. Il descendit à Québec où il débarqua le 26. La veille, le 25 juin, le père Jean d'Olbeau, récollet, avait dit la messe à Québec, assisté du frère Pacifique Duplessis, dans une chapelle que l'on venait de construire.

Au printemps de 1620, le capitaine Pontgravé revint de France et procura au Père Jean d'Olbeau l'aide nécessaire pour construire une maison à l'usage des Récollets au lieu nommé Notre-Dame-des-Anges, dans le voisinage de Québec. La première pierre fut posée le 3 juin et l'édifice promptement complété. L'hôpital général actuel est bâti sur le même endroit.

Un Français nommé Michel Colin fut inhumé à Québec, le 24 mars 1616 avec les cérémonies de l'Eglise, ce fut le premier qui reçut cette grâce dans le pays, car avant le mois de juin 1615, il n'y avait pas encore de prêtre en Canada.

Le 15 juillet 1616, le père Jean d'Olbeau donna, pour la première fois, l'extrême-onction à une femme du nom de Marguerite Vienne, qui venait de France avec son mari pour demeurer en Canada, mais étant tombée malade, elle mourut la nuit du 19 et fut enterrée avec les cérémonies de l'Eglise. Madame Hébert, son mari et leurs enfants ne débarquèrent à Québec que l'année suivante. C'est donc Marguerite Vienne qui a été, du temps de Champlain, la première femme de notre race arrivée au Canada. Le nom de son mari n'est pas connu Les registres de l'église de Québec ont péri par le feu en 1640 ; sans cela, nous saurions probablement quel était ce brave Français si désireux de se faire Canadien.

Le 26 août 1621, Guillemette, fille de Louis Hébert, épousa Guillaume Couillard, dont la postérité est devenue si nombreuse en Canada que, en 1691, elle comptait deux cent cinquante personnes, à part plus de neuf cents parents.

L'automne de 1621, Champlain renvoya en France " deux ménages qui, depuis deux ans, n'avaient pas déserté (défriché) deux vergées de terres, ne faisant que se donner du bon temps à chasser, pêcher, dormir et s'enivrer avec ceux qui leur en procuraient les moyens. Je fis visiter ce qu'ils avaient fait et l'on ne trouva rien de déserté, sinon quelques arbres coupés, demeurant avec le tronc et les racines ; c'est pour cela que je les renvoyai comme gens de néant qui dépensaient plus qu'ils ne valaient." Ceci montre que Champlain aurait voulu voir des colons sérieux, mais on ne lui en envoyait pas et il n'avait aucune autorité pour en faire venir

Adrien Duchêne, chirurgien, de Dieppe en Normandie, paraît être venu avant 1620. En 1629, lui et sa femme (nom inconnu) restèrent à Québec lorsque les Anglais s'emparèrent du poste. On le retrouve par la suite en diverses occasions. Vers 1645, il s'intéressait à un jeune interprète, Charles Lemoine, son neveu, qui fut le père du célèbre d'Iberville. C'est lui qui donna au pilote Abraham Martin une terre qui forme partie

des plaines d'Abraham où Wolfe et Montcalm reçurent leur coup de mort, le 13 septembre 1759, tout en décidant du sort de la Nouvelle-France, car ce jour-là, notre armée battue par Wolfe ne pouvait espérer de rester maîtresse du pays.

Ce dut être un profond sujet d'étonnement pour les premiers colons du Canada que la vue de ces forêts compactes où les arbres serrés les uns contre les autres, présentent une palissade que le bûcheron doit d'abord attaquer. Les branches entrelacées retiennent même debout ces géants que la hache a coupés par les pieds. Sont ils enfin abattu, tirés à la grêve ou brûlés sur place restent les souches qui font le désespoir du défricheur, les souches qui retiennent tout le sol, car leurs puissantes racines, ramifiées sous terre, sont encore plus difficiles à supprimer que les hautes colonnes qui supportaient le dôme du boisé primitif. Les outils de fer, la force des bœufs ou des chevaux, les crampons des machines, la poudre même, ne peuvent vaincre la résistance que ces troncs lui opposent. Il n'y a que le feu qui les réduise, et encore faut-il attendre avant que de labourer, l'émiettement des grosses racines enfouies sous le sol, car la pourriture seule peut les attaquer avec succès. Ecoutez ce qu'écrivait, en 1634, le Père Paul Lejeune, jésuite, grand observateur et aimant le Canada :

" Il faut confesser que les travaux sont grands en ces commencements : les hommes sont les chevaux et les bœufs ; ils apportent ou traînent les bois, les arbres, les pierres ; ils labourent la terre, ils la hersent. Les mouches, les neiges de l'hiver, et mille autres incommodités sont importunes ; des jeunes gens qui travaillent à l'ombre dans la France trouvent ici un grand changement. Je m'étonne que la peine qu'ils ont eu des choses qu'ils n'ont jamais faites, ne les fait crier plus haut qu'ils ne crient.

" Pour les blés, on a douté si la terre n'était point trop froide. Voici deux ans que tout ce qui est du jardinage ne lève que trop et a été mangé par la vermine, qui provient du voisinage des bois, ou de ce que la terre n'est pas encore bien exercée et purifiée ou aérée. Au milieu de l'été, la vermine meurt et nous avons de fort beaux jardinages. Pour les arbres fruitiers, je ne sais ce qui en sera. Nous avons deux allées, l'une de cent pieds et plus, l'autre plus grande, plantées de sauvageons de part et d'autre fort bien repris. Nous avons huit ou dix sortes de pommiers ou poiriers qui sont aussi fort bien reprises. Nous verrons comment cela réussira. J'ai quelque créance que le froid nuit grandement aux fruits ; dans quelques années, nous en aurons l'expérience. On a vu ici autrefois (du temps de M. de Monts) de belles pommes Pour

le blé d'Inde il mûrit bien l'an passé ; cette année, il n'est pas beau. Pour les pois, je n'en ai point vu chez nous de beaux ; la terre pousse trop ; ils réussissent fort bien chez la famille Hébert-Couillard qui est en lieu haut et plus aéré. Le seigle a réussi deux ans ; nous en avons semé pour en faire l'expérience ; il est fort beau. L'orge peut aussi réussir. Reste pour le froment : nous en avons semé à l'automne en divers temps ; il s'en est perdu en quelques endroits sous les neiges ; en un autre endroit, il s'est si bien conservé qu'on ne voit point en France de plus beau blé. Nous ne savons pas bien encore le temps qu'il faut prendre pour semer avant l'hiver. La famille Hébert a toujours semé du blé marsais, qui murit fort bien en sa terre. Nous en avons semé un peu cette année ; nous verrons s'il murira... Vous me demandez si, en défrichant les terres et les labourant, elles produisent assez pour leurs habitants. Je réponds que oui : c'est le sentiment de ceux qui s'y entendent. Le sieur Giffard, qui n'a défriché que depuis deux ans, et encore laissant plusieurs souches, espère recueillir cette année, si son blé correspond à ce qu'il montre maintenant, pour nourrir vingt personnes. Dès l'an passé, il recueillit huit poinçons de blé d'Inde, et tout cela au moyen de sept hommes, qui ont encore été bien divertis (occupés) à bâtir à faire les foins et à d'autres manufactures. Vingt hommes

défricheront, en un an, trente arpents de terre au net, en sorte que la charrue y passe. S'ils étaient intéressés dans l'affaire, peut-être en feraient-ils davantage. Il y a des endroits bien plus aisés les uns que les autres. La tâche ordinaire de chaque homme par an est un arpent et demi, n'étant point diverti en d'autres choses. On donne à chacun pour son vivre deux pains d'environ six livres, par semaine (c'est-à-dire qu'il faut un poinçon de farine par an), deux livres de lard, deux onces de beurre, une petite mesure d'huile (1) et de vinaigre, un peu de morue sèche —c'est environ une livre— une écuellée de pois —c'est environ une chopine— tout cela par semaine. Pour leur boisson, on leur donne une chopine de cidre par jour, ou un pot de bière (2), et parfois un bon coup de vin (3), comme aux bonnes fêtes. L'hiver, on leur donne une prise d'eau-de-vie, si on en a. Tout ce qu'on

(1) D'après certains passages des mémoires de l'ancien temps de la colonie, et en écoutant quelques-unes de nos chansons populaires, il est aisé de comprendre que l'huile entrait pour une assez large part dans notre alimentation. Depuis un siècle et bien au-delà, la cuisine canadienne est toute au beurre.

(2) Les jésuites fabriquaient de la bière à Québec en 1646 (voir *Journal des Jésuites*, p. 46). Blondel était brasseur du fort des Trois-Rivières en 1635.

(3) Nos chansons populaires qui célèbrent le vin sont empruntées à cette partie de la France nommée le pays de la vigne.

peut retirer sur le pays, soit par la chasse ou par la pêche, n'est point compris là dedans." Répondant à une question : " Y a-t-il espérance que les pommiers et autres arbres fruitiers puissent porter du fruit dans la Nouvelle-France ? " il dit : " Le sieur Hébert avait planté quelques pommiers qui ont porté de forts bons fruits (4), à ce qu'on m'assure ; le bétail a gâté ces arbres. Nous avons greffé quelques sauvageons cette année, les entes sont très bien reprises... On voit ici des poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers et autres arbres portant des fruits sauvages ; s'ils résistent aux rigueurs de l'hiver, je ne vois pas pourquoi ils doivent mourir pour être entés de bons greffes. Il y a en quelques endroits force lambruches (5) chargées de raisins ; quelques-uns en ont fait du vin par curiosité ; j'en ai goûté : il m'a semblé fort bon. Plusieurs tiennent pour certain que la vigne réussirait ici, et, comme j'opposais la rigueur des froids, on me répondit que les ceps seront en assurance tout l'hiver sous la neige, et qu'au prin-

(4) Les pommes du Canada —celles de Montréal surtout— sont à présent les plus en faveur sur le marché de Paris.

(5) On lambrusque, vigne sauvage qui croit sans culture au bord des chemins. Son fruit est fort petit, et quelquefois il ne mûrit point. (*Dictionnaire de Trévoux*) L'île d'Orléans et maints endroits sur les bords du fleuve étaient chargés de vignes sauvages.

temps on ne doit pas tant craindre que les vignes gèlent, comme on fait en France, pour ce qu'elles ne s'avancent pas si tôt. Tout cela semble probable... Le blé marsais, semé au renouveau, réussit bien mieux que le blé semé durant l'hiver ; ce n'est pas que je n'en aie vu de très beau semé en octobre, mais comme on ne saït pas bien encore reconnnaître le temps et la nature du sol et du climat, il est plus assuré de le semer au printemps que durant l'hiver. L'orge commun et l'orge mondé réussissent en perfectlon. Le seigle y vient fort bien, au moins je puis assurer que j'ai vu croître ici de tous ces grains aussi beaux comme en France. Les pois sont plus tendres et meilleurs que ceux qu'on y apporte par la navigation. Les herbes potagères y viennent fort bien ; il en faut apporter des graines... Nous avons ici des bœufs et des vaches qui nous servent à labourer les terres défrichées. On a, cette année, amené quelques ânes (1) qui rendront de très bons services. Les chevaux (2)

(1) En 1667, deux gros ânes du Mirbelais furent achetés pour le Canada. Talon remarque dans une de ses lettres que, de son temps (1666-72), on ne put jamais acclimater les ânes dans le Canada. La même observation a pu être faite jusqu'à ce jour, ajoute gaiement M. l'abbé Ferland (*Cours*. II, 63, 330).

(2) En 1647, on envoya de France un cheval à M. de Montmagny. Il en vint une trentaine au moins en 1665. Le canot d'écorce était plus utile que ces quadrupèdes ; car les routes étaient alors les rivières : ces chemins qui marchent.

pourraient servir, mais rien ne presse d'en amener... Un pauvre homme, chargé de femmme et d'enfants, ne doit point passer ici les premières années avec sa famille, s'il n'est aux gages de messieurs de la compagnie, ou de quelqu'autre qui les y veuille prendre ; autrement il souffrira beaucoup et n'avancera à rien. Le pays n'est pas encore en état de soulager les pauvres qui ne sauraient travailler. Mais s'il se rencontrait de bons jeunes garçons, ou hommes mariés bien robustes, qui sussent manier la hache, la houe, la bêche et la charrue, ces gens-là, voulant travailler, se rendraient riches en peu de temps en ce pays, où enfin ils pourraient appeler leurs familles... On fait maintenant venir de France tant de farines qu'on risque sur la mer ! Si quelqu'un avait ici des blés pour racheter ces risques et l'embarrassement des vaisseaux, il en tirerait bien du profit. Il y a tant de forts et robustes paysans en France qui n'ont pas de pain à mettre sous la dent —est-il possible qu'ils aient si peur de perdre la vue du clocher de leur village, comme l'on dit, et qu'ils aiment mieux languir dans leurs misères et pauvretés que de se mettre un jour à leur aise parmi les habitants de la Nouvelle-France... Le plus de bonnes farines qu'on peut faire passer c'est le meilleur et le plus assuré. M. de Repentigny en a apporté pour deux ans, en quoi il a fait sagement."

Lescarbot, écrivant un quart de siècle avant le père Le Jeune, donnait une verte leçon à ses compatriotes. " Les Français et presque toutes les nations du jour d'hui (j'entends de ceux qui ne sont mis au labourage) ont cette mauvaise nature qu'ils estiment déroger beaucoup à leur qualité de s'adonner à la culture de la terre, qui néanmoins est à peu près la seule vocation où réside l'innocence. Et de là vient que chacun fuyant ce noble travail exercé de nos premiers pères, des rois anciens et des plus grands capitaines du monde, et cherchant de se faire gentilhomme aux dépens d'autrui, ou voulant apprendre tant seulement le métier de tromper les hommes, ou se gratter au soleil, Dieu ôte sa bénédiction de nous, et nous bat aujourd'hui et dès longtemps en verge de fer, si bien que le peuple languit misérablement de toutes parts, et voyons la France remplie de gueux mendiants de toutes espèces, sans comprendre un nombre infini qui gémit sous son toit et n'ose faire paraître sa pauvreté." Au Canada, les défricheurs cherchaient à se faire gentilshommes en cultivant la terre et en établissant leurs familles sur des " biens " plus solides que les influences de castes et les faveurs des grands. Ceux-là mêmes qui dirigeaient les autres, ces seigneurs qui s'enfonçaient dans les bois comme de simples agents de colonisation, et qui vivaient du travail de chaque jour,

aimaient les " habitants " et les encourageaient de la parole comme de l'exemple.

Les rigueurs du climat canadien n'effrayaient personne. L'intense chaleur de nos étés n'affaiblissaient point les courages. Après avoir bravé les moustiques et les coups de soleil, le bucheron voyait venir l'hiver avec tranquillité. C'était un changement de scène qui s'offrait à ses regards et d'autres combats à livrer aux éléments. Les journées étaient plus courtes, tant mieux : la santé se dédoublait ; les soirées s'allongeaient, tant mieux encore ; la causerie et les chansons y gagnaient. Que de récits de la vieille France circulaient parmi nos gens ! Comme on se sentait vivre et comme il était bon à respirer, l'air vivifiant de la Nouvelle-France !

Les hirondelles une fois parties, la neige tombait à gros flocons, le vent sifflait dans les grands arbres, le feu tenait compagnie au laboureur desœuvré — mais on n'est jamais désœuvré lorsqu'on est Français et que les voisins n'ont rien à faire. Comme les oiseaux blancs qui peuplent nos hivers, nous savons tirer parti de tout. Le plaisir change de forme suivant les pays. Voyez-vous ces chanteurs frileux qui s'envolent aux souffles de l'automne ? Ce ne sont pas les oiseaux de neige ni les Canadiens ! Attendez quelque temps, ces derniers feront leurs délices des tourbillons de Noël, des avalanches de

février et des glaces de la rude saison. Qu'il était bien de son pays le poète F. X. Garneau lorsqu'il composait cette strophe :

Salut, petits oiseaux qui volez sur nos têtes,
Et de l'aile, en passant, effleurez les frimats ;
Vous qui bravez le froid, bercés par les tempêtes,
Venez tous les hivers voltiger sur mes pas.

" Comparant, dit M. l'abbé Ferland, les observations faites au seizième et au dix-septième siècles, avec celles du milieu du dix-neuvième, on pourra se convaincre que le climat du Canada, du moins dans les environs de Québec, est aujourd'hui à peu près ce qu'il était il y a deux cents ans. Alors, trois ou quatre pieds de neige aujourd'hui autant ; les premières neiges dans la première quinzaine de novembre ; la débâcle de la rivière Saint Charles, du dix-huit au vingt-sept avril ; la navigation entre Québec et Montréal interrompue par les glaces dans la dernière semaine de novembre, et s'ouvrant vers la fin d'avril ; les cerisiers, pruniers et pommiers fleurissant dans les derniers jours de mai et les premiers jours de juin — voilà ce que nous reconnaissons aux deux époques. Sous ce rapport, rien ne paraît changé ; et les défrichements faits jusqu'à ce jour ont exercé bien peu d'influence sur la température générale du Canada."

Ecoutons encore M. Ferland : " Se formant sous un

climat sain quoique rigoureux, menant une vie frugale, éprouvée par les travaux de la terre, par les fatigues des voyages, par les dangers de la guerre, la population du Canada se développait forte et vigoureuse. Les constitutions affaiblies succombaient sous ces rudes épreuves, tandis que les individus à tempérament robuste résistaient, et devenaient les fondateurs de races acclimatées et vivaces."

Le Révérend Père Charlevoix dit : " Tout est ici de belle taille et le plus beau sang du monde, dans les deux sexes."

Charlevoix, dont l'esprit observateur a saisi ce qui se passait sous ses yeux, écrivait en 1720 : " On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre, sinon, on retranche sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. L'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. Les Canadiens, c'est-à dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie."

Si Charlevoix est ancien, il n'en est pas moins vrai que le type qu'il retrace est encore au grand complet dans nos campagnes. A la ville, d'inévitables changements se sont produits, mais seulement dans certains détails. Le fond est resté partout le même.

Faute de secours de France, les premiers Canadiens se tiraient d'affaire comme ils le pouvaient. La nourriture que leur fournissait la chasse et que donnaient les terres pouvait à la rigueur les dispenser des viandes et des blés de la mère-patrie, mais il n'en était pas de même du linge et des outils. On se tromperait donc beaucoup en pensant que les Habitants vivaient de salaisons et risquaient de mourir de faim, comme du temps de Champlain, lorsque les navires tardaient à paraître. Ce qui les gênait, c'était la restriction des droits du commerce, et avec cela la guerre des Iroquois ; car si, d'une part, les marchandises de provenance européenne étaient tarifées à des prix abusifs, le manque de protection contre l'ennemi rendait, de l'autre côté, l'existence du colon fort misérable. Dans quelques colonies, on avait l'habitude de défendre la culture du sol, afin d'enrichir les marchands ; mais chez nous, ce système n'a jamais existé, de sorte que nous avons vécu, à partir de 1636 à peu près, du produit de nos récoltes ; ce fut le cas pour Beauport et les Trois-Rivières. A

Montréal, on se trouva plus gêné. " Dès le commencement de cette habitation (1642-3), dit M. Dollier de Casson, on avait bien semé un peu de pois et du blé-d'Inde, et on continuait fort cette agriculture tous les ans, mais cela n'était rien à tant de monde ; ils consommaient outre cela beaucoup de vivres qui venaient de France, encore cela n'était-il pas suffisant." Les Cent-Associés, déjà tièdes à l'égard de Québec et des Trois-Rivières. qui leur appartenaient, étaient parfaitement froids vis-à-vis de Montréal et, comme les Iroquois empêchaient les travaux des champs autour de ce dernier poste, la situation de ses habitants était des plus précaires.

La Relation de 1653 dit : " Pour ce qui est de la fertilité des terres, elles sont ici de bons rapports. Les grains français y viennent heureusement, et nous pouvons en cela nous passer des seçours de la France, quelque nombre que nous soyons ici. *Plus il y aura d'habitants, plus serons-nous dans l'abondance.* Le bétail et les lards sont une douceur au pays, qu'autrefois on n'osait espérer. Le gibier y foisonne, et la chasse des orignaux n'est pas pour y manquer. Mais l'anguille y est une manne qui surpasse tout ce que l'on en peut croire. L'expérience et l'industrie nous y ont rendus si savants qu'en une seule nuit, un ou deux hommes en prendront des cinq ou six milliers, et cette pêche dure des mois

entiers, dont on fait provision abondamment pour toute l'année, car l'anguille est ici d'une excellente garde, soit séchée au feu, soit salée, et elles sont beaucoup meilleures que toutes les anguilles de France. La pêche du saumon et de l'éturgeon y est très abondante en sa saison, et à vrai dire c'est ici le royaume des eaux et des poissons. Le pays est très sain ; on y voit fort peu de maladies. Les enfants y sont très beaux et très faciles à élever. C'est une bénédiction particulière."

"Si la paix dure, disait, en 1854, la mère de l'Incarnation, ce pays sera très bon et très commode pour l'établissement des Français, qui se multiplient beaucoup et font assez bien leurs affaires par la culture des terres, qui deviennent bonnes, à présent que l'on abat ces grandes forêts qui les rendaient si froides. Après trois ou quatre années de labour, elles sont aussi bonnes et par endroits meilleures qu'en France. L'on y nourrit des bestiaux pour vivre et pour avoir des laitages."

CHAPITRE XIII

Les anciens missionnaires.

Vers le mois de juin, je reçus une lettre du père Bertrand. Il avait appris que je devais faire un livre de nos conversations de l'hiver précédent et il m'invitait à y parler d'une foule de traits historiques dont sa mémoire lui fournissait facilement la substance. Je lui répondis que mon humble mesure ne pouvait embrasser tant de choses, mais que, selon son désir, je ferais un chapitre sur les missionnaires, ces héros de notre ancienne histoire.

Voici donc quelques lignes sur ce sujet si beau, si grand, mais que ma faiblesse comme écrivain ne pourra jamais rendre convenablement.

D'abord, j'en appelle aux lecteurs de journaux. Ne voyent-ils pas tous les jours ce que l'on nous raconte des cruautés des peuplades féroces que les missionnaires cherchent à évangéliser en Afrique, en Océanie, en Australie et ailleurs, de nos jours mêmes? Le Canada

a vu plus que tout cela ensemble. Pendant un siècle notre pays a été le théâtre des plus abominables forfaits ; c'est à tel point que les historiens mentionnent toujours en premier lieu notre pays lorsqu'ils parlent des horreurs que les sauvages ont commises contre ceux qui leur apportaient la civilisation.

La race française, loin d'être conquérante, ne s'avançait vers les peuples du Nouveau-Monde que pour lier des relations amicales avec eux. Elle a été reçu par les armes et les supplices. Ses pionniers, ses missionnaires, ses premiers agents, ne rencontrèrent que le feu et des tourments horribles. Rien de ce qui est grand n'est étranger aux Français. Or, conquérir les nations assises à l'ombre de la mort semblait, et avec raison, être un devoir pour nos ancêtres, fallut-il y mettre le prix du sang.

Ce fut comme dans les batailles rangées entre des troupes considérables et déterminées à vaincre de chaque côté. Un tiers des combattants devait périr. On le savait à l'avance, on ne se battit pas moins avec résolution. Le résultat fit pencher la balance en faveur du christianisme. Une centaine de prêtres avaient semé leurs tombes sur les territoires finalement conquis. Oh ! étudiez notre histoire, voyez comme elle est belle et soyez fiers d'être les fils des anciens Canadiens.

Si vous avez une carte sous les yeux, voyez la baie d'Hudson, le Maine, les grands lacs, la Louisiane, le nord-ouest du Canada, et dites-moi si jamais un peuple, un petit peuple a dominé tant de pays, a fait sentir son influence sur tant de nations, a promené son nom et son drapeau à travers de si vastes espaces ! Cela ne s'est pas vu dans l'histoire universelle. Nous seuls avons conçu et exécutés de pareils plans. Mais, sans les missionnaires, qui préparaient l'esprit des sauvages, serions-nous parvenus à dompter ces superbes nations, si ombrageuses, si peu en état de recevoir les lumières que l'Europe chrétienne leur apportaient ? Non ! Il a fallu la robe noire pour commencer le travail — et l'apôtre a versé son sang à l'appui de sa cause. Cette cause était la nôtre.

Savez-vous comment combattaient les anciens Suisses ? Ils se formaient en triangle. La pointe de cette masse, composée des meilleurs hommes de l'armée, entrait, comme un coin, dans les phalanges ennemies. Ces hommes d'élite trouaient les bataillons qu'on leur opposait. Une fois l'ouverture faite, le corps tout entier y passait. Eh bien ! c'est ainsi que les missionnaires entraient chez les nations sauvages : écartelant les résistances, tombant eux-mêmes sur le champ de bataille, mais dirigeant toujours ce terrible triangle des forces françaises qui pénétraient dans l'inconnu.

Sous la dictée des missionnaires, les Canadiens ont inculqué des principes de morale aux populations indigènes, au lieu de les initier aux vices et aux pratiques fautives de notre monde parfois si peu civilisé.

Ces Canadiens avaient été formés par les missionnaires.

Qui a pénétré le premier dans le lac Supérieur? Chouard des Groseillers, un engagé des Jésuites. Qui a visité avant tous les autres le nord du lac Huron? Gilles Bacon, un engagé des Jésuites. Qui a reconnu le Mississipi? le Père Marquette, un Jésuite. Qui nous a fait connaître la région du Détroit? les Sulpiciens. Celui qui le premier est allé comme prêtre dans le Nord-Ouest est le Père Arneau, mais les Pères Allouëz et Ménard connaissaient depuis longtemps le pays des Sioux. Au nord, vers la baie d'Hudson, à l'est dans le Maine, nos missionnaires ont partout dévancé les hommes du commerce et les autres explorateurs. Ils ont tout vu avant nous. C'est sur leurs traces que nous avons marché. Rivières, montagnes, vallées, mines, forêts, ils ont parlé de tout cela avant que nous n'ayions songé à comprendre le pays que nous avions découvert.

Et dans toutes leurs courses, ils entraînaient des Canadiens qui se formaient aux grandes entreprises, si bien que, par la suite, on vit plusieurs de ceux-ci jouer

un rôle marquant sous les ordres de chefs que la colonie leur imposait pour aller dans les contrées lointaines répandre le nom de la France et les bienfaits de la civilisation.

Et quels exemples de vertu ils ont donnés à nos pères ! La résignation aux décrets de la Providence, le mépris du luxe, la modération en toute chose, surtout en ce qui regarde l'usage des boissons énivrantes, l'esprit de justice et de confraternité qui distingue encore notre peuple, Dieu merci ! quoique l'on ait semé des mauvaises graines parmi nous dans ces derniers temps. La religion, douce consolatrice de ceux qui travaillent parce qu'ils n'ont pas une fortune assurée, a été enseignée pratiquement aux anciens Canadiens par les missionnaires. Ces prêtres dévoués ont suivi pas à pas notre population, soit dans nos paroisses soit dans les voyages lointains et, toujours, ils ont été les bons génies qui inspiraient le désir de vivre honnêtement et de faire une vie digne du chrétien, une vie qui permet d'envisager la mort sans crainte. Ne pensez-vous pas que la bravoure des miliciens de notre pays, tant vantée, et à juste titre, provenait de ce calme de l'âme qui résulte des enseignements évangéliques.

Il n'y a pas de doute à cela. Pour avoir déployé des qualités qui étonnent tous les écrivains, nos pères

devaient puiser leur éducation de famille à une source forte et pure — et où la trouverez-vous si ce n'est dans l'exemple du clergé, si intimement mêlé à tout ce qui nous concernait ?

On vous a souvent parlé des martyrs qui figurent dans notre histoire. Ne croyez-vous pas que ces hommes extraordinaires exerçaient par leur mort tragique et courageuse, une influence considérable sur le tempérament des Canadiens ? Là-dessus encore, je n'ai pas de doute. Est-ce que les officiers militaires qui bravent le fer et le feu et qui meurent sans broncher sous les coups de l'ennemi, ne forment pas les meilleurs soldats, et si une armée a plus de valeur qu'une autre n'est-ce pas à cause de la conduite des chefs ? Il n'y a pas à contester cela ! Nos missionnaires ont à la fois créé des citoyens respectables et des défenseurs intrépides pour notre pays. Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. Eh bien ! nous avons fréquenté la plus parfaite société et nos actes le prouvent.

J'ai toujours du plaisir à m'arrêter sur cette question : d'où vient que les Canadiens sont un peuple de gentilshommes ? d'après l'expression d'Andrew Stuart. Cela s'explique : ils ont d'abord été choisis parmi la crême des Français, puis ils ont eu pour guide des hommes de talents, d'honneur et de sacrifice.

Est-ce de cette façon que vous expliquez la chose ? Je serais curieux de savoir si vous pouvez l'expliquer autrement !

Parfaits ! oh non ! nous ne sommes pas parfaits ; quand le Canadien s'examine, il se trouve de gros défauts, mais lorsqu'il se compare aux autres peuples, il est fier de lui. Et il a raison le Canadien !

Au moment de terminer ce petit livre, il me tombe sous la main une brochure de M. F. G. Baillairgé qui donne la liste des ecclésiastiques martyrisés en Canada. Faute d'espace pour la reproduire en entier, je vais l'analyser, car jamais une liste aussi complète n'a été mise devant le public.

1625 Le Père Nicolas Viel, récollet fut précipité par son guide sauvage, dans les rapides nommés depuis " Saut-au-Récollet," au nord de l'île de Montréal. Son corps reçut la sépulture ecclésiastique, à Québec, le 25 juin 1625. Le guide sauvage s'était emparé de tout ce que possédait le missionnaire : calice, ornements sacerdotaux, manuscrits, etc.

1644. Le Père François-Joseph Bressani, jésuite, est enlevé, sur le lac Saint-Pierre, par les Iroquois qui le conduisent au canton des Agniers et le vendent aux Hollandais d'Albany qui commerçaient dans le voisinage. Tout le long de la route, qui dura dix-huit jours,

on fit souffrir mille cruauté au Père, lui arrachant les ongles, le brûlant avec des tisons ardents, etc.

1646. Le Père Anne de Nouë, jésuite, périt de froid dans la neige, en allant des Trois-Rivières au fort Richelieu (Sorel) desservir la petite garnison du poste. Son corps fut retrouvé à genoux, les yeux grands ouverts et regardant le ciel, dans un endroit situé un peu plus haut que Sorel. Le pauvre missionnaire s'etait égaré en chemin.

1646. Le Père Isaac Jocgues, jésuite, fut tué à coups de hache en entrant dans une cabane, chez les Iroquois, où il était captif pour la seconde fois, en quatre ans. Il avait été torturé de toutes manières. La vie de cet apôtre est vraiment admirable et on peut ajouter effrayante à lire.

1648. Le Père Antoine Daniel, jésuite, venait de terminer sa messe, dans un village du pays des Hurons, lorsqu'une armée iroquoise parut tout-à-coup et commença l'attaque. Le Père fut criblé de flèches et finalement abattu par une balle d'arquebuse. Son cadavre fut jeté dans l'église en flammes. Le village fut brûlé, les vieillards et les infirmes massacrés et sept cents personnes amenées prisonnières.

1649. Le Père Charles Garnier, jésuite, fut percé de deux balles dont il mourut, au village du Petun, sur les

bords du lac Huron, lorsque les Iroquois brûlèrent ce poste après l'avoir pris d'assaut. Le Père Léonard Garreau découvrit le corps du martyr et lui donna la sépulture.

1649. Le Père Noël Chabanel, jésuite, étant en route avec des Hurons qui abandonnaient leur pays pour échapper aux Iroquois, fut abordé par un Huron apostat qui lui attribuait les malheurs de sa nation, le tua d'un coup de massue et jeta son cadavre dans une rivière qui se décharge au nord du lac Huron.

1649. Au pays des Hurons, le Père Gabriel Lalemant, jésuite, tomba aux mains des Iroquois qui ravageaient les bourgades et souffrit tous les tourments inventés par ces barbares. On a admiré sa constance inébranlable dans ce moment terrible.

1649. Le Père Jean de Brébeuf, jésuite, était à la baie Georgienne, à environ une lieue du Père Gabriel Lalemant, lorsque les bandes iroquoises envahirent cette partie du Haut-Canada. Il fut pris et attaché au poteau. Les Iroquois, au nombre de mille, mirent tout à feu et à sang. Le Père de Brébeuf fut martyrisé par le couteau, le fer rougi au feu, et par l'eau bouillante. On lui enleva la chevelure, on lui arracha les ongles, on lui coupa les pieds et les mains et on lui mit des charbons ardents dans la bouche et des écorces embrasées

autour des reins, et des fers rouges sous les aisselles. On lui coupa la chair des cuisses et des bras pour la manger, puis on lui arracha le cœur et on le mangea. Son supplice dura trois heures et se termina vers quatre heures de l'après-midi, 16 mars 1649.

1652. Le Père Jacques Buteux, jésuite, missionnaire du haut Saint-Maurice, voyageant avec un seul Français, fut tué dans un portage par des Iroquois cachés sous les broussailles. Comme il ne mourait pas du coup, ils l'assommèrent à coup de hache. Le Français, blessé, se sauva cependant.

1656. Le Père Léonard Garreau qui remontait l'Ottawa avec le Père Gabriel Dreuilletes, trois Français, quelques Hurons et deux cent cinquante Algonquins, fut tué à l'entrée du lac des Deux-Montagnes par un coup de feu parti d'une embuscade d'Iroquois.

1661. M. Guillaume Vignal, prêtre, capturé par les Iroquois, près de Montréal, fut brûlé et mangé à Laprairie.

1661. M. Jacques Le Maître, sulpicien, massacré près de Montréal.

1661. Le Père René Ménard, jésuite, qui parcourait le Wisconsin, disparut tout-à-coup et l'on a toujours cru qu'il avait été tué en allant d'une mission à une autre, à travers les bois où son sac de voyage a été retrouvé.

1724. Le Père Sébastien Rasle ou Racle, jésuite, était au village de Narantsouak, sur la rivière Kénébec, lorsque les Anglais attaquèrent la place et détruisirent tout, église, maisons, etc. Le corps du missionnaire fut retrouvé percé de coups, à l'endroit même où s'élève le beau monument en son honneur, béni par Mgr Fenwick en 1833.

Et combien d'autres qui n'ont pas subi le martyr, mais dont les travaux ardus, les voyages à longues distances, les rigueurs de la température, abrégèrent les jours ! Le Père Pierre Biard, jésuite, en Acadie, le frère Gilbert Du Thet, tué par une décharge de mousquet, le frère Duplessis mourant à force de travail, le Père Philibert Noyrot, noyé au Cap Breton, le Père de Vieux-Pont naufragé sur l'île de Sable, le Père Ambroise Davost emporté par le scorbut, le Père Charles Raymbault consumé par la pulmonie, le Père Charles Turgis mort du scorbut, le Père de Quen victime d'une épidémie, le Père Joseph Poncet que les Iroquois brulèrent cruellement mais sans le mettre à mort, le Père Martin de Lyonne décédé par suite des misères qu'il avait endurées, le Père Claude Jean Allouez qui supporta des fatigues inouïes dans ses merveilleux voyages au Mississipi et au lac Supérieur, le Père Jacques Marquette mort seul dans les bois, non loin de Chicago. Enfin, la liste n'en finirait plus si nous la donnions toute entière.

SOMMAIRE.

I

1534-1634.—Découverte du Canada et ses premiers établissements 5

II

1635-1642.—Premières paroisses établies 23

III

1636-1648.—Gouvernement de M. de Montmagny 39

IV

1660.—Diverses notes sur le pays 57

V

1660-1670.—Changement du régime administratif 74

VI

1672-1700.—Développement de la colonie, découvertes, guerres, etc 91

VII

1534-1880.—Calendrier historique 111

VIII

De tout un peu 126

IX

1750-1800.—Principaux évènements de cette période..... 141

X

1812-1840.—Guerre de 1812, mauvaise administration, cantons de l'Est, troubles de 1837, Conseil Spécial, union des deux Canadas, agitations politiques, la langue française 155

XI

1840-1890.--Colonisation, cantons de l'Est, Saguenay, St-Maurice, Ottawa, lac Témiscaming..... 170

XII

1608-1660.—Colonisation et agriculture dans les anciens temps du Canadâ..... 219

XIII

Les anciens missionnaires..... 237

Universitas
CANADIANA
Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

8-02-82
FEB 16
MAR 06 '82
JUL 1 9 '82
2-12-64
DEC 22 1988
DEC 15 1988
12 DEC 1994

12 DEC. 1994
NOV 27
NOV 2 7 1996

CE

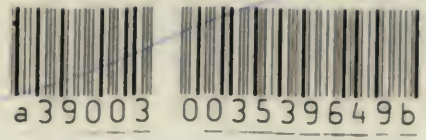

FC 176 .S9 1891
SULTE, BENJAMIN.
CAUSONS DU PAYS ET D

U B / UP OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 07 02 19 4